…BERTÉ ET LE PATRIOTE

V… ST-BONIFACE, VENDREDI 7 NOVEMBRE 1958 PRIX: SEPT CENTS

Grandiose couronnement de Sa Sainteté Jean XXIII

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a été couronné à Saint-Pierre de Rome, le quatre novembre. La cérémonie a duré quatre heures, en présence de fidèles venus du monde entier. Le Canada y était représenté officiellement par un diplomate de carrière, M. Jules Léger, représentant du Canada auprès de l'OTAN, à Paris. La veille, Sa Sainteté avait reçu en audience Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, frère du représentant canadien.

Au nombre des invités d'honneur, plus de 1,000, l'on a remarqué la présence des membres de la famille du Souverain Pontife, des villageois de la région de Bergame, ainsi que celle du duc de Norfolk, pair d'Angleterre, l'un des plus illustres catholiques anglais; il a représenté Sa Majesté la Reine Elisabeth; le roi Frédéric et la reine Ingrid, du Danemark, ainsi que Don Juan de Bourbon, prétendant au trône d'Espagne.

Plus de 500,000 personnes se pressaient sur la place Saint-Pierre au cours de la grandiose cérémonie qui a été télévisée par toute l'Europe.

La tiare

Les cardinaux présents au couronnement, soit la grande majorité des 51 conclavistes, ont participé à la cérémonie d'obédience sous le portique de Saint-Pierre de Rome, près de la porte sainte de la basilique.

Au cours de la messe, le Pape a occupé le trône situé sous le baldaquin du Bernin, dans l'abside de la basilique.

Le couronnement sur un balcon, au-dessus de la place St-Pierre, a terminé la cérémonie. Les cardinaux ont enlevé au Pape sa mitre d'évêque et l'ont remplacée par la tiare pontificale aux trois couronnes, signifiant qu'il est "le Père des Princes et des Rois, le Modérateur des mortels, le Vicaire de Notre Sauveur Jésus-Christ."

☆ ☆ ☆

Le Souverain Pontife aimerait voyager

CITE DU VATICAN — Des informateurs du Vatican ont déclaré que le Pape Jean XXIII projette d'explorer toutes les pièces du Vatican et peut-être de voyager à l'étranger par la suite.

Les informateurs ont précisé que le pape, qui n'a jamais habité le Vatican, souhaite également rencontrer chacune des 1,000 personnes de la Ville Sainte et éventuellement les connaître intimement.

Il a avoué à un ancien collaborateur qu'il espérait se rendre en France en février prochain pour assister aux cérémonies qui clôtureront la célébration du centenaire de Lourdes. Il a ajouté qu'il s'arrêterait volontiers à Venise pour y revoir ses anciennes ouailles.

Néanmoins, les milieux du Vatican ont prudemment rappelé que la réalisation du projet dépendrait considérablement de l'état de l'Eglise au moment du voyage éventuel.

La visite d'un pape régnant à tout endroit situé à une distance appréciable du Vatican constituerait un événement historique. Une visite papale en France comporterait une signification particulière dans les annales de l'Eglise.

Le dernier pape à sortir de l'Italie a été Pie VII, qui s'était rendu ostensiblement de son propre gré à Paris en 1804 pour y couronner Napoléon empereur.

Son prédécesseur, le Pape Pie VI, avait quitté l'Italie pour aller à Vienne organiser une coalition des puissances de l'Europe contre Napoléon. Par la suite, il était capturé par les Français et il est mort en exil en France méridionale en 1799.

Le pape aurait confié à un secrétaire que tôt ou tard il répondra à chaque message de souhait et d'hommage qu'il a reçu.

☆ ☆ ☆

Régime de vie du Pape

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII est le premier pape fumeur de cigarettes.

Un intime a déclaré que le nouveau Souverain Pontife fume deux cigarettes par jour: une après le déjeuner et l'autre après le diner.

Le dernier pape à fumer fut Pie XI qui fumait un cigare à l'occasion.

Dans les milieux du Vatican, on dit que jamais auparavant un pape n'a fumé la cigarette.

Homme frugal

Le nouveau pape vit simplement et son appétit est frugal.

Pour le petit déjeuner, il ne prend que du café italien fort, avec beaucoup de lait, du pain et des fruits.

Le déjeuner comprend ordinairement du riz, de la viande ou du fromage et des fruits.

Pour diner, il mange souvent de la soupe, des légumes ou de la salade, du pain et des fruits.

Un intime a dit que le pape Jean XXIII ne mange jamais de sucreries et ne boit jamais de liqueurs.

Il boit ordinairement de l'eau minérale avec ses repas et les termine toujours par un café.

Le Pape mesure environ 5 pieds et 10 pouces et pèse 205 livres.

Travailleur

Jean XXIII aime travailler à son bureau durant les heures calmes de la nuit. Comme patriarche de Venise, il ne dormait jamais plus de six heures par jour.

Ordinairement, il se retirait à 10 h. le soir et se levait à 4 h. le matin pour commencer sa journée de travail.

Quelquefois, il a dormi de 8 h. jusqu'à minuit, pour ensuite se lever et travailler pendant six heures pour dormir encore quelques heures par la suite.

☆ ☆ ☆

Sensibilité paternelle du Souverain Pontife

CITE DU VATICAN — Jean XXIII a donné samedi un nouvel exemple de sa sensibilité toute paternelle. Avant la mort de Pie XII, le cardinal Angelo Roncalli avait accepté d'ordonner, à Mestre, un jeune prêtre, dom Giorgio Fedalto, ancien élève du collège Capranica. La cérémonie devait avoir lieu le 1er novembre et le futur abbé avait déjà fait imprimer des invitations annonçant justement que le patriarche de Venise aurait présidé l'ordination.

Toutefois, la mort du pape puis la réunion du conclave le 25 ont bouleversé les plans du cardinal Roncalli. Le prélat, craignant que le conclave ne se prolonge, demanda à son évêque auxiliaire, Mgr Giuseppe Olivotti, de le remplacer dans cette éventualité. Le conclave eut une durée normale, mais un autre "empêchement" devait surgir: l'élection sur le trône de Saint Pierre du cardinal Angelo Roncalli.

Jean XXIII n'a cependant pas oublié dom Giorgio Fedalto qui a été ordonné, le 1er novembre, par Mgr Olivotti. Samedi il a téléphoné au recteur du collège Capranica pour obtenir l'adresse, à Mestre, du jeune prêtre. Celui-ci a eu l'immense joie de recevoir la bénédiction apostolique du nouveau Souverain Pontife.



Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a donné sa bénédiction à la Ville et au monde après son couronnement sur le balcon de la basilique de St-Pierre. On le voit ici portant la tiare.

Le Pape demande aux fidèles de prier pour lui

CITE DU VATICAN — Voici les principaux passages de l'homélie que le Pape a prononcé:

"Le nombre et l'ampleur des charges qui pèsent sur nos épaules Nous jettent dans l'angoisse et la perplexité. Ces charges, en effet, chacun se plait à Nous en attribuer une, conçue selon ses aptitudes personnelles, sa propre expérience, sa façon de concevoir la vie individuelle et collective. C'est ainsi qu'on attend d'un pontife qu'il soit homme d'Etat, diplomate, homme de science, organisateur de la vie en commun, ou encore l'homme ouvert à toutes les formes de progrès de la vie moderne, sans aucune exception."

La charge pastorale

"Ce qui Nous tient à coeur plus que tout le reste, c'est la charge de pasteur de tout le troupeau. Toutes les autres qualités humaines, la science, l'habileté, le tact diplomatique, les capacités d'organisation, peuvent servir d'embellissement et de complément au gouvernement d'un pontife, elles ne peuvent en aucune façon la remplacer."

Douceur et humilité

"Plus encore que l'action, c'est l'esprit dans lequel elle est menée qui importe. Tout pontificat prend sa physionomie de la figure de celui qui l'exerce. Il est certain que les physionomies de tous les papes qui se sont succédés dans le cours des siècles reflètent et doivent refléter le visage du Christ, le Divin Maître qui parcourut les routes de notre monde pour répandre la bonne doctrine et la lumière de son merveilleux exemple.

"Or le grand enseignement du Christ se résume dans sa parole: Apprenez de moi que je suis doux et humble de coeur. (Evangile selon saint Matthieu, 11, 29): douceur et humilité.

"Ames pieuses et ferventes du monde entier, Nous vous supplions de toujours prier le Seigneur pour le Pape, afin de lui obtenir la pratique d'une douceur et d'une humilité parfaites. Nous sommes assuré en effet que de nombreuses richesses suivront la pratique de ces vertus. Ainsi la continuation de l'oeuvre hautement spirituelle du père de tous les fidèles rendra de plus un immense service à tout l'ordre social, temporel et terrestre."

Le Pape a en outre rendu hommage à l'oeuvre de saint Charles Borromée, dont la fête est célébrée aujourd'hui, et dont il a illustré l'apostolat et la contribution à l'église en des heures particulièrement difficiles.

☆ ☆ ☆

"Je préférerais être simple curé . . ."

ROME — Quelque heures avant d'entrer au conclave secret qui l'a élu au Souverain Pontife, le pape Jean XXIII a dit à une religieuse catholique:

"J'ai toujours essayé dans ma vie de rester au dernier rang, mais le Seigneur me poussait de l'avant."

Les remarques du nouveau pape ont été révélées par la Rév. Sr Speranzina Morelli, supérieure d'un institut de missionnaires.

Les yeux remplis d'émotion, la religieuse a montré la chambre que le cardinal Roncalli a occupée à l'Institut avant de se rendre à la chapelle Sixtine pour le conclave.

"Il venait souvent ici, dit-elle, dans ses voyages de Venise. En arrivant, vendredi, il s'excusa de nouveau de nous déranger. Lorsqu'il nous vit sourire, le cardinal ajouta: 'Vous m'enlevez une épine du coeur'."

Soeur Speranzina a cité aussi les mots du nouveau pape en marge du conclave:

"Mon coeur est serré par la grande responsabilité du moment. Priez le Maître afin que tout se termine bien et que je retourne tranquille à mon siège (Venise). Je préférerais, si cela était possible, être simple curé dans ma paroisse natale."

☆ ☆ ☆

Les premiers vêtements étaient trop étroits

ROME — Le pape Jean XXIII a passé les premières heures de son pontificat dans des vêtements trop étroits, bien que le tailleur pontifical lui eût confectionné une garde-robe à sa mesure.

M. Annibale Gammarelli, le tailleur du pape, a révélé en effet que le cardinal Angelo Roncalli était l'un des quatre prélats aux mesures desquels il avait, dès avant le conclave, fait la garde-robe pontificale, afin que le Saint-Père fût correctement vêtu après son élection.

Lettre de Paris

Mgr Roncalli, nonce apostolique en France

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Une photographie, publiée dans la presse en 1947, eut un très gros succès. Elle représentait le nonce apostolique à Paris, Mgr Roncalli, en grande conversation avec l'ambassadeur des Soviets, M. Bogomolov. Les deux diplomates assistaient, dans la tribune officielle, au défilé militaire qui marquait le 2e anniversaire de la victoire de 1945. Mais, visiblement, la conversation qu'ils tenaient les intéressait beaucoup plus que la parade des troupes.

Qu'avaient bien pu se dire le représentant du Pape et l'envoyé de Staline? On posa la question à Mgr Roncalli, qui répondit malicieusement: "Nous avons échangé des proverbes. M. Bogomolov m'en a donnés d'excellents puisés dans le folklore russe et, pour ma part, je l'ai initié aux dictons lombards."

Tel était bien Mgr Roncalli au cours des huit années qu'il passa à Paris: entreprenant, discret, fin et cultivé. On le rencontrait partout, au contact avec la vie religieuse, politique et diplomatique. Il conversait avec d'innombrables interlocuteurs, toujours aimable et souriant, semant la bonhomie autour de lui. Ses traits d'humour et sa finesse étaient particulièrement appréciés à Paris, capitale de l'esprit. Il s'était fait des amis dans tous les milieux, étant à l'aise partout. Il appréciait la compagnie des grands comme des humbles et conservait avec tous la même simplicité attachante.

On le voyait avec le président Herriot, et l'on se demandait qui, de l'homme d'Eglise ou du vieil anticlérical, convertirait l'autre: M. Herriot est mort réconcilié avec Dieu, mais il est peu probable que Mgr Roncalli soit devenu radical-socialiste.

• • •

Mgr Roncalli était arrivé à Paris en toute hâte à la veille du 1er janvier 1945. Le gouvernement provisoire du général de Gaulle était alors en difficultés avec le Vatican: la Résistance triomphante entendait "épurer" l'épiscopat français, coupable à ses yeux de faiblesse à l'égard du gouvernement du maréchal Pétain. Déjà Mgr Valerio Valeri — aujourd'hui cardinal — avait dû regagner Rome, après avoir représenté le Saint-Siège à Vichy. Le ciel était à l'orage, et une grave rupture risquait de se produire entre Paris et Rome.

Appelé d'urgence d'Ankara, où il dirigeait la nonciature apostolique, Mgr Roncalli est envoyé incontinent à Paris par Pie XII lui-même. Il ne connait rien de la France, sinon sa littérature et ses bons auteurs, et ignore tout de la redoutable situation à laquelle il doit faire face. Et comme il importe que le nonce soit à Paris avant le 1er janvier afin de reprendre le titre de Doyen du Corps diplomatique, qui lui est traditionnellement accordé, Mgr Roncalli se met en route sans ouvrir aucun dossier. Au matin du Jour de l'An, sa silhouette

(Suite à la troisième page)



La vie politique au Manitoba

Participation active de l'opposition au débat

par Gamin d'Or

Après avoir rendu hommage à Sa Sainteté le Pape Jean XXIII dans une manifestation impressionnante d'harmonie, les membres de l'Assemblée législative ont provoqué des scènes mouvementées au sujet de la collaboration mystérieuse entre le parti CCF et le gouvernement.

Les législateurs ont donné deuxième lecture à l'unanimité au bill pour amender l'Acte scolaire et ils ont discuté chaudement le bill du crédit agricole.

En dépit d'interventions brusques de la part du gouvernement les débats se sont prolongés par des ajournements multipliés, ce qui fait prévoir que la session durera plus longtemps que les commentateurs ne l'avaient prédit.

Fait digne de mention, le français a été à l'honneur quatre ou cinq fois, ce qui ajoute au "Hansard" non-revisé un cachet un peu bizare car le dactylo dont on se sert pour copier les débats en vue de l'impression n'a pas d'accents.

(Suite à la quatrième page)

Mgr P. Fiordelli acquitté dans l'affaire Bellandi

FLORENCE — La Cour d'appel de Florence a acquitté l'évêque de Prato, S. Exc. Mgr Pierto Fiordelli, qui avait été condamné par un tribunal correctionnel à une amende de 40,000 lires pour "diffamation" d'un couple non marié religieusement. La cour a prononcé l'acquittement "parce que le fait ne constitue pas un délit". Les époux Bellandi ont été condamnés aux dépens.

Mgr Fiordelli avait été condamné, en mars dernier, à l'amende par le tribunal de Florence pour avoir qualifié de "concubins et pécheurs publics" deux jeunes mariés, Mauro et Loredana Bellandi, qui avaient refusé de célébrer leur mariage religieux.

MONTREAL — L'Association de la jeunesse canadienne a décidé, au cours de son congrès tenu en fin de semaine à Montréal, de travailler en vue de la formation d'une fédération qui grouperait, sans lien juridique, tous les mouvements de jeunesse française du Canada.

Club des 200

Chi lo sa?

ST-BONIFACE — Qui sait quel sera le nombre des membres inscrits au Club des 200 le 31 décembre prochain?

Qui sait quel sera le montant de la perception de l'Association d'Education cette année?

Qui sait quelle sera la somme de générosité des paroissiens de St-Boniface dimanche prochain quand on leur demandera de contribuer à l'oeuvre de l'Association d'Education?

Qui sait combien il faut souscrire pour être membre du Club des 200? Chi lo sa? Tous évidemment: c'est $25.00!

TROISIEME LISTE

Soeurs Grises, Maison Provinciale, St-Boniface	$ 25.00
Abbé Paul Deschênes, Treherne-Rathwell	25.00
RR. PP. Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes	25.00
M. Philéas Maurice, Ste-Anne-des-Chênes	25.00
Dr Gérard Létienne, Précieux-Sang	25.00
M. Louis-F. Molgat, Strathclair	25.00
St. Boniface Hardware Co., St-Boniface	25.00
M. Lucien Daoust, St-Boniface	25.00
M. Emilien Rochette, Québec	25.00
Mlle Thérèse Ramaekers, St-Boniface	25.00
M. Pierre Raimbault, St-Boniface	25.00
Soeurs Grises, Hospice Taché, St-Boniface	25.00
M. Edouard Gagnon, P.S.S., St-Boniface	25.00
M. Eugène Tellier, St-Norbert	25.00

MEMBRES INSCRITS A DATE: 47.

(Communiqué)

Conférence de vie sociale catholique à Winnipeg du 16 au 18 novembre

La 6e conférence sociale catholique de langue anglaise sera tenue à Winnipeg, cette année, du 16 au 18 novembre, et aura pour thème général "La formation et le rôle des chefs sociaux catholiques". On étudiera ce thème sous tous ses aspects, puisqu'au cours des délibérations on distinguera entre le chef comme individu, le chef de famille, le chef dans sa paroisse, et même dans une plus grande communauté nationale ou internationale. Les discussions porteront sur l'entrainement des chefs à l'action sociale catholique dans la vie familiale, rurale, publique, l'éducation, les sports, etc.

Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, sera l'hôte des évêques, prêtres, religieux et religieuses, et des centaines de laïques qui viendront de toutes les provinces du pays.

Ces assises se dérouleront en anglais tout comme le récent congrès des Semaines Sociales à Moncton se fit en français. Cependant, plusieurs évêques et laïques éminents de langue française, qui n'ont pas pu se rendre à Moncton, de l'Ouest canadien, prendront part aux délibérations de Winnipeg.

Présidences

S. E. le cardinal J. C. McGuigan, archevêque de Toronto, célèbrera la messe dans la cathédrale de Winnipeg, le dimanche 16 novembre, à midi, en présence de tous les congressistes. A 3 h. p.m., au théâtre Playhouse (capacité de 1,500 personnes) aura lieu l'ouverture officielle du congrès sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr J. R. MacDonald, évêque d'Antigonish, N.-E. Chacune des séances du congrès sera d'ailleurs sous la présidence d'honneur d'un membre de l'épiscopat: LL. EE. NN. SS. M. C. O'Neill, archevêque de Regina, F. A. Marrocco, évêque titulaire de Toronto, M. M. Johnson, archevêque coadjuteur de Vancouver, J. G. Berry, archevêque de Halifax, M. Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque de Winnipeg (pour les Ukrainiens), F. J. Klein, évêque de Saskatoon, J. F. Ryan, évêque de Hamilton, A. Jordan, O.M.I., archevêque coadjuteur d'Edmonton, et P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg. (Cette liste épiscopale ne suit pas l'ordre de préséance canonique, mais tout simplement le programme du congrès.)

(Suite à la sixième page)



M. Claude Jodoin, un des orateurs

Un déficit plus élevé que jamais

OTTAWA — Un petit conseil de la part des experts fédéraux: si vous avez compté sur des réductions d'impôt substantielles dans le prochain budget, oubliez-les.

Telle est en effet la perspective actuelle, au moment où ces experts commencent à établir les chiffres des dépenses des divers ministères pour la prochaine année et à les compiler pour les soumettre à l'oeil scrutateur du Trésor.

Lourdes dépenses

Car même si l'économie canadienne semble avoir repris un peu de son aplomb, les dépenses fédérales pour l'année fiscale qui commencera le 1er avril prochain seront lourdes. Elles toucheront peut-être même un nouveau sommet.

C'est ainsi que le déficit budgétaire — les experts sont déjà convaincus qu'il y aura déficit — pourra atteindre le chiffre, sans précédent en temps de paix, de $1 milliard.

Cela devra s'ajouter au déficit de l'année courante, officiellement prévu à $700,000,000, mais qui atteindra les $800 ou $900 millions, lorsque l'année fiscale courante touchera à son terme le 31 mars prochain.

La dette remonte

Il ressort donc que dans une période de deux ans — l'année en cours et l'année prochaine — la réduction qu'avait connue la dette nationale depuis la fin de la deuxième guerre mondiale aura été annulée. La dette, qui se tenait à $11 milliards à la fin de la dernière année fiscale, remontera, tout probablement aux environs du record de $13,400,000,000 qu'elle avait connu en 1946.

La situation est telle qu'au lieu de parler d'une réduction possible des impôts, certains hauts fonctionnaires commencent à se demander si le temps ne serait pas venu d'augmenter les impôts, afin de permettre au gouvernement de boucler son budget. Mais une telle mesure pourrait entrainer des répercussions politiques que personne ne désire, de sorte qu'il est peu probable que les taxes soient augmentées. Le gouvernement devra donc continuer à emprunter pour pouvoir remplir ses obligations. Et le pays continuera de s'enfoncer dans la dette.

Intérêt accru

Même les emprunts ne seront pas faciles. Les taux d'intérêt montent constamment, la Banque du Canada établissant, par crainte de l'inflation, des barrières à l'expansion du flot de la monnaie au pays. Ainsi la Banque centrale a porté à 3.08 pour cent son taux d'intérêt qui se tenait à 1.12 pour cent en août.

"La Liberté et le Patriote" et la presse franco-ontarienne

Le Droit, quotidien de langue française d'Ottawa, publiera, le samedi 8 novembre, à l'occasion du centenaire de la presse franco-ontarienne, un magnifique numéro - souvenir abondamment illustré dans lequel seront racontés les faits et gestes des pionniers du journalisme de langue française à Ottawa et dans la province d'Ontario. Ce sera la première fois que sera écrite l'histoire détaillée et complète de la presse franco-ontarienne depuis cent ans.

Les fêtes du centenaire auront lieu le lundi 10 novembre. Il y aura messe d'actions de grâces à 10 h. a.m. à la chapelle de l'Université d'Ottawa. Le soir, à 6 h., une réception, suivie d'un grand banquet, aura lieu au Château Laurier.

La Liberté et le Patriote se devait à plus d'un titre de prendre part au centenaire de la presse franco-ontarienne. C'est pourquoi, dans un article du numéro-souvenir publié par **Le Droit**, la direction de l'hebdomadaire des Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan rappelle ces raisons.

Liens fraternels

Tout d'abord, fondé en 1913 par Son Exc. Mgr Adélard Langevin, O.M.I., **La Liberté** a desservi pendant longtemps les compatriotes de l'extrême ouest de l'Ontario qui furent jusqu'en 1952 diocésains de l'archevêque de St-Boniface. C'est précisément à ce titre que Son Exc. Mgr Arthur Béliveau a pu "se mêler" de la question scolaire ontarienne, lors de la lutte autour du Règlement XVII.

La fusion du **Patriote de l'Ouest**, de Prince-Albert, avec le journal de St-Boniface en 1941 apporta un nouveau lien avec la presse de langue française de l'Ontario, car en Saskatchewan comme en Ontario le nom légendaire d'un Charlebois figure avec honneur aux débuts pénibles de l'oeuvre de la presse catholique et française. Les Oblats de Marie Immaculée ne cessent d'ailleurs à Winnipeg comme en Ontario de fournir à cet apostolat de la bonne presse, soit le personnel et la direction, soit l'aide pécuniaire.

La Liberté et le Patriote se sent parfaitement à l'aise en compagnie de ses confrères de l'Ontario à cause d'un autre trait commun, celui de son rôle de presse de langue française dans un milieu où l'anglais prédomine. De là un journalisme plus combatif, plus souple et certainement plus coûteux. Le journal défend les positions acquises et trace le plan de campagne pour les démarches qui font rayonner davantage le français. Il ne peut pas se payer le luxe de se faire identifier avec un parti politique quelconque et doit cultiver les bonnes volontés de toutes les couleurs. Il lui faut un personnel compétent et zélé, qui peut traduire avec facilité l'annonce et l'information qui lui arrivent en anglais, résister à l'anglicisme du vocabulaire et de composition, se contenter d'une rémunération plutôt modeste.

La Liberté et le Patriote, qui se prépare à célébrer son propre cinquantenaire dans cinq ans, comprend alors très bien les sentiments de fierté qui animent les journaux de langue française de l'Ontario à l'occasion de leur centenaire. Il est très probable, en effet, que le demi-siècle de la presse franco-manitobaine soit une reproduction assez fidèle de la première moitié de ce siècle de journalisme que l'on célèbre en Ontario.

Cette offre fédérale ne sera pas répétée

OTTAWA — Le ministre du Travail, M. Michael Starr, espère que la nouvelle offre fédérale pour les projets de travaux d'hiver puisse bien n'être jamais répétée. "Ce que le gouvernement fera dans l'avenir dépendra de ce qui arrivera", a-t-il dit dans une entrevue le 30 octobre. "J'espère sincèrement que l'emploi sera tel que le programme n'aura jamais à être répété."

"Ce programme n'est pas conçu comme un modèle permanent d'aide fédérale."

Le ministre parlait alors qu'il préparait des lettres à être envoyées à toutes les provinces, le 31 octobre, donnant le détail du programme.

Le programme

Pendant ce temps, le ministre des Travaux publics, l'hon. Green, annonçait son "programme d'écrasement" du chômage par la construction de 60 bureaux de poste dans les petites villes et municipalités de par tout le pays comme aide au chômage d'hiver. Le rouage administratif a été coupé au plus court pour hâter la réalisation du programme. Quelques travaux ont déjà débuté dans ce projet de $1,500,000 et qui peut fort bien être étendu aux années à venir.

L'offre aux municipalités, annoncée tout d'abord par le premier ministre John Diefenbaker à Regina, englobera les routes municipales, autres que les principales routes, les rues, les trottoirs, les égouts et les parcs, — mais non les immeubles.

Les officiels considèrent ici que le gouvernement fédéral fournit déjà une aide importante à l'habitation par le truchement de la loi nationale sur l'habitation.

Le premier ministre intérimaire Green a dit que la réaction provinciale "était très favorable". Quelques provinces ont présenté des suggestions pour donner de l'expansion à la proposition.



S. H. le maire J. G. Van Belleghem de St-Boniface ayant déclaré que la ville cathédrale n'acceptera jamais l'amalgamation avec la ville de Winnipeg, l'artiste du Free Press s'est hâté d'illustrer l'événement par le dessin ci-haut. On se souviendra de la légende d'Horace qui défendit "les autels et les foyers" de Rome contre l'armée d'Etrusque, au pont Sublicius.

(Reproduction gracieuseté du Free Press)

Existence d'un journal intime de Pie XII niée

CITE DU VATICAN — Les bruits dont l'organe communiste l'"Unita" s'est fait l'écho, et selon lesquels soeur Pasqualina, qui a été la gouvernante de Pie XII, aurait fait disparaître le journal du défunt pontife, ont été implicitement démentis par le prince Carlo Pacelli, neveu du Saint-Père et conseiller général de la Cité du Vatican. Le prince a déclaré, en effet, qu'à sa connaissance, aucun journal n'avait été laissé par Pie XII.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 26 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR DEPLACEMENT DU BATIMENT DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., WASAGAMING (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.); de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Wasagaming (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entrémise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 28 octobre 1958. (625)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 26 NOVEMBRE 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR STATION DE QUARANTAINE, BOISSEVAIN (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Boissevain (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 octobre 1958. (619)

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédacteur: René Carrière

Comité de révision: Soeur Marie Ste-Geneviève, M.O., Soeur Marie René-des-Anges, S.N.J.M., Mlles Hélène Marchand, Anita Fillion, Monique Houde, M. Gilles Blois

Rév. Sr Evéline Prescott, s.g.m.
Normalienne.
Bien chère Soeur,

Les élèves de l'Ecole-Normale viennent vous offrir par la voix de **La Liberté et le Patriote** l'expression de leurs profondes condoléances. Vous avez perdu un Papa vénéré et aimé, un Papa modèle qui a guidé tous ses enfants dans le chemin du devoir et de la vertu.

Nous partageons votre douleur et nous vous assurons une large part dans nos prières et nos sacrifices pour le repos de son âme, bien que nous sachions qu'il a reçu un accueil des plus bienveillants du Divin Maître, celui qui a donné deux prêtres et quatre religieuses à l'Eglise. Nous offrons à Mme Prescott ainsi qu'à chaque membre de votre digne famille nos plus sincères sympathies.

Vos bien affectionnées compagnes,
Les Normaliennes de 1958-59.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le mardi 18 novembre 1958, à l'égard du contrat no 42/58/WB, Déblayage et brûlage, de la Pointe à la Paix au 5e méridien, Parc national Wood-Buffalo (Alta).

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumissions aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 28 octobre 1958. (624)



AVIS PREALABLE D'ADJUDICATION

CECI N'EST PAS UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS mais seulement un avis préalable que des soumissions **PEUVENT** être demandées avant le printemps de 1959 à l'égard des projets suivants dans les parcs nationaux de Banff et des Lacs Waterton ainsi que dans les territoires du Nord-Ouest et du Yukon:

PARC NATIONAL DE BANFF

1) **Route de Banff à Jasper**
   a) **Régalage et pavage**
   Du mille 82.3 au mille 86
   Du mille 86 au mille 90
   Du mille 90 au mille 100
   Du mille 100 au mille 115
   Du mille 115 au mille 125

PARC NATIONAL DES LACS WATERTON

1) **Route de Chief-Mountain**
   a) Régalage et ponceaux (12.5 milles)

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
(voir croquis ci-dessous)

1) **Prolongement de la route MacKenzie jusqu'à Yellowknife via Fort-Providence et Rae.** (Le mille 0 étant à Fort-Providence et le mille 138 à Frank's-Channel, immédiatement au sud de Fort-Rae.)
   a) **Régalage et gravelage**
   Environ du mille 50 au mille 90
   Environ du mille 90 au mille 138
   b) **Gravelage**
   Du mille 0 au mille 50
   (Les routes de Yellowknife à Fort-Rae et de Providence à Fort-Rae sont des routes de 24 pieds de largeur recouvertes de gravier.)
   c) **Ouvrage**
   Pont de Frank's-Channel (environ au mille 138)

TERRITOIRE DU YUKON

1) **Route de mise en valeur de Flatt-Creek à Fort-MacPherson**
   a) **Régalage et gravelage**
   Environ du mille 0 au mille 45

2) **Route de Whitehorse à Dawson**
   a) **Ouvrages**
   Pont sur la rivière Stewart, environ à 200 milles de Whitehorse.
   Pont sur la rivière Pelly, environ à 160 milles de Whitehorse.

Il est peu probable que les plans, coupes et estimations détaillés soient disponibles avant les neiges. Les entrepreneurs désireux de soumissionner à l'égard de ces projets sont priés de les inspecter au plus tôt afin qu'ils comprennent parfaitement les traits saillants de chaque tronçon lorsqu'on demandera des soumissions.

L'adjudicataire des travaux dans les territoires du Nord-Ouest devra ériger ses camps et avoir son outillage à pied d'oeuvre avant la débâcle du printemps afin que les travaux puissent commencer dès que la température le permettra.

Pour ce qui est des travaux projetés dans les parcs nationaux de Banff et des lacs Waterton, on peut obtenir de plus amples renseignements des personnes suivantes:

a) Le Chef, Division des routes
Edifice Hunter, Ottawa (Ont.)
b) L'ingénieur-surveillant
Division des routes
Edifice fédéral, Banff (Alta)

Pour ce qui est des travaux projetés dans les territoires du Nord-Ouest, on peut obtenir de plus amples renseignements des personnes suivantes:

a) Le Chef, Division des routes
Edifice Hunter, Ottawa (Ont.)
b) L'ingénieur-surveillant
Division des routes
10225 - 100e Ave, Edmonton (Alta)

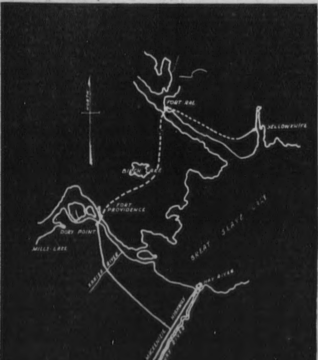
Pour ce qui est des travaux projetés dans le territoire du Yukon, on peut obtenir de plus amples renseignements des personnes suivantes:

a) Le Chef, Division des routes
Edifice Hunter, Ottawa (Ont.)
b) L'ingénieur-surveillant
Division des routes
Ancien bureau de poste
Whitehorse (Yukon)

Les entrepreneurs qui désirent visiter l'emplacement des travaux, doivent conclure des arrangements par l'entremise de l'ingénieur-surveillant compétent.

Robert FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa. (616)



Le Père Durocher nous parle . . .

Le mercredi soir 29 octobre dernier, plusieurs pédagogues en herbe se réunissaient à la salle Jubinville de St-Boniface pour entendre une intéressante causerie donnée par le R. P. R. Durocher, O.M.I., rédacteur en chef de **La Liberté et le Patriote.**

Le Père Durocher a premièrement fait ressortir des difficultés de l'enseignement, non pour nous décourager mais plutôt pour nous encourager, car "plus une tâche est difficile, plus elle est belle". Les difficultés surgiront pour les raisons suivantes: dans les écoles publiques, le français n'est pas la première langue et la mentalité est plutôt anglo-saxonne et non catholique. Aussi, les pédagogues modernes n'accordent pas à l'autorité son importance traditionnelle, ce qui est aussi contraire aux principes du catholicisme.

Le Révérend Père nous a aussi montré la grandeur de notre profession, sur certains points de vue auxquels, je suis certaine, nous n'avions jamais pensé: "Un vrai professeur de classe qui se donne humainement, chrétiennement, en vrai catholique est plus grand que Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci et bien d'autres, parce que tout ce que ces artistes ont fait va disparaître . . . mais tout ce qu'un vrai professeur fait ne disparaîtra jamais!" Un autre point qui porte à réfléchir: "Dieu a fait les choses incomplètes; à l'homme, Il a laissé la tâche de les compléter. Un maître doit donner à l'enfant une éducation pour en faire un homme mûr."

Concluons avec le Père Durocher qu'il faut que nous soyons totalement convaincus de l'importance de notre mission, que notre vocation spéciale consistera "à implanter au plus profond des enfants une culture humaine, une mentalité chrétienne, une vision catholique; à faire pénétrer en tous une mentalité vraiment canadienne-française!"

Un grand merci au R. P. Durocher d'être venu éveiller en nous ces quelques aspects . . . et plusieurs autres aussi . . . de notre future profession d'instituteurs et d'institutrices.

Hélène MARCHAND.

• • •

Félicitations

Nous sommes heureux d'avoir parmi nous la boursière de la M.T.S. Priscille Lapointe, de Laurier, Manitoba, mérita cette bourse d'après les résultats obtenus aux grades XI et XII. Signalons que Priscille a mérité cent pour cent en mathématiques au grade XI.

Remerciements

Le groupe de français tend à remercier M. A. Corriveau pour nous avoir obtenu diverses brochures en français.

Nous remercions tous ceux qui ont envoyé des suggestions pour notre en-tête. "La Relève Normalienne" a été choisi par le comité comme étant l'en-tête le plus expressif et le plus propre pour désigner notre groupe.

• • •

Recette à la "Chappellaz"

Dans un plat d'amabilité ajoutez trois cuillerées à table de générosité. Assaisonnez d'une tasse de savoir-faire et jetez-y de l'ardeur au travail. Pour d'amples succès, épicez d'un bon coup de langue. Brassez avec un sourire. Faites cuire à four modéré et vous obtiendrez la délicieuse "Marielle".

Léonie GOULET.

• • •

Paul Baril est un jeune homme de dix-neuf ans, studieux et plein d'enthousiasme.

Paul commença ses études à St-Jean-Baptiste, les continua au collège de St-Boniface et retourna dans sa paroisse pour les terminer. Il fut président de l'école.

Enthousiaste du sport, il est toujours prêt à prendre une part active aux jeux. Son sport préféré est le curling.

Voilà un jeune très dévoué qui, je crois, remplira bien son rôle d'instituteur.

Gilles BEAUDRY.

• • •

Elle nous arrive de notre voisine de l'ouest, la Saskatchewan. Loin de nous faire sentir les coups de vent de cette province, elle sème parmi nous le calme et la tranquillité. D'un caractère jovial, elle prend la vie comme elle vient. Rendre service avec un sourire semble être naturel pour elle. Malgré ses dix-neuf ans, elle est très petite, mais n'oublions pas le dicton: "Dans les petits pots, les bons onguents."

Voilà Clara Giasson.

Marielle CHAPPELLAZ.

BERLIN — Un tribunal d'Allemagne orientale a condamné M. l'abbé Hugo Hermes à seize mois de prison pour "détention illégale de littérature occidentale". Au cours du procès, les personnes qui assistaient aux débats ont protesté à plusieurs reprises contre la manière dont ceux-ci étaient conduits.

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

(Tous droits réservés)

Chapitre XXII (suite)

NOUVELLE EGLISE ET NOUVELLE ECOLE, MALGRE LA GUERRE

La déclaration de la guerre s'abat comme un coup de foudre sur la colonie en plein essor. Dès la première semaine de la mobilisation, une dizaine de réservistes se mettent en route. D'autres suivent, et à mesure que le conflit se prolonge, le nombre des jeunes gens et des hommes en état de porter les armes diminue sensiblement sur les fermes. Des volontaires vont aussi s'enrôler dans l'armée canadienne. Ceux qui restent travaillent avec acharnement à la production des vivres pour les forces alliées.

L'état de guerre a obligé à suspendre tous les projets, en particulier celui de la construction d'une église au village même. Cependant, la première chapelle devenant de plus en plus insuffisante, l'abbé Barbier décide d'aller de l'avant et un nouveau lieu du culte digne de la paroisse sera inauguré quelques mois avant la signature de l'armistice. Puis, ce sera au tour de la première école de venir occuper un local plus vaste au centre de la nouvelle agglomération. La colonie bretonne va se signaler par la belle tenue de ses écoliers. Les anciens se souviennent encore avec fierté de ces concours entre les écoles des environs organisés par la ville de Melfort, en présence du lieutenant-gouverneur de la province. Les enfants de leurs cinq écoles (village et campagne) défilèrent devant les juges qui, à l'unanimité, leur décernèrent le premier prix. Après le renouvellement de cet exploit pendant deux autres années, les vainqueurs se virent proclamés hors concours.

Depuis 1924, l'école publique du village est entre les mains des Filles de la Providence de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), qui dirigent aussi un pensionnat. Le français et la religion figurent au programme de toutes les classes. Ces institutions attirent beaucoup d'élèves catholiques des deux sexes et de langues diverses du dehors. Dans la campagne tributaire de Saint-Brieux, l'enseignement est donné par des laïcs de religion catholique, quelques-uns de souche française. Même si le centre breton manifeste une certaine tendance à s'angliciser, on dit à voix basse que l'accent et le vocabulaire des petits Briochains font de leur français le meilleur parlé dans la Saskatchewan.

On trouve un peu partout dans l'Ouest des Bretons dispersés ou formant de petits groupes, mais Saint-Brieux est le seul centre de quelque importance qui doit son origine à des immigrants venus de Bretagne et y formant le noyau principal. En se développant, la colonie a donné naissance à des groupements dont le plus populeux est Kermaria, composé en grande partie de familles bretonnes.

Mais dans le vaste secteur desservi par le curé de Saint-Brieux, il y a aussi des Anglais et des Allemands, surtout des Hongrois et des Italiens auxquels il faudrait s'adresser dans leurs langues. Pour cette raison, l'abbé Barbier, à son grand regret et à celui de ses ouailles, s'éloigna pour donner ses soins à la paroisse auvergnate de Saint-Front. Sa carrière active achevée, il se retirera à Saint-Brieux où il vivra ses dix dernières années, s'éteignant en 1943. Il y repose auprès de la croix du cimetière. Un monument de marbre blanc atteste l'estime et l'affection que tous lui portaient.

Depuis 1926, Saint-Brieux et les missions voisines sont entre les mains de religieux français, les Prêtres de Sainte-Marie, de Tinchebray (Orne). Le curé actuel, le P. J.-A. Rivard, est au poste depuis plus de vingt ans.

FIGURES DE QUELQUES PIONNIERS

Jetons un coup d'oeil en arrière sur quelques-uns des pionniers particulièrement dignes d'attention.

Le Morbihannais Jean Lucas, qui faisait partie du contingent de 1904, était certes le plus tranquille et le moins loquace qu'on pût imaginer. D'aspect timide et débonnaire, la tête constamment penchée à droite, il fuyait la compagnie et ne parlait presque jamais. Les premières années, il travailla tous les hivers à Prince-Albert. C'était un habile charpentier doublé d'un ébéniste de talent remarquable. Parmi ses outils se trouvait une hache à équarrir que les Anglais de la ville ne se lassaient pas d'admirer. Jean décida enfin de se bâtir sur sa terre. Elle possédait de magnifiques trembles et son propriétaire eut pu, comme tout le monde, se faire une bonne maison en "logs"; mais notre homme ne prisait pas ce genre d'architecture. Avec sa fameuse hache il équarrit des billes de bois qu'il débita ensuite, à la scie de long, en planches et en madriers. La demeure de Lucas se distinguait par ses fenêtres ogivales et les armoiries de Bretagne placées au-dessus de la porte d'entrée. A l'intérieur, tous les meubles — buffet, lit, table, chaises, etc. — furent sculptés ou ciselés par lui avec un goût parfait.

Plus d'une jeune compatriote eût été fière de vivre dans un pareil décor, mais toute pensée de mariage était irrévocablement bannie des idées du maître de céans. Cet amour fanatique de la solitude eut de déplorables conséquences. Un jour d'hiver, on trouva Jean Lucas sans connaissance et à demi gelé à la barrière de son homestead. Il resta quelque temps au village sous des soins intelligents et dévoués. Puis, avant de s'éloigner pour toujours, par gratitude envers Yves Rallon, qui l'avait découvert et arraché à une mort certaine, le rescapé lui laissa sa belle terre pour la somme de cent dollars. Cette propriété, très proche du centre de Saint-Brieux, fut divisée en trois lots dont la vente rapporta $9,306.

Jean Ferré, venu de Blain (Loire-Atlantique) en 1904, à destination de Duck-Lake, prit son homestead à Saint-Brieux et devait y mourir en 1953, à l'âge vénérable de quatre-vingt-quinze ans. Il laissait neuf enfants, quarante-trois petits-enfants et plus de cinquante arrière-petits-enfants, tous à Saint-Brieux et presque tous agriculteurs. Les fils commencent à se retirer au village, laissant les jeunes cultiver des fermes de grande valeur, bien bâties et bien outillées.

L'un de ses gendres, Louis Demay, a trouvé sa voie dans le commerce et l'administration. Originaire de Bordeaux et venu en 1906, il a toujours tenu une grande place dans la vie de Saint-Brieux et dans le mouvement franco-canadien de la province. Ayant passé ses intérêts commerciaux à sa fille aînée et à son gendre, il est maintenant secrétaire de la municipalité rurale et de la municipalité du village. Depuis plus de quarante ans il siège aussi à la grande unité scolaire de Humboldt depuis son érection en 1946. A l'échelle provinciale, on l'a vu président de l'Association catholique franco-canadienne et président des Commissaires d'école franco-canadiens, fonctions d'où il s'est retiré en 1952. Son fils unique, le Dr Maurice Demay, est surintendant de l'Hôpital psychiatrique de North-Battleford et bien connu dans les cercles médicaux de l'Ouest canadien.

Pierre-Mathurin Coquet, de Carquefou (Loire-Atlantique), décédé en 1951 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, a laissé quatre fils et leurs descendants bien établis sur des fermes prospères, notées pour leurs magnifiques rendements.

Joseph Thomas, originaire de Plabennec (Finistère), est allé finir ses jours en Bretagne. Son unique héritier mâle, aidé de ses quatre fils, exploite un groupe de fermes qui rapporte des bénéfices très appréciables à ces vaillants travailleurs.

Pierre Kernaléguen, de Ploaré (Finistère), a aussi communiqué à son fils unique, Paul, le goût des sciences agricoles. Tous deux sont les heureux possesseurs de la ferme Kernal, distributrice de porcs de pure race Yorkshire à travers la province et jusqu'aux Etats-Unis. On peut y voir les résultats frappants d'études sérieuses appliquées à l'exploitation de l'élevage.

Denis Creurer, de Bourbiac (Côtes-du-Nord), devenu veuf avec plusieurs enfants en bas âge, a réussi à leur inculquer l'amour du travail bien fait et l'importance d'une sage administration. Ceux-ci, quoique éparpillés, sont à l'aise et deux d'entre eux ont établi dans le village un commerce très prospère. Joseph Creurer, frère de Denis, a malheureusement été emporté, avec sa femme, à un âge relativement jeune. Tous deux ont laissé un excellent souvenir d'esprit de charité et d'abnégation. Leurs descendants continuent dans la même voie et font fructifier les belles terres que les parents leur ont léguées.

Etienne Pérault, arrivé en 1910 de Bussière-Poitevine (Haute-Vienne), coule aujourd'hui des jours paisibles au village, après avoir accumulé plus de 700 hectares de propriétés que gère maintenant son fils, tout en s'occupant aussi de la vente de machines-agricoles et d'entreprise théâtrale.

En somme, on peut dire qu'à part de rares exceptions, tous les colons venus à Saint-Brieux aux débuts du siècle ont acquis une large aisance en se livrant à la culture mixte, à laquelle la région est spécialement adaptée. Leurs enfants demeurés agriculteurs ont essaimé dans les environs. Les Bretons ont donc accompli, dans ce coin de la Saskatchewan, la mission qui leur avait été confiée il y a plus de cinquante ans. Ceux de leurs descendants qui n'ont pas trouvé place sur la ferme sont partis un peu au hasard à travers le Canada. On en trouve dans l'Ontario, au Manitoba, en Alberta, en Colombie-Britannique. Mais n'est-ce pas le destin de toutes les communautés vigoureuses qui progressent normalement?

Les **Réminiscences d'un pionnier**, de Denis Bergot, publiées à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de Saint-Brieux, m'ont fourni le gros de la documentation pour ce chapitre. L'Album du Cinquantenaire m'a aussi été très utile.

Mon ami, Louis Demay, a été mon guide sûr et a dressé la liste des membres de la colonie bretonne que l'on trouvera en appendice.

CHAPITRE XXIII

L'ABBE BOURDEL FONDE HOWELL (PRUD'HOMME)

Au sud de Saint-Brieux, dans la direction de Saskatoon, on trouve d'autres centres composés de Canadiens français parmi lesquels se sont glissés des colons et des prêtres de France.

L'abbé Constant Bourdel, né à Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Atlantique), était dans la quarantaine lorsqu'il décida d'aller faire du ministère dans l'Ouest. L'idée lui en était venue soudain en s'occupant d'y diriger quelqu'un de sa famille. Il arriva donc en 1904 avec un neveu, Joseph Poillièvre, et sa femme, là où devait naître la paroisse de Howell, dont le nom fut plus tard changé en celui de Prud'homme. Le nouveau curé célébra la messe, le dimanche, dans la demeure du plus ancien catholique de l'endroit, pour cinq familles et deux célibataires des environs. Dans son petit presbytère bâti de peine et de misère, il commença à donner des leçons de catéchisme à une demi-douzaine d'enfants. L'année suivante, la première construction à s'élever sur l'emplacement du village actuel fut un couvent-église, où deux Filles de la Providence distribuèrent l'enseignement. Le futur centre, placé à 400 mètres de la voie ferrée, sur une colline dominant la plaine au nord et au sud, attirait tout de suite l'attention du voyageur.

Cette même année, Mlle Hélène Dejoie quittait sa famille, à Nantes, pour venir s'installer dans la paroisse naissante, qu'elle devait beaucoup aider dans ses débuts. Elle fournit les fonds nécessaires à la construction du couvent et du presbytère. Cette femme généreuse et dévouée mourut en 1918 de la grippe espagnole, contractée au chevet des malades.

Prud'homme abrite aujourd'hui la maison-mère et le noviciat des Filles de la Providence de Saint-Brieuc, qui ont des établissements dans les diocèses de Prince-Albert, Saskatoon, Regina et Edmonton.

Ludovic Normand, né à Arras, commerçant et maître de poste, fut pendant dix-sept ans maire de Prud'homme. Venu parmi les premiers colons de Sainte-Rose-du-Lac, il avait aussi habité Grande-Clairière. Lorsqu'il mourut en 1954, à quatre-vingt-treize ans, ce vieux pionnier laissait douze enfants vivants, avec un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Le curé fondateur, l'abbé Bourdel, vécut quarante-sept années dans sa paroisse, en dépit d'une santé plutôt délicate. Retiré du ministère actif en 1931, sa vie se prolongea jusqu'en 1951. Il mourut dans sa quatre-vingt-dixième année. Mgr Bourdel, fait prélat domestique en 1924, avait été pendant dix ans vicaire général du diocèse de Saskatoon. Son successeur à la cure de Prud'homme, l'abbé Maurice Baudoux — un enfant de la paroise — est aujourd'hui archevêque de Saint-Boniface.

LES ORIGINES DE SAINT-DENIS

C'est en 1905 que les premiers colons — Clotaire Denis, 18 ans, de la Charente-Maritime, Jacques Chevalier et Y. Mével, deux Bretons — s'installèrent dans une assez vaste plaine, à douze milles au sud de Vonda. Quelques semaines plus tard, ils furent rejoints par Jean-Marie, Laurent et Pierre Le Naour. Puis ce furent les Haunyet, d'origine belge, Pierre, François, Joseph et Henri. Au printemps de l'année suivante, vinrent la famille Haudegard, du Nord, composée du père et de ses deux enfants, Jules et Justa, et la famille Henri Hubert, de la Charente-Maritime, avec le père, la mère et deux enfants, Marcel et Jeanne. A citer encore la famille Dellezay, des Deux-Sèvres, dont l'un des fils, Fernand, est toujours là.

(A suivre)

Notre maître le passé

Québec a célébré son trois cent cinquantième anniversaire avec la solennité qui convenait. L'hommage à son fondateur ne prendra fin d'ailleurs qu'à la date anniversaire de sa mort, le vingt-cinq décembre. Il convient de féliciter les citoyens et les sociétés qui ont fait un succès de cette célébration, comme de celle de Carillon.

Mil neuf cent cinquante-neuf nous amènera un troisième centenaire: celui de l'Eglise catholique au Canada et sur la majeure partie du territoire des Etats-Unis. De zélés missionnaires étaient venus au pays dès les débuts de la colonie, jésuites en Acadie, récollets et jésuites à Québec. Ils avaient prodigué les secours de la religion aux colons français et commencé leur travail d'évangélisation auprès des tribus indiennes. Plusieurs d'entre eux avaient même versé leur sang pour la cause de l'Evangile.

Cependant l'arrivée du premier vicaire apostolique en Nouvelle-France est un événement capital. On peut dire que l'Eglise a commencé de vivre, en notre pays, comme société organisée, en ce jour du seize juin mil six cent cinquante-neuf, qui vit François de Montmorency-Laval fouler le sol de la Nouvelle-France. Depuis elle n'a cessé de grandir. Aujourd'hui plus de trois cents évêchés, au Canada et aux Etats-Unis, se partagent le territoire confié au zèle de l'évêque de Pétrée.

Il convient que ce grand anniversaire soit évoqué de façon grandiose. Comme aussi il est de mise que Québec rende hommage, l'an prochain, à Montcalm et à Wolfe, aux deux intrépides généraux que la guerre a réunis dans la mort et dans la gloire. Déjà la France songe à honorer le premier chef spirituel de notre pays et le dernier chef de ses armées en terre canadienne.

Des fêtes d'envergure ne s'improvisent pas. Il faudra que les lignes maîtresses en soient arrêtées d'ici quelques semaines. Nous n'aurons pas trop de sept ou huit mois pour préciser et "réaliser" un programme de fêtes qui puissent rivaliser avec celles qui s'achèvent. Il revient à notre Société nationale Saint-Jean-Baptiste de prendre l'initiative, de mettre à la disposition de l'autorité religieuse son expérience et le dévouement de ses membres.

Nous croyons qu'elle fera, une fois de plus, oeuvre utile. Un peuple qui veut vivre a besoin de retourner, de temps en temps, à ses origines. Il peut être bon de faire choc avec le passé, pour parler le langage à la mode. A condition que le choc ne soit pas une rupture et que, sous couleur de réalisme, nous ne nous coupions pas des sources mêmes de notre vie nationale.

Paul-E. GOSSELIN, prêtre.

1,000 détenus libérés en Algérie

PARIS — Le premier ministre Charles de Gaulle a marqué le quatrième anniversaire de la guerre en Algérie, en ordonnant la libération de 1,000 prisonniers politiques, détenus dans les prisons algériennes.

Les observateurs voient dans ce dernier geste du chef d'Etat français, une mesure visant à réduire la tension provoquée par la prolongation du conflit qui a drainé l'économie française et causé la chute de la 4e République.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Une étape décisive du plan des "divisions" scolaires

Le bill pour amender l'Acte scolaire dans le but de promouvoir l'établissement de grandes "divisions" scolaires au plan du high school au Manitoba a été approuvé en principe par tous les partis politiques qui représentent les électeurs manitobains à l'Assemblée législative à l'heure actuelle. Le texte du Hansard sur ce point est assez clair: Yeas, 55; Nays, Nil. Cette deuxième lecture a été suivie par un examen minutieux du bill en comité et par des amendements de part et d'autre mais, de fait, la réorganisation scolaire en conformité des recommandations de la Commission Royale MacFarlane est un fait accompli au point de vue de la loi scolaire.

Il est à remarquer cependant que cette réorganisation ne deviendra pas une réalité concrète sans avoir traversé deux autres étapes.

En premier lieu, une commission spéciale — Boundaries Commission — doit préparer une carte des projets de divisions dans la province et tenir des séances publiques un peu partout pour entendre les commentaires des électeurs à ce sujet. Ce travail doit être achevé en entier avant le 31 décembre, selon l'hon. Stewart McLean, ministre d'éducation.

Deuxièmement, le ministre organisera un plébiscite dans toute la province en même temps, probablement avant le 1er mars, dans le but de laisser aux citoyens de chaque division la liberté d'accepter ou de rejeter par voie majoritaire l'inclusion dans le plan provincial des divisions.

Il y a donc une marge, et une marge considérable, entre l'approbation du bill en principe, la répartition de la province par la Commission (Boundaries) et l'acceptation d'une division spécifique par les citoyens qui s'y trouvent.

Cette série de gestes a été prévue par la Commission Royale, mais les circonstances qui entourent le passage du bill donnent à la deuxième étape une importance tout à fait spéciale. En effet, au cours de la discussion à l'Assemblée législative sur le projet de loi, les suggestions et difficultés qui ont été exprimées par les membres de l'opposition et même par le ministère, ont démontré que la Commission (Boundaries) pour la délimitation des projets de divisions jouirait d'un pouvoir beaucoup plus vaste que ne l'avait voulu la Commission Royale. M. McLean, par exemple, a expliqué bien franchement qu'il n'y a rien dans l'Acte qui obligerait la Commission d'une division de centraliser l'éducation au plan du high school dans un endroit particulier d'une division. (There is nothing in the Act which requires a Division Board to centralize its high school education in any particular point). Cela est d'autant plus vrai que le texte du bill parle de "site" ou "sites" et "school" ou "schools" à ce propos. Or l'étendue d'un projet de division peut varier énormément si la division peut posséder plusieurs écoles secondaires au lieu d'un high school central et unique. Du coup, la Commission (Boundaries) se trouve investie d'un pouvoir discrétionnaire là où la Commission Royale avait adopté un ton très arbitraire. En commentant d'autres points qui ont été soulevés par MM. Préfontaine et Molgat, le ministre a avoué compter surtout sur la compétence et l'intégrité des membres de la Commission (Boundaries) pour la définition d'un district "isolé" et pour l'inclusion de districts particuliers dans des divisions qui leur seraient sympathiques.

L'importance de la deuxième étape dans le développement du plan des grandes divisions a été signalée d'une façon spéciale quant au poids à donner aux facteurs sociaux et religieux. Dans son Rapport Intérimaire, la Commission Royale a retenu ces deux facteurs parmi les sept qui caractérisent une division provisoire. Mais la Commission Royale avait insisté davantage sur trois autres points de repère: l'évaluation foncière minimum de $5,000,000; au moins 80 instituteurs; pas plus de 50 à 60 divisions dans la province. Or, dans le bill que le gouvernement a présenté, dans les explications qui ont été données par le ministre et dans les réservations qui ont été exprimées par les membres de l'opposition appuyant le bill en principe, il est évident que la division envisagée par l'Assemblée législative diffère sensiblement de celle que la Commission Royale avait en vue.

En effet, le texte du bill déclare que la Commission (Boundaries) tiendra compte des facteurs qui ont été énoncés par la Commission Royale, mais que "nothing in this section (491) prevents the commission from making recommendations not in accord with the principles set out in the Interim Report". (Rien n'empêche que la Commission (Boundaries) puisse recommander ce qui ne serait pas en conformité des principes préconisés par le Rapport Intérimaire.) M. McLean a expliqué le sens de cette clause en ces termes: "The Bill makes it perfectly clear that in applying the factors the Commission (Boundaries) may give such weight as it desires to the relative factors and may change the weight, as it were, in respect of individual divisions." Cela veut dire, il est vrai que les facteurs sociaux et religieux peuvent être ignorés dans la constitution de certaines divisions; mais cela veut dire aussi, et c'est le sens authentique de cette remarque, que la Commission pourrait suggérer la formation d'une division où les facteurs sociaux et religieux auraient une importance décisive, en comparaison des facteurs économiques et démographiques. Afin de rendre les divisions acceptables et d'en éliminer les causes de friction tout en assurant la présence d'éléments qui aident à créer l'entente, le bill, selon cette interprétation, permettrait des divisions ayant une évaluation et un nombre d'élèves moins élevés que le minimum fixé par la Commission Royale.

C'est précisément la possibilité de pouvoir sauvegarder les valeurs spirituelles et culturelles dans des divisions concrètes qui a permis à plusieurs membres de l'Assemblée législative d'appuyer en principe la loi qui conduit à l'établissement de divisions. Il en résulte cependant que les Franco-Manitobains et ceux qui partagent leurs convictions quant au rôle de la langue et de la religion à l'école, doivent faire un effort gigantesque pendant la deuxième étape de cette histoire, dans le but de former des projets de divisions selon leurs légitimes aspirations. En pratique, il s'agit de préparer soigneusement les demandes et suggestions qui pourraient être faites devant la Commission (Boundaries) à l'occasion des audiences publiques qu'elle tiendra ici et là dans la province. Une entreprise de cette envergure demandera des réunions paroissiales et interparoissiales, un fort sentiment de solidarité qui donnera vraiment la première place aux valeurs spirituelles et culturelles, une prudence avisée qui essayera de tenir compte autant que possible des autres facteurs mentionnés par la Commission Royale, et un esprit de corps qui fera rechercher l'avis de ceux qui surveillent les intérêts de tout le groupe partout dans la province. Voilà l'étape à parcourir, du moment où le bill est définitivement approuvé, jusqu'au 31 décembre, alors que la Commission (Boundaries) devra avoir achevé ses travaux et fixé les limites de toutes les divisions à proposer aux électeurs.

Il ne faut pas oublier que cette ligne de conduite est celle qui assurera que les Franco-Manitobains et ceux qui leur sont sympathiques ne se trouvent pas, par des décisions arbitraires, placés dans une position minoritaire dans plusieurs divisions. Une activité intelligente et concertée pour se grouper en divisions est la seule garantie véritable contre ce danger.

Après avoir sauvegardé, autant que possible, de cette façon, les éléments les plus précieux dans l'éducation des jeunes Franco - Manitobains, leurs parents pourraient se poser en toute liberté la question de l'acceptation décisive du plan des divisions, selon l'importance que les électeurs attribueraient aux autres facteurs: augmentation des octrois, danger contre l'autonomie, transport des enfants, contentement des maîtres, etc. C'est un débat qui se déroulera du 31 décembre au 1er mars, probablement. Mais ce libre choix dépendrait radicalement de l'avantage que les Franco-Manitobains auront su tirer, aver intelligence et énergie, de la possibilité de se grouper en divisions où ils se sentent "chez eux".

Mgr Roncalli, nonce . . .

(Suite de la première page)

massive apparaît à la tête des missions diplomatiques qui viennent présenter leurs voeux au chef du gouvernement provisoire, le général de Gaulle. L'ambassadeur des Soviets, qui s'était préparé à haranguer le chef de l'Etat français, doit lui céder la place, et c'est Mgr Roncalli qui prononce le discours d'usage.

Mais l'objet de sa mission est plus ample et plus délicate que cette petite course protocolaire. Des débats difficiles s'engagent entre le gouvernement qui exige "au moins trente têtes d'archevêques et d'évêques" et le représentant du Pape soucieux de défendre les droits de l'Eglise et les prérogatives du Siège apostolique. Le nonce a de nombreux entretiens avec le général de Gaulle et avec M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères. Sa patience, son sourire et son habileté triomphent finalement: seuls, trois évêques devront abandonner leur diocèse.

Dans ses mémoires, M. Dumaine, ancien chef du protocole, raconte ainsi une de ses visites à la nonciature apostolique: "Mon rôle en France, ronronne Mgr Roncalli en déplaçant sa calotte, est celui de saint Joseph. Je dois veiller sur Notre-Seigneur et le protéger discrètement. Je me montre le moins possible à vos gouvernants; quand ils en expriment le désir, M. Bidault m'a reproché de me faire trop rare et nous rencontrer tous les quinze jours. Le cardinal Ferrata, quand il était nonce au début du siècle, allait, chaque semaine, au quai d'Orsay. Mais, susurre Mgr Roncalli, les ministres d'alors étaient généralement des adversaires de l'Eglise; le nonce devait leur rappeler sa présence. Ce n'est pas mon cas, je trouve des amis, je ne veux pas les compromettre."

Toujours selon M. Dumaine, Mgr Roncalli lui aurait un jour déclaré: "J'ai souvent constaté le fait suivant au cours des dîners auxquels j'assiste. Lorsqu'une dame y vient avec une robe un peu trop décolletée, ce n'est pas la dame qu'on admire, c'est le nonce qu'on regarde."

• • •

Mgr Roncalli, que j'ai eu l'honneur d'approcher à maintes reprises, et en compagnie duquel j'ai quelquefois rompu le pain, m'a laissé l'impression profonde d'une très grande vivacité d'esprit et d'une finesse que l'on s'étonnait de trouver dans son corps puissant. Ses yeux surtout, pétillants et malicieux, attiraient l'attention. Il savait conter une anecdote pleine d'humour en plissant les paupières comme s'il savourait lui-même le sel de son histoire. D'un évêque entreprenant, brouillon et dévastateur, il disait de sa voix chantante, toute pleine de l'accent et du soleil d'Italie: "Il est comme le renard de l'Evangile, qui se promène partout avec une torche allumée à sa queue. Et quand le feu a pris, il crie Bravo, bravo . . ."

Reçu un jour très officiellement à l'hôtel de ville de Paris, il subit la harangue d'un président du Conseil municipal qui crut devoir lui faire publiquement grief de "l'intervention du Vatican dans la vie politique française".

Mgr Roncalli répondit en souriant: "Je suis heureux d'être l'hôte de la ville de Paris. Vous savez combien j'aime la France et la langue française. C'est dans un vieux livre, trouvé dans un grenier de mon village, que j'ai appris les premiers mots de votre belle langue. Un livre vieux de trois siècles! Et je crois me rappeler que c'était un traité de politesse . . ."

Il y eut des sourires sur les visages. Mais certains étaient jaunes.

Mgr Roncalli aimait ainsi parler sous une forme allusive. Et même lorsqu'il commettait une erreur de vocabulaire, c'était toujours voulu, car sa connaissance du français était surprenante. Simplement, il employait ce moyen emprunté aux paysans de son pays — de tous les pays sans doute — pour dire en ayant l'air de se tromper, ce qu'il avait réellement envie de dire. Les plus malins s'y laissaient prendre.

Mgr Roncalli aimait passionnément les quais de la Seine et les boîtes des bouquinistes qui en font le charme. Il flânait longuement, à la recherche d'un livre rare et curieux. Il avait institué avec le ministre Robert Schuman, qui partageait son amour des vieux livres, un fructueux système d'échange.

• • •

Mais, ce qui frappait surtout dans celui qui vient de monter sur le siège de Pierre, c'est sa façon d'aborder les problèmes. De nature très optimiste, il amait répéter devant des situations embarrassantes ou difficiles: "Avec l'aide de Dieu, tout s'arrangera". Il rencontrait les hommes, bavardait longuement avec eux, les détendait par son esprit et son humour . . . et trouvait les solutions qui convenaient non sans avoir glané au passage une foule d'informations précieuses. Le contact humain, hors de tout formalisme, tel est en somme le secret de sa prodigieuse ascension jusqu'au Palais du Vatican. Au soir du 28 octobre, le coeur des Français a bondi d'allégresse. Le successeur de Pie XII est un homme auquel ils témoignent une affection particulière, qu'ils connaissent bien et qui aime la France. Et leur prière s'est faite fervente pour rendre grâce au ciel et le remercier d'avoir donné un tel Pontife à l'Eglise.

Maurice HERR.



Sa Sainteté le Pape Jean XXIII

Billet du vendredi

Revue de haute culture publiée à Caracas

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La **Revista Nacional de Cultura**, titre qui n'a pas besoin d'être traduit, paraît depuis vingt ans à Caracas, à raison de six numéros par an. C'est, chaque fois, un fort volume de deux à trois cents pages, où rien n'est négligé des divers aspects de la vie intellectuelle au Venezuela. Malgré les aléas de la politique, les révolutions, les changements de régime, elle apporte son message. Même s'il faut à ses directeurs, comme cela se produisit en 1957, comprimer en une la matière de deux livraisons. J'ai sous les yeux celle de mars-avril 1958, la dernière qui me soit parvenue, consacrée pour sa plus grande partie à l'écrivain Romulo Gallegos, ancien président du pays, à l'occasion de son retour au Venezuela, qu'il avait dû quitter après le coup de main militaire de 1948.

On y trouve une demi-douzaine d'articles sur le romancier et son oeuvre, jusqu'à une étude de littérature comparée: "Aspects du thème de la forêt chez Romulo Gallegos et Horacio Quiroga". En plus, par divers auteurs, un conte et des poèmes; un rappel des polémiques en marge des représentations dramatiques au Venezuela, de 1775 à 1829, par Manuel Perez Villa; une interprétation de l'essence de la poésie, par Federico Riu; une histoire du journal à petit format ou **tabloid** en Amérique du Sud, par Héctor Mujica; une étude sur le peintre Emilio Boggio, par Alberto Junyent, et une autre sur le dix-neuvième salon officiel de l'art vénézuélien, par Clara Diament de Sujo.

• • •

C'est là l'essentiel, mais il y en a encore: la critique des derniers livres vénézuéliens, publiés à Caracas ou ailleurs; celle des livres étrangers; des notes et éphémérides, rappelant au jour le jour les événements littéraires, universitaires, artistiques, scientifiques, à Caracas et ailleurs. On ouvre grands les yeux, rien qu'à l'énumération de certaines manifestations. Et ceux qui, n'en connaissant rien, croient peut-être que le Venezuela est en retard sur nous en matière de culture, doivent se refaire à ce propos des idées neuves.

Sous le seul angle artistique, par exemple, au cours de mars 1958, il y eut à Caracas: le 5, à l'Institut Vénézuélien-Français, exposition de caricatures françaises, publiées de 1800 à nos jours; le 5 encore, à la Galerie d'Art Contemporain, exposition de lithographies par les peintres européens les plus indépendants d'aujourd'hui; le 6, dans les salons de la crypte de la basilique de Notre-Dame de Chinquinquira, exposition de paysages vénézuéliens, dus au peintre espagnol Juan Rodriguez Cabas; le 14, à la Galerie d'Art Moderne, exposition de sculptures et d'émaux sur métal, de l'artiste polonais Stefan Knapp; le 14, dans l'édifice de la Fondation Mendoza, rétrospective honorant Antonio Edmundo Monsanto, où l'on pouvait admirer 80 de ses oeuvres, peintures à l'huile, aquarelles et dessins; le 15, au Club Vénézuélien-Allemand, exposition des oeuvres du peintre Walter Maria Hendrich; le 21, au Musée des Sciences Naturelles, exposition de groupes d'oiseaux du Venezuela, en montrant plus de cent types; le 23, exposition en hommage à Rouault, le célèbre peintre français qui vient de mourir.

Le plus étonnant, c'est que la **Revue nationale de culture**, pour la nommer en français, est publiée par le ministère de l'Education, ou de l'Instruction publique, division de la culture et des beaux-arts. Son tirage est de 12,000 exemplaires par édition, et sa distribution, gratuite. Au Venezuela, ceux qui la veulent n'ont qu'à faire part de leur désir, et le service en est aussi assuré à un groupe choisi, à l'étranger. Il y a là, semble-t-il, une initiative d'ordre intellectuel qui paraît unique au monde, d'autant plus remarquable que le Venezuela, pays dont la population n'atteint pas les six millions d'âmes, est souvent en proie à des convulsions politiques. Romulo **Gallegos**, qui vient d'y être accueilli avec tant d'honneurs, est un des grands lettrés de son pays.

Elu président le 14 décembre 1947, comme candidat de l'Action démocratique, il était chassé du pouvoir en novembre de l'année suivante, par la dictature militaire de Marcos Pérez Jimenez, et il partit pour l'exil. Pérez renversé à son tour et le régime changeant, Gallegos rentre à Caracas. Le ministère de l'Education est responsable d'autres publications dont une revue mensuelle pour les enfants, illustrée et en couleurs, intitulée **Tricolor**, qui se vend un demi-bolivar l'exemplaire, ou environ dix-sept sous. Le ministère prit aussi sur lui d'éditer nombre d'oeuvres d'écrivains, dont celles de Bolivar, d'Alexandre de Humbold, d'Andrés Bello, de Lisandro Alvarado, de Jose Gil Fortoul, qui sont en vente dans les librairies, de même que des collections de livres populaires, à des prix qui n'ont rien de prohibitif.

L'ILLETTRE.

Mémoire sur le recensement canadien de 1961

Le dixième recensement décennal du Canada aura lieu en juin 1961. Selon les informations que nous avons pu obtenir de sources autorisées, il portera tout probablement sur quatre points principaux, la population, le logement, l'occupation et la distribution. Chacun de ces points comportera au moins une dizaine de questions. La plupart de ces questions seront posées à tous les citoyens du Canada. Quelques-unes le seront à un groupe choisi selon la méthode d'échantillonnage.

Les recensements de la population canadienne sont remarquables par leur précision ainsi que par la riche documentation qu'ils mettent à la disposition des hommes de sciences et du public en général. Ils visent à fournir des renseignements d'ordre soit théorique, soit pratique.

Le Conseil de la Vie française s'intéresse particulièrement à la partie de base du recensement, celle qui a trait à la population. Sur ce sujet, il désire vous soumettre quelques considérations et les faire suivre de certaines recommandations.

Cette partie du recensement est importante parce qu'elle concerne directement l'homme, le citoyen canadien. Les autres parties du recensement sont nécessairement en fonction de celle-ci. Avant de savoir comment assurer au citoyen du Canada un logement, une occupation, une équitable part des richesses de la nation, il faut savoir ce que sont les citoyens canadiens, combien ils sont et comment ils sont répartis géographiquement.

Les deux dernières questions sont d'ordre plutôt matériel. La première est d'ordre spirituel et les réponses qu'on y donnera lors du recensement de 1961 orienteront nécessairement la politique du pays en son sens le plus large, celle des gouvernants et des gouvernés, des associations, des institutions et des individus dans des domaines primordiaux, à savoir ceux de la religion, de la culture, de la civilisation, en un mot des valeurs spirituelles qui sont la première richesse, la première force et la raison d'être intrinsèque d'un peuple. Nous estimons en conséquence que le Gouvernement canadien doit apporter un grand soin à la préparation de cette partie du recensement et ne reculer devant aucune dépense pour que la documentation réunie soit aussi complète que possible.

Pour qu'il en soit ainsi, il faut insérer dans cette partie les questions fondamentales suivantes: si l'on procède selon l'ordre en quelque sorte chronologique:

1. Origine ethnique ou ascendance raciale.
2. Lieu de naissance.
3. Citoyenneté.
4. Langue maternelle et langue parlée.
5. Credo religieux.
6. Niveau culturel.

Des pays de vieille civilisation et fortement homogénéisés pourraient omettre l'une ou l'autre de ces questions. Le Canada est un pays relativement jeune. La nation canadienne est en pleine période de croissance et de formation. Elle acquiert peu à peu les traits de sa physionomie sous l'influence de facteurs que l'on peut appeler naturels.

Il ne faut pas oublier que l'art peut modifier l'oeuvre de la nature. Pour parler un langage plus précis, les décisions des législateurs, les conceptions des citoyens eux-mêmes peuvent modeler la nation canadienne selon l'ébauche de 1867 ou lui donner une physionomie toute différente. Ici nous ne pensons pas seulement à des considérations géographiques ou économiques. Il s'agit de l'âme même de la nation, de sa civilisation, de sa culture, de ses credos spirituels, de ses modalités d'expression dont la principale est la langue.

Les citoyens canadiens d'origine française estiment que le Canada doit demeurer une nation chrétienne au point de vue religieux, un pays bi-ethnique, bilingue et bi-culturel au point de vue national. Ces visées fondamentales commandent une politique de peuplement et une idéologie appropriées. Les deux ne sont possibles que si les responsables de cette politique disposent des données de base requises sur l'origine ethnique, la citoyenneté, la langue, la religion, la culture. En fait, chaque citoyen canadien a la responsabilité de l'avenir de sa patrie.

Le groupe canadien-français, pour sa part, est d'autant plus conscient de cette responsabilité qu'il est plus profondément attaché au sol canadien. Les circonstances historiques ont voulu qu'il n'ait, depuis deux siècles, que le Canada pour patrie. Tous ses efforts de réflexion et tout son labeur ont tendu à l'élaboration d'une nation canadienne qui soit une force au service de la justice et de la charité.

L'apport du groupe canadien de langue française est vital pour l'avenir du Canada à moins qu'on envisage cet avenir d'une façon radicalement différente de ce qu'il apparaît actuellement selon les données de l'histoire. Par ailleurs le développement du groupe canadien-français avec sa langue et sa culture propres est une oeuvre complexe et ardue qui requiert beaucoup de dévouement et d'abord beaucoup de lumières.

Le Conseil de la Vie française a été formé, il y a vingt ans, pour coordonner l'immense travail qui s'accomplit au Canada afin d'assurer au groupe canadien-français la place qui lui revient dans la vie du pays et de faire en sorte que la participation de ce groupe à la vie canadienne soit un enrichissement pour tous les citoyens canadiens.

Le Conseil est formé de représentants de tous les groupes français au Canada. Ces représentants se réunissent périodiquement pour des séances d'étude et d'action. Pour en revenir au sujet qui nous intéresse dans le présent mémoire, ils se servent fréquemment des données fournies par les recensements canadiens. Ils sont en mesure d'en apprécier l'importance au point de vue pratique.

C'est avec cette expérience qu'ils vous adressent le présent mémoire. Ils prennent la liberté d'insister, en terminant, sur les questions du recensement qui ont trait à la qualité de la population canadienne. Ils estiment que ces questions n'ont rien d'offensant, qu'au contraire les renseignements qu'on en peut obtenir sont primordiaux pour l'élaboration d'un Canada fidèle à ses origines, uni dans la diversité, respectueux des exigences de la justice envers chacun de ses citoyens et conscient de ses devoirs dans l'univers.

Ils vous remercient de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce mémoire en dépit de vos importantes et lourdes occupations, comme aussi des témoignages que vous avez rendus à la culture française du Canada. Ils vous assurent de leur collaboration dans l'oeuvre que vous poursuivez d'édifier un Canada où tous les citoyens se sentent chez eux dans le respect des credos et des cultures et selon les orientations maîtresses de notre vie nationale.

Le Conseil
de la Vie Française.

Québec, 2 juillet 1958.

Mot d'ordre du dimanche de la Bible

Comment lire la Bible?

MONTREAL — Le dimanche de la Bible, pour 1958, a été fixé au 9 novembre. Son thème a été choisi en vue de faire expliquer aux fidèles le feuillet sur "La sainte Bible", préparé et publié, à la demande de l'Episcopat de la province de Québec, par la Société catholique de la Bible. Ce feuillet a été propagé ou sera propagé dans chaque paroisse. Il a pour but de mieux faire comprendre aux fidèles les enseignements doctrinaux et pratiques de la sainte Bible.

Que savoir avant de lire la Bible? La lecture privée de la Bible n'est pas nécessaire au salut, mais elle est utile pour la vie spirituelle. Romains, 15, 4: "Car tout ce qui a été écrit dans le passé, a été écrit pour notre instruction, afin que par la patience et la consolation que nous offrent les Ecritures, nous ayons l'espérance"; 2 Timothée, 3, 16: "Toute l'Ecriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour redresser, pour former à la sainteté, afin que l'homme de Dieu soit accompli, bien armé pour l'exercice de toute bonne oeuvre."

La lecture privée de la Bible est difficile pour plusieurs raisons. Saint Pierre s'en plaignait déjà en parlant des lettres de saint Paul: Il s'y rencontre des points obscurs, que des gens sans instruction et sans fermeté détournent de leur sens . . . (2 Pierre, 3, 16). Actes, 8, 30-31: "Philippe, s'approchant à la course, l'entendit qui lisait le prophète Isaïe. Comprenez-vous ce que vous lisez? lui demanda-t-il. Comment le pourrais-je, répliqua l'autre, si je n'ai personne pour me guider?"; 2 Pierre, 3, 16: "C'est ainsi que Paul parle dans toutes ses lettres où il traite de ces sujets. On trouve dans ses lettres, il est vrai, des choses difficiles à comprendre, que les gens ignorants et mal affermis détournent de leur vrai sens, comme ils le font d'ailleurs pour les autres passages de l'Ecriture, et cela pour leur propre perte."

La lecture privée de la Bible doit être faite en union d'esprit et de coeur avec l'Eglise, seule interprète autorisée du livre qui contient l'essentiel de son message. Matthieu, 16, 18: "Et moi je te déclare: Tu es Pierre et, sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle"; Matthieu, 28, 18-20: "S'approchant, Jésus leur dit: Toute puissance m'a été donnée au ciel comme sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde"; Luc, 22, 31-32: "Simon, Simon, voici que Satan a obtenu de vous passer au crible comme du froment; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Et toi, une fois ressaisi, affermis tes frères"; Jean, 21, 15-17: "Après les trois protestations d'amour de Pierre, Jésus lui confie le gouvernement du troupeau: Pais mes agneaux, pais mes brebis".

Que faire pour bien lire la Bible? Commencer par découvrir dans sa Bible les textes (Epitres et Evangiles, Psaumes) lus à la messe dominicale. C'est là le point de départ d'une vraie culture biblique. Actes, 2, 42: "Ils se montraient assidus aux instructions des apôtres, aux réunions communes, à la fraction du pain et aux prières"; I Thessaloniciens 5, 27: "Je vous conjure au nom du Seigneur de lire cette lettre à tous les frères"; Ephésiens 5, 19: "Récitez entre vous des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels. De tout coeur chantez et célébrez les louanges du Seigneur"; Colossiens, 3, 16: "De tout coeur chantez à Dieu votre reconnaissance par des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels"; Colossiens, 4, 16: "Quand vous aurez lu cette lettre chez vous, faites-la lire aussi dans l'Eglise de Laodicée. Procurez-vous celle de Laodicée et lisez-la également". Celui qui veut faire une lecture suivie commencera par le Nouveau Testament, en y lisant d'abord les quatre Evangiles, puis les autres écrits. Celui qui veut faire une lecture complète de la Bible ira ensuite dans l'Ancien Testament. Il aura soin de s'instruire sur l'auteur et le but de chaque livre les plus utiles et intéressants.

On doit lire la parole de Dieu avec piété, foi, humilité et désir de progresser en perfection. "Or le Christ, auteur de notre salut, les hommes le connaîtront d'autant plus parfaitement, l'aimeront d'autant plus ardemment, l'imiteront d'autant plus fidèlement, qu'ils seront poussés avec plus de zèle à la connaissance et à la méditation des saintes Lettres, en particulier du Nouveau Testament." (Pie XII, Divino Afflante Spiritu, 30 septembre 1943)

Le banquet de l'union anglaise a un cachet plutôt polyglotte

OTTAWA — Etre invité à un banquet de l'Union des peuples de langue anglaise sous la présidence du prince Philip, y être reçu par une gentille et jolie jeune fille qui vous accueille en français, y entendre le gouverneur général du Canada affirmer que la culture française est un enrichissement pour notre pays et insérer dans son discours un passage en notre langue; y écouter le prince lui-même déclarer que cette union n'a pas pour but d'enseigner l'anglais aux gens: voilà quelques-unes des surprises qui devaient nous être réservées.

Après cela, c'est sans surprise qu'on a pu entendre le très hon. Vincent Massey, en l'honneur de qui avait lieu ce banquet, rappeler que la logique n'a jamais été l'une des caractéristiques des Anglo-Saxons. Sans surprise aussi qu'on a pu voir parmi les convives une tête qui était exactement, et d'une façon presque obsédante, celle du désormais fameux major Thompson. Sans surprise également qu'on a pu voir l'ancien recteur de l'Université Laval, Mgr Ferdinand Vandry, avec une courtoisie et, disons-le, une logique toute française, dire le bénédicité . . . en anglais.

Le menu

La coutume londonienne, tout-autant que la "logique" dont devait parler M. Massey, voulaient que le menu fût imprimé en français, y compris les accents.

En somme, une atmosphère très, disons, commonwealth contemporain: les drapeaux de treize pays le long du mur, preuve qu'on n'est pas superstitieux dans le Commonwealth; une table d'honneur composée de gens de ces treize pays, représentant presque autant de langues et de couleurs; le gouverneur général parlant de la diversité du Commonwealth; la présence de représentants officiels des Etats-Unis et de nombreux délégués de ce pays; une salle brillante où les dernières créations parisiennes de femmes jeunes et jolies faisaient contraste avec le traditionalisme de vieilles dames très victoriennes; la lecture de télégrammes de Sa Majesté la reine et du président des Etats-Unis.

Et, pour couronner tout cela, comme si on avait voulu souligner la remarque de M. Massey sur le peu de souci qu'ont les Anglo-saxons de la logique, aucun hymne national! Aucun portrait de la reine! Un simple toast à Sa Majesté, suivi d'un autre au président des Etats-Unis, portés sans discours par le prince, et dès après le potage s'il vous plaît, ce qui devait permettre aux convives de ne pas se priver de fumer.

Le thème de ce congrès de deux jours, dont c'était le banquet de clôture, était bien conforme à cet état d'esprit: "La contribution des peuples de langue anglaise à un monde en évolution."

Et, par "peuples de langue anglaise" ou, plus littéralement, "peuples parlant l'anglais", on entendait, comme l'ont précisé le prince Philip et M. Massey, ceux qui ont l'anglais comme langue commune, pas nécessairement comme langue maternelle. Car ceux dont l'anglais est la langue maternelle sont une minorité dans le Commonwealth, même une petite minorité dans certains pays du Commonwealth, comme l'a noté le gouverneur général.

Ainsi, sur le plan culturel et psychologique, l'Union des peuples de langue anglaise a suivi exactement la même évolution que le Commonwealth lui-même.

Ce n'est pas tout-à-fait un mouvement culturel comme celui des Alliances françaises: c'est plutôt, si l'on veut, une sorte de société Saint-Jean-Baptiste du monde anglo-saxon, à cette différence près toutefois qu'elle ne veut pas se limiter au monde anglo-saxon, qu'elle cherche à répandre sa forme de culture en tâchant de la rendre acceptable au reste du monde. Elle s'efforce d'être inoffensive, et elle l'est, comme toutes les sociétés d'admiration mutuelle.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 3 novembre avait lieu la réunion régulière des comités. Immédiatement avant, le Conseil se réunissait en session spéciale et votait un montant de $1,000 pour venir en aide aux sinistrés de Springhill, N.-E., et exprimait la sympathie des citoyens de St-Boniface.

M. Henri d'Eschambault, homme d'affaires bien connu, vint expliquer au comité des finances les moyens d'assurer tous les bâtiments qui appartiennent à la ville, grâce à un plan de co-assurance et ainsi épargner un tiers de la prime. Il suggéra aussi de demander à la firme Paterson, Waugh et O'Fallon de faire un estimé de la valeur de notre hôtel de ville; ceci coûterait environ $75.00. Il fut recommandé de discuter plus longuement avec M. d'Eschambault à ce sujet.

M. Everett, fils, de la Dominion Motors, paraissait devant le comité de la circulation pour se plaindre que les affiches "Do not enter", placé devant son poste d'essence au pont Norwood, n'avaient pas été enlevées après la réouverture du pont Provencher; il suggérait en outre d'amender le règlement qui interdit tout "virage à gauche" à la sortie du pont Norwood en direction de Norwood et de remplacer l'interdiction par une autre qui se lirait "tout virage à gauche interdit entre 7 h. et 9 h. a.m. et 4 h. 30 et 6 h. p.m.". Après discussion assez vive au cours de laquelle M. l'échevin Guay dit que si nous ne pouvons faire respecter nos règlements, nous devrions alors les abroger; M. l'échevin Warman suggéra de mettre la suggestion de M. Everett à l'essai et qu'une étude approfondie soit faite afin de soulager la circulation à cet endroit.

M. l'échevin Guilbault aimerait que le public soit renseigné au sujet des permis de construction: il arrive souvent que quelqu'un fasse des réparations, clôtures, trottoirs, etc., et ne sache pas qu'il enfreint les règlements de la ville; M. le maire suggéra qu'on fasse imprimer un feuillet expliquant les diverses raisons pour lesquelles il faut un permis et que ce feuillet soit inclus avec les comptes d'eau une fois par année.

Après une discussion assez chaude sur un système de chauffage à eau chaude ou d'unités à air chaud pour la station de pompes aux égouts, il fut recommandé que M. Muller obtienne des prix d'au moins trois firmes pour les unités à air chaud.

M. le maire demande que l'ingénieur de la ville, ainsi que le commissaire des taxes, fassent rapport sur les obstructions ou empiètements qui pourraient exister sur la rue Paris, ainsi que sur l'occupation non autorisée des terrains de la ville en cet endroit.

On recommande que la requête d'un pompier d'aller demeurer à East St. Paul, Man., lui soit accordée.

Que toutes les affiches au sujet de la circulation, qui avaient été placées ici et là à cause de la fermeture du pont Provencher, soient maintenant enlevées.

Qu'une affiche "Stop when occupied" soit placée à l'entrée principale de l'hôpital sur la rue Taché.

Il fût suggéré que toutes les propriétés dans la ville de St-Boniface soient révaluées, surtout les propriétés industrielles; le développement industriel et le système de zones ont contribué à augmenter les valeurs et puisqu'il n'y a pas eu de révaluation depuis 1953, on estime qu'il pourrait y avoir là une source considérable de revenus; le comité ne croit pas qu'il y aurait beaucoup de changement dans l'évaluation résidentielle et croit que des experts pourraient faire un travail plus complet que si ce projet était laissé aux employés du département d'évaluation: ceci fut remis à l'étude pour plus tard.

Il fut recommandé que lorsqu'il faut remplacer les égouts, les trottoirs ou le pavage, le coût de ces travaux soit prélevé contre les propriétés concernées, et non contre la ville entière.

Il fut recommandé qu'un dîner civique soit offert en hommage aux échevins qui se retirent de la scène en reconnaissance des services rendus et que des bagues d'or leur soient présentées au cours de ce dîner, ainsi qu'à M. Norman Erskine, de la "Norwood Press", qui, pendant 25 ans, a fait le reportage des affaires municipales de notre ville pour son journal; il fut recommandé d'inviter à ce dîner tous les anciens maires et échevins, ainsi que les employés, qui servent la ville depuis 25 ans.

Le comité de santé demande un rapport de l'avocat de la ville en vue d'un amendement au règlement qui concerne les vidanges, de façon que les citoyens pourraient brûler les feuilles mortes et les branches d'arbres.

A lundi soir prochain.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 3 décembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., RESTON (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Reston (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 novembre 1958. (630)

Le R. P. Fournier analyse deux âmes tourmentées

Les membres de l'Alliance Française, lundi soir dernier, applaudirent chaleureusement le R. P. Gaston Fournier, S.J., de Toulouse, France, qui leur avait parlé avec beaucoup de conviction du "Tourment de Dieu chez deux amants de Graham Greene".

Cette conférence fut en effet une étude à la fois psychologique et théologique du drame décrit par le grand romancier catholique anglais dans "La fin d'une liaison". Après avoir campé les trois personnages: le mari Henry Miles, Sarah, sa femme, et l'amant Maurice Bendrix, le Père Fournier s'attarda longuement à décrire les phases diverses (souvent contradictoires) du drame d'amour et religieux qui permit peu à peu à l'âme de Sarah de s'élever, du bourbier de l'amour adultère, jusqu'à l'héroïsme des plus grands renoncements exigés par le Christ, par Dieu "qui est amour".

Amour contradictoire

Cette réponse de Sarah à l'appel du Dieu-Amour se présente, tout au long du roman de Graham Greene, sous deux aspects. D'abord, Dieu appelle à travers l'amour d'une créature, amour assez riche pour faire soupçonner la possibilité d'un infini bonheur, et trop pauvre pour que l'amant ne soit pas obligé de chercher ce bonheur plus haut, dans un autre. Puis, Sarah découvre que c'est à travers le renoncement qu'elle atteindra ce bonheur infini. Ecartelée ainsi entre ciel et terre par l'amour de Maurice et de Dieu, par deux irréconciliables amours, Sarah subit un véritable calvaire.

Il est impossible de résumer en quelques phrases toute la doctrine du Père Fournier. Heureusement qu'il "donna" ensuite son texte aux auditeurs, afin qu'ils puissent relire et méditer son message. L'amour de la créature et, à travers elle, l'amour de Dieu, n'est-ce pas là le grand problème qui agite toutes les âmes?

C'est M. le comte Serge de Fleury qui présenta le conférencier, et le professeur Joubert qui le remercia: tous deux s'acquittèrent de leur tâche avec délicatesse et finesse. Après la conférence, Mme E. Etsell, présidente, et le colonel L. Garneau, vice-président, communiquèrent aux membres présents quelques-unes des activités qui seront au programme prochainement. Ces projets (entre autres présentation prochaine d'un film français de très haute qualité et un dîner-causerie) montrent bien que les membres de l'exécutif ne manquent pas d'audace et d'initiative. Les applaudissements de tous, à l'annonce de tels projets, prouvent qu'ils ont l'appui total des membres. Franchement, l'année 1958-59 a bien commencé et tout laisse croire qu'elle se continuera dans une atmosphère de succès.

Remerciements

M. et Mme Auguste Pichette désirent exprimer par la voix du journal leurs remerciements les plus sincères à tous leurs amis qui ont pris part à la fête du 23 octobre en leur honneur.

Décès

M. Albert Robitaille

M. Albert Robitaille, de 174, avenue Monck, est décédé le dimanche 26 octobre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 65 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Eliane; deux fils, Albert et Pierre; trois filles, Mmes V. Lambert, A. Neault et G. Gagné; deux frères, Joseph et Ernest; quatre soeurs, Mmes M. Chouinard, E. Jobin et S.-A. Lagueux, et Mlle Aldine Robitaille; huit petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 29 octobre en l'église du Précieux-S a h g. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme Albert Robitaille et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur époux et père, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles. Un merci spécial s'adresse à Mgr J.-Z. Robert, à MM. les abbés J.-M. Gagné et C. Empson, au R. P. A. Lemoine, ainsi qu'aux Rév. Soeurs Chanoinesses et des Saints-Noms de Jésus et de Marie et aux porteurs.

M. Urgel Savoie

M. Urgel Savoie, de 612, rue St-Jean-Baptiste, est décédé le dimanche 2 novembre à l'hôpital, à l'âge de 67 ans. Il fut à l'emploi de Toupin Lumber Co. durant 20 ans et se retira en 1955.

Il laisse dans le deuil un beau-fils, Sidney Swain; une belle-fille, Mme T. Miller; six soeurs, Mmes Georgiana Paquin, J.-A. Bleau, M. Pelletier, L.-H. Bayer, J. Bourbonnière et W. J. Sleno; deux petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 5 novembre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement se fit au cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

La Semaine d e l'Appréciation des Jeunes

La semaine prochaine sera dédiée à la moyenne de nos jeunes filles et garçons: la petite qui vient vous vendre des biscuits pour les Guides, le garçonnet qui livre le journal, la gardienne d'enfants, les jeunes gens de la chorale, le gamin qui tond votre pelouse ou pellette votre neige, en d'autres termes, les jeunes qui grandissent sagement et seront les bons citoyens de leurs villes et villages.

Pour un trop grand nombre, qui dit jeunesse dit délinquance juvénile, et pourtant, les statistiques prouvent le contraire de cette opinion. Plus de 95 p. 100 ces jeunes de notre population sont de bons citoyens, qui n'ont jamais eu de démêlés avec la justice et n'en auront probablement jamais. Ces milliers de jeunes semblent être enfouis sous les bombardements des grandes manchettes des journaux qui crient la délinquance juvénile. Et cela malgré que 5 p. 100 ..ulement des jeunes sont des délinquants.

Chevaliers de Colomb
Conseil Goulet no 3681

Initiation

Le dimanche 26 octobre, en l'auditorium du Club St-Vincent, 41 Chevaliers étaient initiés aux 2e et 3e degrés de l'Ordre. Les frères B. Lacerte, G. Forest et E. Desrochers administrèrent le second degré, tandis qu'une autre équipe, sous la présidence du frère Léo Dufault, s'occupa du troisième. Les cérémonies se déroulèrent majestueusement et les nombreux frères présents purent constater avec satisfaction que les nouveaux membres avaient de l'étoffe. Six des nouveaux appartiennent au Conseil Langevin, de Somerset, 12 à Provencher et les autres à Goulet. Cordiale bienvenue à tous ces nouveaux et félicitations aux officiers conférants!

Le banquet du soir vint couronner dignement cette journée mémorable. M. l'abbé Rémi De-Roo était le conférencier invité. Nous sommes convaincu que tous jouirent énormément de son discours et que tous les Chevaliers, anciens et nouveaux, sauront tirer profit de ses sages conseils. Un merci spécial donc à M. l'abbé DeRoo.

Dates à retenir

Le dimanche 9 novembre: déjeuner-communion à La Salle. Départ des automobiles de l'auditorium du Précieux-Sang, à 8 h. 15 précises. Bienvenue à tous les Chevaliers!

Le vendredi 14 novembre: soirée sociale à l'auditorium à laquelle sont invités tous les Chevaliers avec leurs amies et amis.

Le lundi 17 novembre: deuxième assemblée du mois. Il paraît que le conférencier et ses aides ont préparé un programme d'un genre tout à fait nouveau... et que l'invité d'honneur saura piquer votre intérêt au vif...

Rigolons un peu...

Chacun a sa propre formule pour prouver son point... le frère Robin, syndic, semble très intéressé dans celle du frère Poirier, quoiqu'il ne favorise pas les demi-mesures!

Les nouveaux membres ont compris avec raison qu'on peut toujours en apprendre... le frère R. Blanchette, après l'expérience de lundi dernier, a prouvé que même les anciens sont vulnérables sur ce point!

Pauvre Bistouri, tes félicitations sont en retard! Ton manque d'empressement à féliciter un membre de ton Conseil pour sa promotion n'est pas de nature à soulever l'enthousiasme... du député de district! "Réveille-toi..."

RIGOLETTO.

Précieux-Sang

Partie de cartes

La partie de cartes du 28 octobre était organisée par un groupe de jeunes gens: MM. Paul Lauzée, Gilbert Arnal, Gilbert Sicotte, Marius Musso, Robert Guénette, Paul Léger, Paul Sourisseau, Gédéon Lapointe, Denis Tremblay, Roland Marion, Laurent Carrière, Arthur Lavigne, Pierre Robitaille, Richard Labelle, Gérard Lambert, Maurice Delorme, Maurice Normandeau, Gérard Nadeau, Wilfrid George, Normand Dumontet et Marcel Levacque.

Mme J. Bourdon gagna le prix d'entrée; Mlle L. Allard et M. W. Waterhouse, ceux de la cagnotte.

Les prix de la rafle échurent à 1er) Mme M. Leclerc, 2e) Mlle G. Savard et M. G.-R. Baden, 3e) Mlle L. Allard et 4e) M. W. Waterhouse.

A la rafle spéciale, le sort favorisa M. G. Grenier, Mme L. Beaulieu et M. E. Vermeulin.

Caisse populaire à l'étude

M. l'abbé A. St-Laurent, directeur diocésain du Mouvement coopératif, prêcha dimanche dernier sur les Caisses Populaires.

Pour aider la paroisse à fonder une caisse sur une base solide et dans un esprit chrétien et d'entraide sociale, une série de cercles d'étude a commencé le mercredi 5 novembre, à 8 h. p.m., à l'école et se continuera tous les mercredis soirs pour environ 14 semaines.



M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier vient d'être nommé président d'un comité aviseur dont le but sera de prêter main-forte aux groupes qui donnent priorité aux facteurs religieux et culturels dans la formation de grandes "divisions" scolaires au Manitoba. Le comité est composé de présidents de diverses associations, de spécialistes, etc., avec pouvoir d'augmenter son personnel pour fins de recherches. Le comité ne prendra pas position sur l'acceptation éventuelle de divisions par les électeurs, mais s'efforcera d'obtenir la reconnaissance des exigences religieuse et culturelle dans la formation de projets de division, travail qui se poursuivra dans la province jusqu'au 31 décembre.

La vie politique

(Suite de la première page)

La présence française à la Chambre devient de plus en plus affaire de routine. MM. Préfontaine et Teillet, comme d'habitude, saisissent toutes les occasions qui se présentent pour glisser des observations en français dans le débat, et M. Roblin se montre, comme disait un commentateur, "ambidextre" occasionnellement.

Le Hansard permet d'établir un texte qui retient davantage l'attention, soit la deuxième partie de l'hommage au pape, qui a été formulé par M. Préfontaine, en ces termes: "... L'Eglise catholique, comme vous le savez, c'est l'Eglise universelle. La province du Manitoba se devait, il me semble, de poser le geste déposé aujourd'hui par le Premier Ministre et je tiens, Monsieur l'Orateur, à assurer le nouveau chef, le nouveau Pape Jean XXIII, de la plus entière soumission de ses sujets catholiques de cette Province et à lui assurer les voeux qu'ils font — des voeux sincères pour un règne fructueux et long."

M. Préfontaine d'ailleurs a bien montré que les membres de son parti peuvent être "vieux" sans être "fatigués", comme le disait M. Campbell, car le député de Carillon a prononcé un des discours les plus appréciés de la session sur les déficiences



du C.C.F. comme parti de l'opposition et un autre discours, fruit de beaucoup de recherches, au sujet des effets du bill sur les grandes "divisions" scolaires. Il a insisté surtout sur l'élément de coercition dans le bill qui refuserait les nouveaux octrois aux régions qui n'accepteraient pas les "divisions".

A son tour, M. Teillet a fait allusion à la situation des écoles privées, dont le sort a été laissé à un rapport ultérieur de la Commission Royale.

M. Molgat a joué un rôle important dans l'attaque sur le bill du crédit agricole, demandant que le pourcentage des intérêts soit réduit de 6 à 5 pour cent.

Il a proposé que la deuxième lecture du bill soit remise pour le moment, ce qui a provoqué un vif échange d'idées entre l'hon. M. Roblin et MM. Molgat et Campbell, avec menaces de consultation populaire. Cependant, le gouvernement en comité a accepté de fixer le taux d'intérêt à celui que la province paye pour ses emprunts, en plus d'un pour cent pour couvrir les frais d'administration.

M. Molgat a pris part aussi au débat sur le bill-scolaire, en demandant une définition plus précise des districts "isolés", tels qu'on les trouve dans le nord de son comté.

Le discours du trône a été adopté après neuf jours de débat.

Constation médicale

Le docteur Cornue prend le pouls d'un malade en même temps qu'il observe sa montre.

Au bout de quelques secondes, et comme le patient a les yeux fermés: "Bizarre... bizarre!", dit-il.

Ou bien il est mort... ou bien ma montre est arrêtée.

La cathédrale jubilaire

Le Sanctuaire

Après avoir admiré le magnifique autel de la cathédrale (décrit la semaine dernière), le visiteur — c'est tout naturel — porte le regard de gauche à droite pour une étude plus détaillée du sanctuaire.

A l'arrière-plan du côté de l'épître, il aperçoit une statue de la Vierge du Rosaire, puis l'imposant trône de l'archevêque, surmonté d'un baldaquin; à droite, une statue de sainte Jeanne d'Arc, don de paroissiens français. A l'avant-plan, l'oeil s'arrête sur une énorme croix de bois adossée à la première colonne. On raconte que ce crucifix fut acheté en 1917, lors de la conscription, par quelques individus dans le but d'obtenir une spéciale protection pour leurs coparoissiens qui prirent part à la première guerre mondiale. Tout près de la sainte table à gauche, on distingue une sainte Anne et la Vierge et, de l'autre côté, une statue de la Petite Thérèse de l'Enfant-Jésus. On remarque évidemment les bancs du clergé des deux côtés du choeur, puis un pupitre genre lutrin, un peu à droite de la grande allée.

La chaire

On n'a pas à chercher une chaire dans les airs... car celle-ci, qui a déjà existé, fut remplacée en 1935 par un meuble pupitre très simple en bois de merisier ou d'érable monté sur pattes de fer forgé et bien fixé au plancher. Jusqu'à ce qu'on redécore la cathédrale en 1934, ou en 1935, une massive chaire en acajou sculpté et fixée à la première colonne à gauche, occupait une place de choix presque à la hauteur du jubé. Situation malencontreuse pour diverses raisons: on dit que les gens occupant la galerie sud ne pouvaient pas voir les prédicateurs; que plusieurs de ceux-ci souffraient du vertige et que l'acoustique de l'édifice transmettait mal la voix de celui qui prêchait. Il fut donc décidé de la descendre. Cette chaire fut ensuite installée sur un piédestal et sur des roulettes. On la faisait rouler au besoin de gauche au centre de la cathédrale, en face de la grande allée. Plus tard, on la changea pour une chaire en bois beaucoup plus léger qu'on transportait dans le sanctuaire au moment du sermon. Aujourd'hui, un microphone sert au prédicateur qui n'a qu'un pas à faire de son banc au pupitre.

Le sanctuaire, qui forme un demi-cercle à l'arrière, mesure 56 pieds dans sa plus grande largeur. De chaque côté on trouve une sacristie et deux autels latéraux. Les autels de gauche sont ornés des statues du Sacré-Coeur et de l'Immaculée Conception; ceux de droite, d'un saint Joseph et d'un saint Jean-Baptiste. Ils furent donnés à la paroisse par différentes sociétés. En arrière du maître-autel, la sacristie principale, mesurant 86 pieds de longueur et 21 pieds de largeur, sert aussi de chapelle.

Précieux-Sang

Ligue des Quilles

Equipe	Points
Toupin Lumber	4
Les Météores	9
Les Royals	9½
Les Hirondelles	10½
Les Aces	11½
Leo's Electric	11½
Sunshine	14
Les Joyeux	14
Dames:	
H 1 P—R. McCoughan	245
H 3 P—R. McCoughan	556
Hommes:	
H 1 P—A. Girard	257
H 3 P—A. Girard	708
Equipes:	
H 1 P—Les Joyeux	1278
H 3 P—Les Joyeux	3551

Décès

Mme Yvonne Dubuc

Mme Yvonne Dubuc, autrefois de St-Boniface, est décédée subitement à Montréal le mardi 4 novembre.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, M. A.-J.-H. Dubuc, trois fils, Paul, de Montréal, Louis, de Baltimore, E.-U., et Charles, de St-Norbert, Man., et une fille, Mme W. Schermer (Claire), de Montréal.

Le service fut chanté jeudi dernier à Montréal.

M. Joseph-N. St-Germain

M. Joseph-Napoléon St-Germain, de 1051, chemin Ste-Marie, est décédé le dimanche 26 octobre à sa résidence, à l'âge de 79 ans. Il était un vétéran de la première grande guerre.

Il laisse dans le deuil son épouse, Joséphine; quatre frères, Georges, Max, Ralph et Sam, et deux soeurs, Mmes A. Carrière et O. Williams.

Le service fut chanté le jeudi 30 octobre en l'église de St-Eugène. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Vital.



L'Hallowe'en fut l'occasion d'une joyeuse fête pour les jeunes de St-Boniface qui se sont joints aux Gais Manitobains pour une soirée costumée au Cercle Ouvrier, vendredi soir dernier. Les costumes étaient variés, originaux, comiques, fantaisistes, etc. Et les deux jeunes sur la photo ne sont qu'un exemple des centaines qui évoluaient dans la salle en dansant ou . . . se pavanant . . . des clochards, tziganes, arabes, dames de l'ancien temps, sorcières, Chaperon rouge, Robin des bois, etc. Sous les masques noirs fusaient les rires joyeux car la musique entrainante, les jeux et les papillottes semaient la gaieté chez cette jeunesse. La jeune Hollandaise, à gauche dans la vignette, est Jocelyne Heiget, de 469, rue Aulneau, et l'Indienne, Paul Mercure, de 150, rue Notre-Dame. (Photo John Gordon)

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Dans notre chronique de la semaine dernière nous avions une nouvelle intéressante pour nos auditeurs sportifs. Nous sommes maintenant en mesure de leur donner la cédule des joutes de la ligue junior de hockey qui seront diffusées sur les ondes de CKSB.

Cédule des parties de hockey au 31 décembre

HEURES
10 h. p.m. sur semaine
2 h. p.m. le dimanche

CEDULE
Dimanche 9 novembre
MONARCHS vs CANADIENS
Dimanche 16 novembre
CANADIENS vs BRAVES
Mardi 25 novembre
MONARCHS vs WHEAT KINGS
Jeudi 27 novembre
MONARCHS vs BRAVES
Dimanche 30 novembre
MONARCHS vs RANGERS
Dimanche 7 décembre
CANADIENS vs MONARCHS
Mardi 9 décembre
CANADIENS vs RANGERS
Jeudi 11 décembre
MONARCHS vs RANGERS
Jeudi 18 décembre
MONARCHS vs BRAVES
Dimanche 21 décembre
MONARCHS vs CANADIENS
Mardi 23 décembre
CANADIENS vs RANGERS
Vendredi 26 décembre
CANADIENS vs BRAVES
Mardi 30 décembre
MONARCHS vs WHEAT KINGS

Les dimanches où il n'y aura pas de hockey le poste CKSB diffusera des opéras en entier. Voici ceux qui seront entendus cette année: le 23 novembre, "La fiancée vendue" (Smetana); le 14 décembre, "Samson et Dalila" (Saint-Saëns); le 28 décembre, "Eugène Onegin" (Tchaikowsky).

Samedi, au Ranch 1250, le poste CKSB aura le plaisir de vous présenter quelques groupes d'artistes. Vous aurez l'occasion d'entendre Fred Fedun et ses "Prairie Buckaroos" qui servent les auditeurs depuis nombre d'années. Seront également avec nous, les "Sons of the Golden West", les "Rhymth Rangers" et Edward Martin. Bravo, les cowboys!

Chaque mardi, le poste CKSB diffuse un programme qui permet aux jeunes du Manitoba de participer activement à nos émissions. C'est le programme "Point d'interrogation" qui mettait aux prises cette semaine les élèves de l'école de La Broquerie et les élèves de l'école du Précieux-Sang.

Tous les vendredis de chaque semaine, le courrier de l'oncle Ubald passe en ondes à 4 h. 30.

Nous invitons les petits neveux et les petites nièces à nous envoyer leurs requêtes et leurs demandes spéciales.

Le poste CKSB offre ses félicitations à son voisin d'ondes CFAM, Altona, qui vient de porter son pouvoir de 1,000 à 5,000 watts.

Le poste CKSB a veillé pendant toute la nuit de lundi à mardi dernier, pour diffuser les cérémonies du couronnement du pape à Rome. C'est Yves Rémillard qui montait la garde.

Plusieurs opérettes espagnoles ou "zarzuelas" sont rangées depuis fort longtemps dans une section classique de la discothèque, et Rossel les a sorties pour vous en présenter les plus beaux passages, au programme d'opérettes du samedi à 1 h. 30. Donc, pendant le mois de novembre, vous pourrez faire connaissance avec quelques personnages pathétiques et inquiétants, appelés "Cecilia Valdes", "Dona Francisquita", la "Dolorosa" et "Luisa Fernanda".

Le Père Gaston Fournier, jésuite français, nous arrivait du Pacifique au début de la semaine. Le Père Fournier parle avec autorité de la recherche spirituelle dans la littérature française contemporaine, et il est resté enthousiasmé de l'accueil qu'il a reçu naguère dans les grandes capitales de l'Amérique du Sud, où il a prononcé des conférences — en français — sur la France catholique. Toutefois, il a été très circonspect lorsque nous avons essayé d'attaquer la prédication aux foules modernes . . .

La boite aux interviews accueillait aussi M. Naim Kattan, journaliste juif de langue française, bien connu à Radio-Canada. Originaire de Bagdad, M. Kattan nous a fait part, trop brièvement, hélas, de ses connaissances du monde arabe. Il parle avec autant d'aisance des ruines de Babylone, qu'il allait visiter pendant sa jeunesse, que de la politique de Nasser. C'est à Bagdad même que cet éminent journaliste a pris sa formation française, qui le conduisit à Paris, puis à Montréal, où il rédige le "Bulletin du Cercle Juif". En somme, trois mondes parfaitement harmonisés en une personne: le juif, l'arabe et le français. Nous avons regretté de nous limiter à un peu d'histoire et à la politique, car M. Kattan connait très bien la littérature arabe et la religion musulmane. Nous avons hâte de l'entendre à Radio-Canada dans les entretiens qui seront le fruit de sa tournée actuelle à travers l'ouest canadien. Etant lui-même néo-canadien, il étudie présentement l'intégration des groupes ethniques au Canada et il s'intéresse tout naturellement davantage à la minorité canadienne-française.

Depuis lundi dernier, après le rendez-vous chez Eaton, c'est-à-dire avant les nouvelles de 11 h., vous pouvez entendre les "Mémoires d'une fermière de l'ouest", écrits spécialement pour CKSB. Ne manquez pas cet intéressant récit vécu, pendant qu'il passe . . .

M. Ovila Morin, de Mariapolis, est décédé à Ste-Geneviève

MARIAPOLIS — A Ste-Geneviève, chez sa fille, Marie-Anne (Mme Conrad Bouvier), le mardi 21 octobre, mourait subitement M. Ovila Morin, âgé de 81 ans.

Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale de Mariapolis le samedi 25 octobre, à 11 h. a.m., par le fils du défunt, M. l'abbé Louis Morin, curé de St-Georges, assisté de MM. les abbés O. Moquin, curé de Somerset, et E. Fontaine, curé de Mariapolis, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient aux funérailles de M. Morin: Mgr J.-Z. Robert, P.A., V.G., de St-Boniface, MM. les abbés L. Turcot, curé de St-Eugène, P. Deschênes, curé de Treherne, et L. Beaulieu, secrétaire de Son Exc. Mgr M. Baudoux, ainsi qu'une foule nombreuse, donnant ainsi à la famille éprouvée un témoignage de sympathie.

Les porteurs furent MM. Joseph-G., Charles et Aimé Morin, fils du défunt, Joseph Morin, son frère, Georges Fraser et Conrad Bouvier, ses gendres.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, M. l'abbé Louis Morin, curé de St-Georges, Charles, Joseph et Aimé, de Mariapolis; sept filles, les Rév. Srs St-Antoine-de-Padoue, religieuse du Précieux-Sang, Louise-de-France, s.j.s.h., missionnaire en Afrique, Marie-des-Cinq-Plaies, s.j.s.h., de Woodridge, et St-Léopold, s.j.s.h., de Sandy Bay, Nora (Mme G. Fraser), de St-Boniface, Marie-Anne (Mme C. Bouvier), de Ste-Geneviève, et Aurélie (Mme E. Fiola), de Mariapolis; 26 petits-enfants; 4 arrière-petits-enfants; deux frères, Théodore et Joseph, et deux soeurs, Mmes L. Dupuis et C. Boulet.

La gerbe glanée par l'église dans la famille Morin est un témoignage éloquent des vertus de ce père vraiment chrétien.

Remerciements

La famille de M. Morin tient à remercier bien sincèrement Mgr J.-Z. Robert et MM. les docteurs Doyle et Lafrenière, de Ste-Anne, ainsi que tous les parents et amis, qui lui ont témoigné leurs condoléances lors de sa cruelle épreuve.

St-Georges

Çà et là

A l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Zéphir Chèvrefils, leurs enfants organisèrent une veillée-surprise le 18 octobre. Tous ceux qui ont participé à cette soirée intime en garderont un bon souvenir.

M. et Mme Joseph Dupont se rendirent à St-Adolphe pour assister au mariage de leur belle-soeur et soeur, Mlle Lucille Legal.

Mme Georgina Vincent eut le bonheur de recevoir la visite de M. et Mme Paul Landry, de St-Boniface.

Sincères condoléances à M. l'abbé Louis Morin, curé, ainsi qu'aux Rév. Srs Marie-des-Cinq-Plaies et Louise-de-France, à l'occasion du décès de leur père le 21 octobre.

Otterburne

Bazar

Le dimanche 9 novembre aura lieu le bazar paroissial. Il commencera par un souper servi par les dames de la paroisse, de 5 h. à 8 h. p.m. Il y aura un comptoir d'articles variés que l'on pourra se procurer à des prix modiques. Des jeux, y compris le bingo, vous permettront de passer une agréable soirée en compagnie de vos parents et amis.

Vous êtes tous cordialement invités à ce bazar. Les personnes venant de la ville peuvent se rendre à Otterburne par le chemin no 59.

Le comité de direction est composé de MM. Aurèle Lacasse et François LaRoche, président et vice-président, Mme Jean Saive, secrétaire, et MM. Napoléon Roy, Gérard Vermette, Gérard Gobeil, Louis Robidoux et Georges Carrière.

Transcona

Retraite paroissiale

Le R. P. Victor Crean, C.Ss.R., prêche actuellement une retraite pour les paroissiens de Transcona. Celle-ci a commencé le 2 novembre et se prolongera jusqu'au 16 novembre: la première semaine pour dames et demoiselles et la deuxième pour hommes.

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb auront une réunion genre conférence, le jeudi 20 novembre, à 7 h. 30 p.m., dans l'auditorium de l'école paroissiale. Le 16 novembre sera le dimanche de communion des Chevaliers.

Noël Blanc

Pour aider aux pauvres de Transcona et des environs à l'occasion de Noël, les Chevaliers de Colomb de la paroisse organisent chaque année un grand bingo au profit du Noël Blanc. Cette année, la soirée aura lieu le dimanche 14 décembre, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école. Tous seront les bienvenus.

Bazar d'automne

La Ligue des Femmes Catholiques, section Notre-Dame de l'Assomption, de concours avec la section St-Joseph-Ouvrier, organise présentement le bazar annuel d'automne qui aura lieu le samedi 15 novembre dans l'auditorium de l'école, 431, rue Rosseau est. L'ouverture se fera à 11 h. a.m. avec une invitation au café et se terminera tard dans la soirée.

Mlle Hélène Blais en est l'organisatrice. Sont en charge des divers comptoirs: couture, Mme A. Lamoureux; lainages et articles de fantaisie, Mme A. Lambert; vêtements pour bébés, Mmes A. Everton et M. Wylie; bonbons, Mme T. Altomare; paquets mystérieux, Mme A. Prenty; pêche, Mme J. A. Stewart et les Guides; pâtisseries, Mme A. Stein; livre de recettes d'art culinaire, Mme L. Dion. Mmes A. Bédard et R. Berthelette seront en charge de la cuisine; Mme P. Zolondek, tombola; Mme C. Rasmussen, roue de fortune; Mme C. Ziegler et Mlle Coulombe, hôtesses. Les jeux d'adresse et de hasard seront dirigés par les Chevaliers de Colomb et le bingo, par le Club social.

Tous les différents groupes paroissiaux prêtent main-forte pour le succès de cette entreprise. Les recettes serviront au soutien de l'école paroissiale. Tous sont cordialement invités à ce grand bazar. Un panier d'épicerie d'une valeur d'environ $20.00 sera offert comme prix d'entrée.

L.F.C.

A la dernière réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, section Notre-Dame de l'Assomption, tenue le 28 octobre, Mme E. A. Trudell, du comité d'organisation du Conseil diocésain, était l'invitée d'honneur. Elle parla de la Ligue en général.

L'assemblée de 43 membres se divisa en groupes pour étudier les détails des divers comités de la Ligue et leurs fonctions. Mme A. Lambert, du comité des résolutions, remercia l'invitée.

Les correspondants

des paroisses et des institutions scolaires du Manitoba

sont cordialement invités à prendre part à une réunion d'étude

le samedi 15 novembre 1958

aux bureaux de rédaction du journal 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Les membres du personnel, sous la présidence du R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, vous expliqueront dans le détail "comment" se fait votre journal hebdomadaire: préparation des articles de fond et d'intérêt international ou national, lecture des chroniques paroissiales, nouvelles municipales, scolaires, sociales et autres. Vous visiterez ensuite les ateliers sous la direction du R. F. Roméo Cloutier, O.M.I. Vous pourrez causer et discuter avec les membres du personnel.

La réunion commencera à 1 h. 30 p.m. et se terminera, en fin d'après-midi, par un souper-buffet . . . gratuit.

Tous les correspondants attitrés sont les bienvenus. Dites-nous tout simplement avant le 13 novembre si vous venez.

NOM ....

ADRESSE ....

Eléphant blanc sur la scène, prouesse du Cercle Molière

La présence sur une scène de théâtre d'un éléphant est chose inattendue, surtout ici au Manitoba où les éléphants brillent plutôt par leur absence. Le Cercle Molière va pourtant réaliser cette prouesse, le 27 novembre, au théâtre Dominion, quand il présentera la célèbre comédie d'Alexandre Rivemale, AZOUK.

AZOUK, c'est le nom d'un éléphant blanc sacré, qui se trouve mêlé à la vie de Son Honneur le Maire et de sa famille, dans un paisible village de Provence. L'éléphant sacré arrive inopinément au milieu de tout ce monde, et qui plus est, au moment des élections municipales.

Il est certain que la curiosité l'emportera chez vous et que vous viendrez voir AZOUK au théâtre Dominion, le jeudi soir 27 novembre.

Les billets numérotés, pour cette soirée, sont en vente chez Huot, tailleur, 200, avenue Provencher, St-Boniface. Prix des billets: $1.25 et $1.00.

St-Laurent

Mariage Moroz-Blais

Le samedi 25 octobre, le R. P. R. Tessier, O.M.I., vicaire, unissait dans les liens du mariage Mlle Rose-Marie Blais, fille de M. et Mme François Blais, avec M. Jack Peter Moroz, de Winnipeg. Paul et Gérald Chartrand, cousins de la mariée, servaient la messe.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, précédée de la petite bouquetière, sa soeur, Nicole, et suivie des filles et garçons d'honneur. M. J. Moroz accompagnait son fils.

Mlle Rhéa Chartrand, cousine de la mariée, joua une marche nuptiale. M. Adrien Chartrand et M. et Mme N. Dumont chantèrent des cantiques appropriés.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche en satin recouvert de dentelle de nylon et de tulle. Son voile trois-quarts était retenu par une couronne de perles et de pierreries étincelantes. Elle portait un bouquet de roses rouges et blanches.

Les filles d'honneur, Mlles Thérèse Blais et Elizabeth Moroz, soeurs des mariés, et Patricia Dumont, étaient vêtues de robes rose pâle, jaune et vert pâle respectivement. Leurs coiffures étaient de mêmes nuances que leur robe.

M. Laurel Blais, frère de la mariée, et deux frères du marié agissaient comme garçons d'honneur.

A la suite de la cérémonie, le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, et les invités se rendirent chez les parents de la mariée où un succulent dîner les attendait. Dans l'après-midi, les mariés et leur cortège allèrent se faire photographier à Winnipeg. Un souper fut servi à 300 invités dans la salle Prosvita. Tous passèrent une agréable soirée.

Le lendemain, les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces à Toronto et dans divers autres endroits. A leur retour, ils résideront à Winnipeg.

Les nouveaux époux remercient tous ceux qui leur ont donné de nombreux cadeaux et qui ont aidé à faire de cette fête une journée mémorable.

Va-et-vient

M. et Mme Colin Flamand avaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme G. Haleck (Esther), de Lorette, P.Q., au cours de septembre et d'octobre. Ils passèrent quelque temps à St-Laurent et se rendirent ensuite à Hudson Bay Junction visiter les parents de M. Flamand. De là, ils revinrent dans la paroisse où leurs nièces avaient organisé une veillée d'adieu chez M. et Mme Lionel Allard, soeur de Mme Haleck.

Baptême

Le 28 septembre: Marie-Clarisse-Bernadette, fille de M. et Mme Nelson St-Goddard, née le 25 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Chartrand, oncle et tante de l'enfant.

Conférence de vie sociale . . .

(Suite de la première page)

Dès la séance d'ouverture, le dimanche après-midi, après quelques mots de bienvenue par Mgr Pocock, un laïque éminent sera le principal conférencier: M. J. F. Leddy, doyen des Arts et Sciences à l'Université de Saskatchewan. Sa conférence portera sur le thème général des journée d'études: "Le chef social chrétien."

M. Claude Jodoin parlera à 8 h. p.m. au même endroit, sur "Le chef chrétien et l'industrie".

On prépare ces journées d'études sociales depuis longtemps à Winnipeg. Il y eut 4 réunions spéciales du clergé. Des groupes de laïques se sont réunis chaque semaine. Les discussions dans les paroisses étaient organisées sous la présidence du R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur. Le R. P. G. Laviolette, O.M.I., et M. Bernard Daly, respectivement directeurs du Western Sunday Visitor et des Services d'Information du CCC à Ottawa, étaient responsables du service de nouvelles envoyées régulièrement aux divers journaux du pays.

Résultats pratiques

Il est certain que tout ce travail de préparation incitera la population à participer activement à ces journées d'études sociales, du 16 au 18 novembre. On pourra alors obtenir, comme le demandait S. S. Pie XII de vénérée mémoire dans son récent message aux semaines sociales du Canada, que l'enseignement donné au cours de ces journées "pénètre de façon efficace les milieux de vie auxquels il est destiné . . . Il faut souhaiter que la prochaine session ait une large audience parmi tant de catholiques qui, aux divers postes d'autorité qu'ils occupent dans la vie professionnelle et civique, désirent connaître la voie à suivre pour répondre toujours mieux aux exigences supérieures de la justice et de la charité."

"La difficulté de la tâche (soit de préparer de vrais chefs sociaux chrétiens), son importance aussi pour l'avenir de votre patrie", continue le message, "qui, comme toute nation, a besoin de chefs pénétrés de la grandeur de leurs responsabilités devant Dieu et vis-à-vis de leurs frères, confèrent à la Semaine sociale de 1958 un intérêt tout spécial."

Rural Municipality of Ritchot

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Municipality of Ritchot, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to be directed, and bearing date the 3rd day of November A.D. 1958, commanding me levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on the 15th day of December, A.D. 1958, at the council chambers in the village of St. Adolphe, in the said Municipality, at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

Description	Arrears	costs	Total
Part of N.E. of 20-9-4E., as described in C.T. 686112	358.55	1.00	359.55
Part of S.E. of 20-9-4-E., as described in C.T. 686112	104.42	1.00	105.42
Part of S.E. 30-9-4-E., as described in C.T. 607083 as follows: S'ly 6.5 chains of N'ly 14.5 chains of L.S. 7 and 8, East of the Seine River	300.78	1.00	301.78
North half of Lot 211, Parish of St. Norbert	268.98	1.00	269.98
Part of Lot 232, Parish of St. Norbert as described in Certificate of Title No. 712823	287.03	1.00	288.03
Lot 256 of the Parish of St. Norbert C.T. 761772	678.70	1.00	679.70
Lot 13, Plan 4930 village of Ile-des-Chênes C.T. 788149	261.65	1.00	262.65
Part S.W. 15-7-3-E., C.T. 535869 L.S. 3 and 6 except W 5 chains	228.94	1.00	229.94
S.W. 24-7-/ 3 East	625.61	1.00	626.61
West half of N.E. 16-8-4-E.	342.62	1.00	343.62
Easterly 15 chains of N.W. 16-8-4-E.	255.62	1.00	256.62
N.E. 28-8-4 East	582.95	1.00	583.95
E½ of N.E. 32-8-4-E.	423.81	1.00	424.81
East half of S.E. 32-8-4-E.	421.59	1.00	422.59
Lot 626 Parish of Ste. Agathe, unpatented	761.52	1.00	762.52
582 Parish of Ste. Agathe	910.29	1.00	911.29
Lot 552 Parish of Ste. Agathe	907.43	1.00	908.43
Part of Lot 573 Parish of Ste. Agathe, C.T. 704694	188.62	1.00	189.62

All above lands are patented, except where noted, and subject to any existing right-of-ways for roads or drainage ditches.

Dated at St. Adolphe, Man., this 3rd day of November, A.D. 1958.

E. BRODEUR,
Clerk.

La Broquerie

Mariage Bertrand-Bédard

Le samedi 11 octobre, à 10 h. a.m., en l'église St-Joachim de La Broquerie, M. l'abbé Lucien Senez, curé, bénit le mariage de Mlle Anita Bédard, fille de M. et Mme Arcade Bédard, avec M. Jules Bertrand, fils de M. et Mme Ferdinand Bertrand, de Richer. Armand et Clément Bédard, frères de la mariée, assistaient M. le curé.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche. Le corsage de dentelle avait une encolure genre bateau garnie de perles et longues manches se terminant en pointes de lis. La jupe de satin sur crinoline était couverte à l'avant de tulle garni de larges empiècements de dentelle et se terminait à l'arrière par une multitude de petits volants de tulle partant de la taille jusqu'au bas de la jupe. Son long voile bordé de dentelle était retenu par une tiare. Son bouquet en forme de cascade se composait de roses rouges.

Le cortège était formé d'une dame d'honneur, Mme Aimé Rivard, soeur de la mariée, et de deux demoiselles d'honneur, Mlles Mariette Bertrand et Rose-Marie Bacon. Elles étaient vêtues de robes blanches de longueur ordinaire et coiffées de petits chapeaux de plumes et de satin assortis. Leurs bouquets étaient de roses roses.

Les garçons d'honneur étaient MM. Edouard Bacon et M. Lafrenière.

Durant la messe, MM. Pierre et François Laroche interprétèrent de beaux cantiques dont l'"Ave Maria", le "Panis Angelicus" et l'"Agnus Dei" de Bizet. Mme Narcisse Fournier touchait l'orgue.

Après la messe, un succulent banquet fut servi aux nouveaux époux et à leur quelque 75 invités. Un programme récréatif après le dîner agrémenta tout le monde. La journée se termina par une soirée dansante.

Après un court voyage à Detroit Lakes et à Fargo, E.-U., M. et Mme Jules Bertrand ont établi résidence à Richer, Man.

Mariage Martin-Fiola

Mlle Irène Fiola, fille de M. et Mme Elzéar Fiola, de Giroux, unissait sa destinée à celle de M. Maurice Martin, fils de M. et Mme W. Martin, de New Westminster, C.-B., le samedi 18 octobre, en l'église St-Joachim de La Broquerie. M. l'abbé L. Senez, curé, officia à la cérémonie et célébra la sainte messe.

Les réceptions du midi et du soir furent données à la salle de Ste-Anne-des-Chênes.

35e anniversaire de mariage

Le vendredi 31 octobre eut lieu une soirée sociale à la salle de l'aréna à l'occasion du 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Narcisse Fournier. Tous leurs enfants étaients présents, sauf Mmes André Dufault (Clémence), de Montréal, et Paul-Emile Carrière (Eveline), de Clear Water Lake, Man.; ceux présents étaient, Narcisse, Etienne, Alphonse, Denise (Mme Léo Boisjoli), Rose-Aimée (Mme Vincent Morier), Bernard, Florence, Gilbert, Liliane et Oscar.

Bon nombre de parents et d'amis avaient tenu à venir féliciter les héros de la fête. M. Alphonse Fournier leur lut une adresse. Puis, M. et Mme Fournier prirent tour à tour la parole et remercièrent leurs enfants d'une si belle surprise, car ils n'avaient su qu'une soirée avait lieu en leur honneur que durant la journée même.

Le couple découpa un magnifique gâteau à deux étages. On s'amusa ferme durant toute la veillée et tous se séparèrent enchantés.

Saint-Joseph

Décès

Le vendredi 31 octobre s'éteignait, à l'hôpital St-Boniface, M. Narcisse Remillard, âgé de 75 ans. Né le 8 juin 1883 à Fall River, Mass., il arrivait au Manitoba à l'âge de 6 ans avec sa famille qui s'établit à St-Joseph où il vécut depuis ce temps. En 1909, il épousa Victoria Sarrasin.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; cinq garçons, Edmond, Honoré, Michel, David et Ambroise, de St-Joseph; cinq filles, Mmes W. Jubinville (Yvonne), P. Perron (Lucille), de St-Joseph, R. Bretecher (Marie-Jeanne), G. Lalonde (Angéline), de St-Boniface, et V. Clément (Marie-Flore), de Morris; 14 petits-enfants; un frère, M. Zéphir Remillard.

Le service fut chanté par M. l'abbé R. Roy, curé, assisté de MM. les abbés G. Poitras et G. Damphousse. Les porteurs furent MM. Napoléon, Bernard et Arcade Sarrasin, Léo, Louis et Josaphat Remillard, tous neveux du défunt. La maison Desjardins était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme N. Remillard et sa famille tiennent à remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie par bouquets spirituels, offrandes de messes ou visites, à l'occasion du décès de leur époux et père, M. N. Remillard. Un merci spécial à M. le curé, MM. les abbés, aux Soeurs de N.-D. des Missions, ainsi qu'aux chantres.

Avis aux abonnés

Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA
1 an: $3.00 — 2 ans: $5.00
ETRANGER
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00

AUX ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES DU QUARTIER No 1 DE LA MUNICIPALITÉ DE SOUTH NORFOLK

A l'occasion de ma réélection comme "votre conseiller" vous m'avez donné un témoignage de confiance dont je suis profondément touché.

Je désire remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui m'ont appuyé lors des élections municipales tenues le 24 octobre dernier, et qui m'ont assuré d'un si grand succès.

En retour je puis vous assurer que je continuerai à travailler et à agir pour les meilleurs intérêts de tous.

Marcel ROCH

M. G. Vermette et Mlle C. St-Hilaire se mariaient à Aubigny le 18 octobre

AUBIGNY — Le 18 octobre, M. l'abbé R. Nadeau, curé d'Aubigny, bénissait l'union conjugale de Gérard Vermette, fils de M. et Mme Philippe Vermette, de Morris, avec Mlle Cécile St-Hilaire, fille de Mme Arthémise St-Hilaire, de St-Malo, en l'église d'Aubigny.

Pendant la messe, Mlles Lorraine et Lucille Beaudette, de St-Jean-Baptiste, chantèrent des cantiques appropriés, accompagnées à l'orgue par Mlle Lorraine St-Hilaire, soeur de la mariée.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son oncle, M. Rosaire Dupuis, de Ste-Elizabeth. Elle était ravissante dans une longue robe blanche en dentelle et tulle de nylon, avec ample jupe bouffante et de longues manches se terminant en pointes de lis. Cette jolie robe à haute encolure, garnie de perles et de pierres du Rhin, avait été cousue par la mariée elle-même. Son voile genre illusion et bordé de brillants, était retenu par une tiare également garnie de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges "American Beauty".

La cousine de la mariée, Aline St-Hilaire, était fille d'honneur, accompagnée du frère de la mariée, André, comme garçon d'honneur; elle avait une jolie robe de dentelle et de tulle de nylon mauve et portait des oeillets jaunes.

A l'issue de la cérémonie, une réception réunit pour un délicieux diner une centaine de convives dans la spacieuse salle Normandin, d'Aubigny, si bien décorée. Les tables bien garnies de mets apprêtés, de fruits exquis et de pâtisseries assorties, avaient été décorées par les deux familles.

Un superbe gâteau de noces, à quatre étages, soutenu par des cygnes blancs en vitre opaque, rehaussait la fête des noces; on pourrait presque l'appeler un "chef-d'oeuvre", il symbolise le bonheur conjugal et la joie des nouveaux époux. Il a été confectionné par la soeur ainée du marié, Mme Alice Beaudette, de St-Jean-Baptiste. Ce magnifique gâteau de texture délicate et d'une décoration très artistique portait les initiales des époux, des cloches, des roses blanches et roses, des colombes et un couple de jeunes mariés en miniature.

M. Arthur Vermette, de St-Jean-Baptiste, cousin du marié, agissait comme maitre de cérémonies. Il s'acquitte toujours de cette tâche avec beaucoup d'habileté et d'esprit. Il souhaita tout d'abord la bienvenue à tous et exprima ses voeux de bonheur, prospérité et longue vie conjugale et demanda ensuite à M. l'abbé Nadeau de bien vouloir bénir les tables. Le repas terminé, M. André St-Hilaire, du collège de St-Boniface, offrit au nom de toute sa famille les souhaits les plus chaleureux et en termes très choisis aux nouveaux époux.

L'abbé Nadeau adressa à son tour des félicitations à l'heureux couple, avec beaucoup d'éloquence. On entendit ensuite des morceaux de piano-accordéon par Jeannine Vermette, de piano, par Pauline, et un petit compliment, composé pour la circonstance par une élève de la mariée, la petite Diane, toutes trois filles de M. et Mme Arthur Vermette.

Mlles Lorraine et Lucille Beaudette firent entendre quelques belles chansons accompagnées au piano par Mme Arthur Vermette.

Mlle Lorraine St-Hilaire interpréta quelques pièces classiques de piano et M. H. Lafrance, de St-Pierre, quelques morceaux de violon.

Le marié s'exprima aimablement et remercia tous les invités ainsi que les organisateurs de cette noce, les deux familles qui se sont dévouées à faire de cette journée un véritable succès. Il remercia tous les invités pour leurs jolis cadeaux.

Le soir, tous revinrent à la salle d'Aubigny pour une soirée dansante.

Plusieurs étaient venus de St-Malo, St-Jean-Baptiste, Morris, Ste-Elisabeth, Arnaud, St-Pierre, Otterburne, Winnipeg, St-Boniface, Ste-Agathe et Aubigny.

Les mariés sont revenus enchantés de leur voyage à Niagara Falls et New York. Ils résideront à Morris, sur la ferme paternelle.

Saint-Malo

Filles d'Isabelle

Quatre membres de notre cercle se rendaient à St-Boniface pour l'assemblée annuelle du Cercle d'état, qui avait lieu le 19 octobre. Deux des nôtres furent nommées pour le prochain terme: Sr Aline Gosselin, gardienne, et Sr Jacqueline Hamonic, syndic. Sr Hélène Breton et Sr Hélène L'Heureux faisaient aussi partie du groupe. A notre assemblée régulière Sr Aline Gosselin nous donnait le rapport de cette assemblée du Cercle d'état.

Nous aurons le privilège d'avoir le cercle de St-Boniface pour l'initiation du 9 novembre, qui commencera à 2 h. à l'auditorium de l'école. Sr Rose Senez, notre régente d'état, procédera à l'installation des officières immédiatement après l'initiation. A 6 h., on servira un banquet à la salle paroissiale et on invite tout spécialement nos soeurs des autres cercles.

Ste-Anne-des-Chênes

Clinique de sang

La Croix-Rouge canadienne tiendra une clinique de sang à la salle paroissiale le jeudi 13 novembre, de 2 h. à 5 h. p.m. et de 6 h. 30 à 9 h. p.m. Vous êtes tous priés de faire cet acte de charité, en pensant que le sang que vous donnerez généreusement sauvera peut-être la vie d'un de vos parents.

Les paroissiens de La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève et Thibaultville et tous ceux qui sont dans le district de l'hôpital de Ste-Anne sont invités à se montrer généreux.

Çà et là

Les RR. PP. A. Ferland et M. Hudon, C.Ss.R., curé et vicaire, ont commencé à faire la visite paroissiale.

Félicitations à MM. J.-L. Faucher, Laurent Fillion et Joseph Tougas, conseillers sortant de charge et réélus par acclamation.

MM. et Mmes Ubald Trudeau et Achille Mourant sont revenus enchantés d'un voyage à Hearst, Ont., où ils ont rencontré M. et Mme Germain Trudeau. Ils visitèrent aussi les chutes Niagara et Toronto.

Chevaliers de Colomb

Conseil La Broquerie no 4595

Notre conseil commencera ses activités d'hiver le 14 novembre par une soirée sociale. Cette soirée sera doublement intéressante, puisque nos frères Chevaliers devront être accompagnés de leur dame ou d'une compagne. Ils devront aussi être en règle avec le trésorier.

Nous espérons que les Chevaliers qui ont embrassé l'état du mariage sauront demander à leur meilleure moitié de venir. Pour les frères célibataires, ce sera le même prix d'entrée, c'est-à-dire une compagne. C'est peut-être ce soir-là que les gros secrets seront dévoilés.

Avec qui viendra le frère Grand Chevalier? les frères syndics? et aussi le frère conférencier? Si vous voulez le savoir, rendez-vous à temps. Un orchestre composé de quatre instruments nous donnera de la belle musique.

Des rafraîchissements et un goûter seront à la disposition des frères. L'organisateur nous promet que la "garlic" sera bien fraîche et en bonne condition.

Correction

Dans notre dernier rapport, nous avons dit que notre frère secrétaire-archiviste, P.-E. Gagnon, était malade. Nous aurions dû dire le frère Paul-Emile Péloquin. A lui nous souhaitons un prompt rétablissement et au frère Gagnon, nos excuses.

Félicitations

Nos félicitations aux frères qui ont été initiés au Précieux-Sang de St-Boniface le 25 octobre.

Plusieurs volontaires

Le frère Roland Gauthier a subi un dommage considérable lorsque sa belle étable fut détruite par les flammes. Il doit reconstruire au printemps.

Le samedi 1er novembre, plusieurs volontaires ont aidé le frère Gauthier à déménager son foin sur la ferme de M. Gérard Tétrault.

On demande des frères volontaires pour venir prêter mainforte le 8 novembre. Pour plus d'information s'adresser au frère Eddie Moquin, téléphone 271.

En attendant, au revoir.

Paul ITIQUE.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
28 octobre 1958

BEURRE

Crémerie .62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.33-.35
Grade A moyens	.23-.25
Grade A petits	.14
Grade B	.19
Grade C	.13

VOLAILLES EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.32	.26-.27	.17-.19
5-6 lbs	.30	.24-.25	.15-.17
4-5 lbs	.25-.27	.19-.21	.13-.14
Moins de 4 lbs	.21-.22	.17-.18	.11-.12

POULETS EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 5 lbs	.18-.19	.16-.17	.11-.12
4-5 lbs.	.16-.17	.13-.14	.09-.10
Moins de 4 lbs	.09-.11	.09-.10	.07-.08

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$23.00-$24.00
Bons	23.00- 24.00
Moyens	20.50- 22.50
Ordinaires	15.00- 20.00
Génisses:	
Bonnes	$20.50-$21.50
Moyennes	18.00- 20.00
Ordinaires	15.00- 17.50
Vaches:	
Bonnes	$16.00-$16.50
Moyennes	15.25- 15.75
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 15.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$28.00-$29.50
Bons	28.00- 29.50
Moyens	23.00- 27.00
Ordinaires	15.00- 22.00
Porcs:	
Grade A	$22.25
Truites	12.00- 13.00
Taureaux:	
Bons	$18.50-$19.50
Ordinaires	16.00- 18.00
Agneaux:	
Bons	$18.50-$19.00
Moutons:	
Bons	$4.00- $5.00

Mlle Lorraine Delorme épouse M. Ubald Chevrier, à St-Joseph

ST-JOSEPH — En l'église de St-Joseph se déroulait une belle cérémonie le lundi 13 octobre quand M. l'abbé Armand Guénette, de Gravelbourg, unit dans les liens du mariage Mlle Lorraine Delorme, fille de M. et Mme Euclide Delorme, avec M. Ubald Chevrier, fils de M. et Mme Napoléon Chevrier, de Gravelbourg.

Précédée d'un cortège de deux filles d'honneur, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche dont le corsage était de dentelle avec encolure sabrina garnie de perles et de paillettes. Les manches se terminaient en pointes de lis. La jupe de satin était recouverte de tulle avec volants de dentelle. Son voile court bordé de paillettes était retenu par une délicate couronne garnie de petites fleurs blanches et de perles. Elle tenait un magnifique bouquet de roses roses.

Les filles d'honneur, Mlles Denise Dupuis et Eva Delorme, cousine et soeur de la mariée, étaient revêtues de robes trois-quarts jaune et vert pâle. Elles étaient coiffées de couronnes assorties et portaient des bouquets de petites roses mauves et jaunes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Henri Delorme, frère de la mariée, et Raymond Larochelle, ami du marié.

Durant la cérémonie, Mme Willie Beaulieu touchait l'orgue. Mme Arthur Houle et Mlles Renée et Fleur-Ange Brais chantèrent de beaux cantiques.

Les mères des mariés portaient chacune une robe bleue avec corsage rose et rouge.

La réception eut lieu à la salle Bernier de St-Jean-Baptiste. Dans l'après-midi, le cortège nuptial se rendit à Winnipeg pour se faire photographier. Le soir, parents et amis se rencontrèrent à la salle Bernier pour une soirée dansante.

Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait des personnes de St-Boniface, Winnipeg, St-Pierre, Ste-Agathe, Ste-Elisabeth, Morris, St-Vital et St-Laurent, Man., Gravelbourg, Arborfield, St-Victor, Mazenod, Scout Lake et Assiniboia, Sask.

Pour le voyage de noces dans le sud de la province, la mariée choisit un costume en tweed brun pâle avec accessoires roses et noirs. M. et Mme Ubald Chevrier demeureront à Gravelbourg.

Il vaut mieux, afin d'éviter les inconvénients des coups de soleil, se faire bronzer le teint graduellement, avant que le soleil prenne trop de force. Une bonne huile à hâle protège l'épiderme.

N.-D.-de-Lourdes

Partie de cartes

Le dimanche 26 octobre avait lieu une soirée de cartes organisée par le Cercle des Filles d'Isabelle. Les prix de cartes furent attribués comme suit: 1er prix, don du Cercle, Mme Marcel Lejeune; 2e prix, don de Mme J. Rocan, Mlle Christiane Bazin. Chez les hommes, le 1er prix fut gagné par M. André Pantel; le 2e prix, par M. Victor Pantel.

Un poulet rôti, bien arrosé, fut tiré au sort. L'heureux gagnant fut M. Jules Pantel. Il y eut aussi trois tours de bingo.

Le programme récréatif fut assez amusant. Sous la direction de Mme Lionel Brisson, le "Hula Hoop" apparaissait pour la première fois sur la scène de la salle paroissiale. Il fut bien rendu, ainsi que le chant par Mlles Arlette Bérard, Simone Bazin et Charlotte Lejeune. La petite Gisèle Lafrenière remplit son rôle avec une aisance rare. Il y eut concours ouvert pour les hommes. M. Bruno Delaquis en sortit victorieux.

Le Comité social, sous la présidence de Mme P. Tranq, avait charge de cette soirée au profit de la "Children's Aid Society" de Portage-la-Prairie.

Les Filles d'Isabelle avaient aussi tenu un comptoir de vente d'articles religieux pendant la retraite qui venait de se terminer. Les recettes de cette vente vont aux oeuvres paroissiales.

Mlle Rose Senez, régente d'état du Manitoba, sera dans la paroisse mercredi pour présider à l'installation des officières du Cercle de Notre-Dame-de-Lourdes. Les élections eurent lieu en octobre.

Baptêmes

Le 14 septembre: Denis-Joseph-Antoine, fils de Gérard Badiou et d'Odile Bazin, né le 6 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Badiou.

Le 21 septembre: Léo-Joseph-René, fils de René Monchalin et de Murielle Tarko, né le 10 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Tarko.

Le 26 octobre: Guy-Marcel-Joseph, fils d'Alphonse Lesage et de Marie-Ange Badiou, né le 19 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Badiou.

Somerset

Mariage Labossière-Nadeau

Le samedi 20 septembre, à 10 h. 30 a.m., en l'église de la Nativité de Somerset, Mlle Eva Nadeau, fille de M. et Mme Alphonse Nadeau, unissait sa destinée à celle de M. Richard Labossière, fils de M. et Mme Antoine Labossière, de St-Léon. M. l'abbé O. Moquin, curé, bénit l'échange d'anneaux et célébra la sainte messe à leurs intentions. Assistait au choeur: le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., frère du marié.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était revêtue d'une longue robe blanche en nylon chiffon avec jupe ample et corsage plissé. Ses manches de nylon également étaient courtes. Elle portait de longs gants blancs de tulle illusion. Son voile court était retenu par un petit chapeau garni de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lucille Lussier et Pierrette Labossière, étaient revêtues de robes genre ballerine en nylon chiffon bleu et mauve avec longs panneaux au dos. Elles étaient coiffées de chapeaux assortis. Leurs bouquets se composaient de caméléos jaunes.

MM. Alain Labossière et René Nadeau, frères des mariés, agissaient comme garçons d'honneur. MM. Paul et Henri Labossière remplissaient les fonctions d'huissiers.

Durant la cérémonie religieuse, Mme Jos. Chanel fit entendre l'"Ave Maria" et M. Thomas Rheault, le "Panis Angelicus". Tous deux exécutèrent le cantique "Vois à tes pieds" à la fin de la cérémonie. Mlle Estelle Boyer touchait l'orgue.

Un diner chaud suivit à la salle paroissiale. M. l'abbé Moquin proposa le toast à la mariée. Le R. P. Labossière adressa aussi la parole pour offrir de chaleureuses félicitations aux nouveaux époux. Le marié remercia les invités gentiment. Il y eut aussi souper à la salle paroissiale, suivi d'une soirée à la salle d'Altamont.

Pour le voyage de noces, la mariée était revêtue d'une robe avec boléro bleu ciel et accessoires mandarine. Les nouveaux époux résident à St-Boniface.

Dunrea

Le dimanche soir 2 novembre avait lieu la première partie de whist et de bingo de la saison, au profit des oeuvres paroissiales.

Elle était organisée par le second groupe, comprenant les familles suivantes: Alphonse, Georges, André et Félicien Boulet, Martial Lussier, Jack Fitzpatrick, Henri Côté, E. Cuvelier, Alcide, Alfred et Philippe Bisson, Stephane Maurice, Frank Spurrill, André et Félix Dionne. Il y eut dix tables de joueurs et les heureux gagnants furent: Mmes Léo Maloney et Arthur Paradis et MM. Edmond Beaupré et Alfred Bisson.

Les prix d'entrée furent remportés par MM. Alfred Bisson et N. Potvin. A la cagnotte, Mme Alfred Bisson fut l'heureuse bénéficiaire d'une jolie lampe de fantaisie et sur billets de 1 à .50c, Mme Edmond Beaupré reçut une paire de serviettes de fantaisie.

Aux dés, le sort favorisa M. Norbert Potvin, qui retourna chez lui en compagnie d'une oie vivante, grasse et dodue.

Au bingo, dont les animateurs furent MM. Félix Dionne, Stéphane Maurice et Germain Boulet, de jolis prix furent gagnés par Mmes Arthur Paradis, 2 prix, Lucien et Emile Légaré, Mlles M.-Paulet Boulet et Diane Carney, MM. Basil Spurrill, 2 prix, Alfred et Laurent Bisson et Alfred Morin.

Un réconfortant goûter termina cette première soirée de cartes dont les principales organisatrices furent Mmes Alfred Bisson et Félix Dionne. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette veillée.

Çà et là

Les jeunes étudiants pensionnaires dans diverses communautés étaient chez eux pour quelques jours de vacances; on remarquait entre autres Mlles Claudette et Rita Toutant, MM. Laurent et Raymond Bisson, Denis Rondeau et Paul Paradis.

M. et Mme Edmond Beaupré recevaient en fin de semaine la visite de MM. et Mmes Albert et Firmin Delighte et Mlles Betty et Edna Delighte, de St-Alphonse, M. et Mme Fernand Labossière et leurs fillettes, de St-Léon.

M. et Mme Daniel Carney, de Winnipeg, étaient de passage chez MM. et Mme A. Garand et N. Carney, ces jours derniers.

M. et Mme J.-O. Boulet sont allés visiter leur parenté à St-Jean-Baptiste, La Salle et Haywood, en fin de semaine.

Félicitations à Mme Alphée Labossière, qui gagna un billet de $50.00, au dernier Lion-O de Brandon, la semaine dernière.

St-Laurent

Décès de M. A. Coutu

M. Alexandre Coutu est décédé le mercredi 22 octobre à l'hôpital Princess Elizabeth de Winnipeg, à l'âge de 57 ans, après une longue maladie endurée avec résignation. Il eut le bonheur de recevoir les derniers sacrements et d'être entouré de sa famille jusqu'au dernier moment. M. Coutu naquit à St-Laurent où il demeura toute sa vie. En 1927, il épousa Mlle Berthe Kline.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Léandre, René, Antonin, Oscar et Fernand; quatre filles, Mmes Gilles et Armand Allard, de Montréal, Hortense et Anita, de St-Laurent; sa mère, Mme Marie Coutu, âgée de 94 ans; cinq frères, Joseph, Henri, Rodrigue, Raphaël et Hervé, tous de St-Laurent; quatre soeurs, Mmes Gaspard Chartrand, d'Inwood, Man., Thomas Birch, de St-Laurent, George O'Neill et Leo Stockbrock, de Winnipeg, et 18 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le samedi 25 octobre dans l'église de St-Laurent et l'inhumation se fit dans le cimetière local. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., chanta le service, assisté des RR. PP. D. Kerbrat et R. Tessier, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs actifs étaient MM. Edmond Verrier, François Lavallée, Etienne Boyer, B. Hermarie, Denis Coutu et B. Pollitt et les porteurs honoraires, MM. D. Devlin, Paul Alarie, P. Boudreau, P. Desjarlais, Adrien Mongin et Lionel Allard.

On remarquait au choeur les RR. FF. H. Huitric et H. Turenne, O.M.I., du Juniorat de St-Boniface, et C. Morin, O.M.I., de Hudson Bay, et le R. P. J. Méthé, O.M.I., de St-Ambroise.

MM. B. Pollitt et D. Coutu firent la quête.

La chorale était dirigée par M. François Gratton.

Etaient présents aux funérailles: MM. C. Pink, Buhr, S. Rowe, A. Friesen, R. Coutu et B. Pollitt, MM. et Mmes L. Stockbrock, G. O'Neill, A. Kline, Gingras, Schodack, F. Boudreau, F. Lavallée et P. Alarie, Mmes R. Cooper, D. Coutu et D. Chartrand, Mlles Isabelle Coutu et Arleigh Wells, tous de Winnipeg, Mmes D. Ducharme et A. Elie et M. G. Lavallée, de St-Ambroise, MM. F. Lamoureux et F. Chartrand et M. et Mme E. Lamoureux, d'Oak Point, M. A. Chartrand et M. et Mme G. Chartrand, d'Inwood, Man.

Remerciements

Mme Berthe Coutu et ses enfants désirent remercier, par la voie du journal, tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie d'un manière ou d'une autre à l'occasion du décès de leur époux et père, M. A. Coutu. Un merci spécial à la Rév. Sr Cléonice, tante du défunt, à toutes les religieuses du couvent pour leur bouquet spirituel, aux élèves des grades 4 et 5, à la chorale et aux gardes-malades pour leur dévouement et leur attention durant la maladie de ce cher disparu.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Boucher sont allés visiter leurs fils et bru, M. le Dr et Mme Joseph Boucher, de St-Boniface. M. et Mme J.-E. Verrier, qui les accompagnaient, rendirent visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme W.-A. Boivin.

M. et Mme Ernest Gaudry sont allés visiter M. et Mme Lionel Bélisle, d'Elie.

MM. Georges et Victor Abegrall, étudiants au collège d'Otterburne, passèrent la fin de semaine chez leur mère, Mme L. Abegrall.

Etaient en visite chez M. et Mme J.-E. Verrier, récemment: MM. et Mmes Albert Trudeau et R. Verrier et leurs enfants, de Winnipeg, M. et Mme Arthur Evans et MM. F. Price et Auguste Duclos, de Poplar Point, Man.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

ELECTIONS MUNICIPALES

M. Marcel Roch fut réélu conseiller pour un cinquième terme aux élections municipales, tenues le 24 octobre dernier, avec une majorité de 167 voix sur son adversaire, M. Charles Sala. C'est l'une des meilleures majorités jamais obtenues dans l'histoire de South-Norfolk pour le quartier No 1.

Voici le résultat des bureaux de votation:

	Roch	Sala
Beausole	33	23
Rathwell	102	74
Lourdes	207	78

Assemblée annuelle des gouverneurs du collège N.-D. de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le 28 octobre avait lieu, au collège Notre-Dame de Prince-Albert, la réunion plénière du Bureau des Gouverneurs. Le président du bureau, M. W. Charpentier, exposa le bilan financier pour l'année 1957-58. Il signala les améliorations apportées au collège, comme le nouveau laboratoire de sciences et la nouvelle bibliothèque.

Suivit l'élection de l'exécutif pour l'année 1958-59: président, M. W. Charpentier; vice-président, M. l'abbé G. Pouliot, de Vawn; secrétaire, M. l'abbé A. Paradis, de Bellevue; conseillers, M. l'abbé R. Gaudet, de Léoville, et M. A. Gaudet, de Bellevue.

M. l'abbé Aimé Doyon, recteur, expliqua les principaux points du règlement au collège. Le R. P. Charles Dubé, S.J., directeur des études, décrivit le régime des études. Le cours d'études complet comprend les quatre années du high school, de la IXe à la XIIe, et les trois années du cours des arts. Pour le high school, le programme est celui du Département de l'Education de la Saskatchewan. Les matières scolaires sont: la langue et la littérature française, le latin, la littérature anglaise, les sciences sociales, les mathématiques, la physique, la chimie et l'hygiène. L'insistance est mise sur les humanités littéraires.

Le programme du cours des arts est celui de l'Université de Sudbury, pour la section humanités-philosophie. Grâce à l'affiliation, les étudiants du cours des arts peuvent obtenir le degré de bachelier ès-arts. Ils suivent des cours en littérature française, anglaise, latine, en histoire du Canada et de l'Eglise, en philosophie, en Ecriture Sainte, en économie sociale et science politique et en biologie. Plus tard, s'ajouteront des options en chimie, en physique et mathématiques.

En plus des quatre heures de classe, la journée comporte quatre heures d'étude. La première collation des grades de bachelier, décernés par l'Université de Sudbury, aura lieu en 1960.

Au cours du banquet offert aux Gouverneurs, Son Exc. Mgr Léo Blais présentait le nouveau personnel du collège: M. l'abbé Aimé Doyon, recteur et professeur de religion en Philosophie et en Rhétorique en XIe et XIIe; le R. P. Charles Dubé, S.J., directeur des études et professeur de français en XIIe; M. l'abbé Jacques Plante, préfet de discipline et professeur de religion; MM. les abbés Henri Renaud, professeur de philosophie et de mathématiques, Gaétan Deschamps, de français et de latin en Rhétorique et de littérature en Philosophie, Erwin Ward, de français en XIe, de latin en XIe et XIIe, d'histoire de la philosophie. Nicolas Castelijns, de sciences sociales, de IXe à XIe, et d'histoire du Canada en Rhétorique, Jean-Guy Lang, de sciences, de religion et d'initiation au français; M. Dollard Desrosiers, de français, d'anglais et de latin en Xe; la Rév. Sr Blanchette, s.g., de français, de mathématiques et de sciences en IXe, d'anglais en XIe, de mathématiques en Xe et d'initiation au français; M. François Boulet, d'anglais en XIIe et en Rhétorique, de mathématiques en XIe et XIIe et de physique en XIIe.

A la fin de la journée, dans une réunion conjointe des Gouverneurs et des élèves, M. l'abbé Roland Gaudet, curé de Léoville, et M. Eugène Duret, de Debden, parlèrent du rôle du collège. Mgr Léo Blais clôtura l'assemblée annuelle. Il insista sur l'importance d'une bonne formation. Puis, il fit appel à tous pour le soutien d'une institution qui donne les meilleurs espoirs, annonça que la "journée du collège" aurait lieu en novembre et lança le projet d'un collège plus grand sur un nouveau terrain: l'aide providentielle dans le passé est une garantie pour l'avenir.

P.S. Le collège Notre-Dame est actuellement le seul, à Prince-Albert, qui donne un enseignement au niveau universitaire. Dans les années 1879-1909, il y exista un collège universitaire anglican, Emmanuel College, qui jouissait du titre de "The University of Saskatchewan". Il est aujourd'hui sur le campus de l'Université de Saskatoon.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariage Gaudet-Deault

Le mardi 21 octobre eut lieu le mariage de M. Emile Gaudet, fils de M. et Mme Hector Gaudet, avec Mlle Camilla Deault, fille de M. et Mme Edmond Deault. Le marié était accompagné de son père et M. Edouard Deault servait de témoin à sa soeur.

Les garçons d'honneur étaient MM. Alcide et Aurèle Gaudet et Robert Deault, les filles d'honneur, Mlles Cécile Gaudet, Jeannette Deault et Doris Rabut.

Le diner, le souper et la veillée eurent lieu à la salle de Domremy.

Mariage Lajeunesse-Gareau

Le mardi 28 octobre eut lieu le mariage de M. Denis Lajeunesse, de Debden, avec Mlle Rosemonde Gareau, fille de Mme Armand Gareau. Le marié était accompagné de son père et M. Donat Gareau servait de témoin à sa soeur.

Les garçons d'honneur étaient MM. Fernand et Wilfrid Gaudet, les filles d'honneur, Mlles Hélène et Solange Lajeunesse, soeurs du marié, une autre soeur du marié, Mme Rolande Demers, était dame d'honneur.

Le diner fut servi chez Mme Armand Gareau. Sont venus de Debden pour la cérémonie du mariage et le diner, MM. et Mmes Laurent Lajeunesse, Demers, Philippe Lajeunesse et Bisson.

Le soir, un bon nombre de personnes se rendirent à Debden pour la veillée soit en automobile, ou en autobus avec M. Gilbert Gareau.

M. et Mme Denis Lajeunesse demeureront à Debden.

M. et Mme Adrien Hamel, de St-Hippolyte, visitent leurs parents et amis.

SHERBROOKE — L'ambassadeur de France, M. Francis Lacoste, et le haut commissaire du Royaume-Uni, sir Saville Garner, ont parlé, le 8 octobre à Sherbrooke, de l'importance du bilinguisme et des conditions d'expansion d'une double culture au Canada.

Lorsque les Canadiens observeront un moment de silence à 11 heures du matin, le 11 novembre, ils rendront hommage à la mémoire de plus de 65,000 Canadiens qui ont donné leur vie pour leur patrie.

Dans plus d'une centaine de pays étrangers, nos glorieux morts reposent sous des pierres tombales ou des croix blanches traitées avec vénération par les habitants du pays où elles se trouvent.

Le montage photographique ci-dessus rend hommage aux soldats canadiens victimes de la guerre: en haut à gauche, des rangées symétriques de croix blanches témoignent des sacrifices du Canada à Dieppe; en haut à droite, deux petites Hollandaises font une prière devant la tombe d'un Canadien au cimetière de Holten; en bas à gauche, deux petits Coréens en visite au cimetière des Nations-Unies, près de Pusan, Corée, saluent ceux qui ont donné leur vie durant le conflit coréen; en bas à droite, rangées de croix au cimetière canadien de Holten, Hollande.

Gravelbourg

Noces d'or

Le lundi 27 octobre, M. et Mme Louis Germain, d'Assiniboia, célébraient à Gravelbourg leur 50e anniversaire de mariage. La fête débuta par une messe à la cathédrale, à 7 h. a.m. Le diner fut servi chez leur fille, Mme Omer Lizée.

A cette occasion, tous les parents étaient invités. Les enfants présentèrent à leurs parents un téléviseur. Une bourse fut présentée par des parents et amis de St-Georges, Man., Vernon, C.-B., Medicine Hat, Alta, de Californie, du Montana, d'Alida et de Gravelbourg, Sask.

M. et Mme Louis Germain ont résidé à Cantal jusqu'en 1946 alors qu'ils ont élu résidence à Gravelbourg. En 1958, ils se sont retirés à la maison des vieillards d'Assiniboia.

Parmi les parents et amis présents à la fête, on remarquait les enfants des jubilaires: Mme Paul Donais (Annette) et son mari, Mlle Marie-Rose Germain et Mme Omer Lizée (Thérèse) et son mari, tous de Gravelbourg. Etaient présents, en outre: Mme Henri Gauthier, de Montana, Mme Alarie Lizée, M. et Mme P. Morissette, le R. F. R. Chouinard, O.M.I., MM. et Mmes Louis Chouinard et Gérard Lizée, tous de Gravelbourg.

Va-et-vient

M. et Mme Henri Gauthier, de Montana, étaient en visite chez Mme Alarie Lizée, M. et Mme P. Morissette et M. et Mme Omer Boisselle, tous de Gravelbourg, récemment.

M. Léon L'Heureux, de Sillery, P.Q., de retour d'Australie, est en visite chez ses parents, M. et Mme N. L'Heureux.

Mariage Forer-Boucher

Le samedi 1er novembre, en la cathédrale Ste-Philomène, M. l'abbé A. Guénette bénissait le mariage de Mlle Aline Boucher, fille de feu M. Aldège Boucher et de Mme Gracia Boucher, de Gravelbourg, avec M. Donald Forer, fils de M. et Mme Enrico Forer, d'Avonlea, Sask. Une grand-messe fut chantée par les collégiens du collège de Gravelbourg après l'échange des anneaux.

La mariée, au bras de son frère, Maurice, portait une longue robe en nylon sur taffetas garnie de dentelle et de sequins de couleur pastelle. Son voile court était retenu par une délicate couronne garnie de sequins. Elle portait un bouquet de marguerites et d'oeillets blancs et jaunes. Son seul bijou était un collier de perles, cadeau du marié.

La dame d'honneur, Mme Cécile Jelinski, soeur de la mariée, portait une robe en nylon sur taffetas vert. La fille d'honneur, Mlle Jeanne d'Arc Bourgeois, portait une robe rose foncé. Leurs accessoires étaient de mêmes nuances. Leurs bouquets étaient composés de marguerites blanches et jaunes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Ken Newans, de Moose Jaw et Dick Forer, d'Avonlea.

La mère de la mariée portait une robe bleu pâle avec accessoires de même nuance et cape de fourrure. La mère du marié portait une robe rose champignon avec accessoires de même ton. Elles portaient un corsage d'orchidées.

A l'issue de la cérémonie, les nouveaux mariés et leurs invités se rendirent à la salle paroissiale où un délicieux diner fut servi. M. Guy Pariseau, maître de cérémonies, porta le toast à la mariée. MM. les abbés D. Dugas et A. Guénette adressèrent la parole.

Il y eut un programme musical présenté par la famille Noé Morin, par trois anciens élèves de piano de la mariée, et le neveu de la mariée, M. Marc Ferrarra, qui joua un morceau de cornet. Mlle Monique Piché fit entendre un morceau de piano.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait un ensemble vert olive avec accessoires assortis. Elle portait un corsage d'orchidées. A leur retour, M. et Mme Donald Forer résideront à Avonlea.

Dames de Ste-Anne

Quarante dames étaient présentes au procès-verbal du 2e congrès régional de la Fédération diocésaine des Dames de Ste-Anne tenu à Gravelbourg le dimanche 19 octobre. Elles représentaient les villages de Coderre, Courval, Ponteix, Laflèche, Val Marie et Gravelbourg.

L'assemblée était présidée par Mme Léo Fauchon. Mme Achille Piché agissait comme secrétaire. Etaient présents: MM. les abbés D. Dugas, curé, et F. Ducharme, de Coderre, directeur, et le R. P. B. Paris, O.M.I., du collège de Gravelbourg.

Le programme se déroula comme suit: souhaits de bienvenue, par Mme Léo Fauchon; appel des officières du conseil diocésain et des officières de services diocésains; lecture du procès-verbal de la dernière assemblée diocésaine.

Rapport de la secrétaire, circulaires, invitations envoyées, etc.; rapport de la trésorière diocésaine (d'après ce rapport, environ 500 dames ont exprimé le désir de s'enrôler dans la fédération); lecture de la correspondance: lecture de la lettre de démission de Mme Achille Stringer comme trésorière; rapports des officières de services: radio, Mme M. Chabot, de Ferland; éducation, Mme Gérard Duperreault, de Willow-Bunch; pèlerinage et retraites, M. l'abbé R. Larivière, de Gravelbourg; malades, Val Marie.

Projets pour l'année: mémoire sur Foyer-Ecole, par Mme Jos. Bouvier, de Gravelbourg, présidente; discussion entre membres et explication en détails, par le R. P. B. Paris; suggestion de M. l'abbé Ducharme que chaque cercle paroissial s'abonne au bulletin de Foyer-Ecole (prière de s'adresser au R. P. Paris); mémoire sur l'oeuvre des Guides, par Mlle Jeannine Moquin, commissaire diocésaine des Guides; mémoire détaillé sur la bibliothèque de vente de livres, par le bibliothécaire de la cathédrale, M. l'abbé D. Dugas.

Nominations et élections supplémentaires des officières de services. Il fut proposé par Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg, et secondé par Mme C. Walnin, de Val Marie, que Mme Paul Moquin devienne présidente diocésaine du comité protecteur des Guides.

Mme Arthur Vallée, présidente des Dames de Ste-Anne de Ponteix, invita les membres d'assister en grand nombre au 3e congrès régional de la Fédération des Dames de Ste-Anne qui sera tenu à Ponteix en juin 1959.

M. l'abbé F. Ducharme clôtura l'assemblée par la prière.

Dumas

M. Maurice Dauphinais est de retour pour l'hiver, chez sa mère.

M. et Mme Vandendriesche, leurs fils et belle-fille et petits-enfants, de Weyburn, parents de M. l'abbé A. Vandendriesche, de Kennedy, étaient en visite au presbytère.

M. et Mme Henri Lamontagne, de Gerald, Sask., étaient en visite chez leurs parents.

Mme R. Zébière alla passer 2 semaines chez ses enfants à St-Boniface; elle visita M. et Mme A. Massart et Mme S. Watts, de Winnipeg. M. et Mme Marcel Zébière ramenèrent leur mère à Dumas. Mlle Thérèse Boulet, de Winnipeg, les accompagnait. A leur retour, M. A. Reit les accompagna jusqu'à Virden où il rendit visite à Mlle S. Marion.

M. Lionel Larrivée, de Regina, a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. R. Zébière fit un séjour de deux semaines à l'hôpital de Wawota. Il est de retour chez lui et en bonne santé.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

"Pour un succès, c'est un succès . . ." voilà ce que l'on disait à CFNS, après que la dernière réponse, envoyée au Concours de pommes de B.C. Tree Fruits eut été vérifiée. Plus de 2,000 réponses, dont 1,400 bonnes, ont été reçues. Et tous les employés du Poste mirent la main à la pâte pour trier, vérifier et classer. Les 5 caisses de pommes tirées au sort allèrent à Mme Alfred Gaudet, de Bellevue, Mme Noëlla Gaudet, de Bellevue, Mme Albert Bénard, de St-Denis, Mlle Estelle Leblanc, de Vonda, et Mme Wilfrid Nobert, de Vonda. Une dernière caisse de pommes, destinée à la personne qui avait envoyé le plus grand nombre de réponses exactes, fut gagnée par Mlle L. Gaudet, de Bellevue. Félicitations aux gagnantes et à toutes les personnes qui ont participé au concours de pommes de B.C. Tree Fruits.

Le tirage du concours de pommes eut lieu au cours de: "En prenant le café," une jeune émission qui s'est trouvée une petite place dans l'horaire du jeudi et du mardi à 3 h. 15. Les participants y discutent de sujets d'actualité et autres. Les auditeurs qui désireraient soumettre des sujets de discussion aux buveurs de café sont priés de le faire. D'autre part, ceux qui sont de passage à Saskatoon sont invités à venir prendre le café dans notre studio.

Les auditeurs de Radio-Prairies-Nord semblent donner du fil à retordre aux chasseurs de CHFA. Ces derniers sont, en effet, revenus bredouille après quelques campagnes dans le nord de la province . . . ceci évidemment au grand plaisir des braconniers de chez nous qui reçoivent un coussin de la compagnie Sealy Mattress après quelques tentatives infructueuses des Nemrods de CHFA.

Notre ami Jean Hardenne a, lui aussi, organisé une chasse, mais une chasse bien spéciale. Le gibier qu'il guette est toujours animal, tandis que dans la "Chasse à l'Inconnu", il peut être animal, végétal ou minéral. Oui, Jean ne s'en prend qu'aux bipèdes intelligents. Ses armes préférées: le téléphone et la persuasion. Ses coups de fil, loin d'être meurtriers comme des coups de fusil, n'en sont pas moins efficaces; Jean ne maltraite jamais sa capture . . . quelques minutes seulement dans le petit studio le lundi ou le mercredi à 3 h. 15 durant l'émission "Interview", puis remise en liberté.

Les membres de l'équipe volante de CFNS commencent déjà leurs préparatifs d'envol. Ils doivent atterrir, en effet, le 15 novembre chez M. et Mme Paul Creurer, de St-Brieux. Ils attendront là toutes les personnes qui collaboreront à la 2e émission des "Voix de Chez Nous." Bon voyage, messieurs.

Aux auditeurs qui ont de la difficulté à vivre avec eux-mêmes et avec les autres, nous demandons d'écouter le psychologue Théo Chantrier, qui prodigue, tous les soirs, à 7 h. 15, sauf le mardi, des conseils judicieux dans "Psychologie de la vie quotidienne".

Nous rappelons également à l'attention de nos auditeurs, "Le Courrier de Radio-Parents", une émission éducatrice que l'on entend tous les mardis à 12 h. 30.

Domremy

Souper-bingo

Le souper paroissial et le bingo furent un grand succès et rapportèrent la somme nette de $721.85. Cette somme ne comprend pas l'argent du tirage de l'ensemble de cuisine en chrome dont les billets ne sont pas encore tous arrivés. Ce tirage aura lieu plus tard.

Mme Anne Préfontaine, organisatrice, et son comité reçurent plusieurs dons au profit de l'église: le magasin coopératif, une lampe électrique pour télévision; les magasins Branger et Chatlain, articles divers; C. Authier Electric, un éventail électrique; Jack's Variety Store, un porte-monnaie en cuir; Friesen's Drugs, Hrynewich Hardware, Woolworth, Kresge, Craig Bros, Bradbury Hardware, Saan Store, Aaron's, Simpson, Eaton et Houle Electric, objets divers.

Le billet de $5.00, don de M. Félix Branger, fut gagné par M. C. Préfontaine, de Wakaw. Le service à thé, don de Strohan's Jewellery, de Prince-Albert, alla à M. Denis Préfontaine et la poêle électrique, à M. Gérard Thibault, de Tway. Mme G. Neis remporta le prix d'entrée.

Merci à Mme Préfontaine et à son comité, ainsi qu'à tous ceux qui prirent part à ce souper.

Va-et-vient

M. et Mme Gaston Blérot sont allés visiter Mme Jean Dumaine, de Storthoaks, dangereusement malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mlle Blérot, étudiante garde-malade à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, a passé la fin de semaine à la maison paternelle.

MM. et Mmes Emelius Lavertu et Jos. Carrier, d'Albertville, sont allés visiter des parents de St. John, C.-B. Pendant l'absence de M. Lavertu, l'autobus pour enfants d'école sera conduit par M. Armand Boutin.

La nouvelle demeure de M. et Mme Maurice Préfontaine est en voie de construction. M. W. Becker, carpentier, en est l'entrepreneur.

M. et Mme Melvin Johnson visitent leurs gendre et fille, M. et Mme Léon Doucet et leur famille, de Lloydminster, Sask.

M. Arthur-J. Doucet, gérant du magasin coopératif local et président du Conseil coopératif canadien de la Saskatchewan, s'est rendu à une conférence tenue à Regina les 27, 28 et 29 octobre, sous la présidence de l'hon. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan et ministre de la Coopération et du Développement coopératif.

Hallowe'en

Le Club des jeunes avait organisé une fête à l'occasion de l'Hallowe'en dans la salle des Chevaliers de Colomb pour les membres de leur groupe et leurs parents. Tous étaient costumés. La danse au son d'un tourne-disque et des jeux appropriés égayèrent la veillée.

Les juges allouèrent le premier prix au costume Prince Arabe, Gilles Blérot, et le 2e prix, au costume, représentant un clochard, Denise Roy. Le choix fut assez difficile, car tous avaient fait bien des efforts pour se déguiser. Zorro, Denis Roy, et Majorette, Raymond Baudais, furent parmi les mentions honorables.

Quand tous eurent enlevé leur masque, un goûter fut servi par les élèves, sous la direction de Maureen McGrath.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. Joseph Bruneau et le R. F. Justinien, E.C., se rendirent à Assiniboia, le 30 octobre chercher le R. F. Arsène, E.C., provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes, d'Ottawa, qui vint passer deux jours dans sa communauté de Willow-Bunch.

Collégiens de Gravelbourg

Roger et Lionel Benoit, Guy Boulianne et Ronald Cayer vinrent visiter leurs parents et amis la semaine dernière.

M. et Mme James Forbes et leurs fils, de Moose Jaw, étaient en visite chez M. et Mme Lucien Couture, dernièrement.

M. Emery Bilodeau et ses parents, M. et Mme A. Bilodeau, ainsi que Mme Laliberté, de la Colombie-Britannique, étaient en visite chez Mme Bilodeau, depuis quelques semaines. Ils se rendirent à Weyburn, Sask., dernièrement, visiter M. et Mme P. Paulhus. Mme Laliberté est retournée chez elle récemment.

M. Laurent Mondor est allé à un congrès de la Caisse Populaire, qui eut lieu à Saskatoon.

M. le docteur Lionel Rodrigue, de Pangman, a visité ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue.

M. Irénée Granger est parti pour aller passer quelque temps chez ses enfants et autres parents à Vancouver. Il s'arrêta à Edmonton chez ses fils et bru, M. et Mme Roger Granger.

M. et Mme Alphonse McGillis, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents et amis, dernièrement.

Nos malades

Ont quitté l'hôpital local la semaine dernière: Mmes W. Benoit, Osias Bruneau, V. Lespérance et Tougas.

Mme Alphonse Lafrenière est à l'hôpital de Gravelbourg depuis quelque temps.

Bellegarde

Bénédiction de la pierre

Le lundi 27 octobre eut lieu la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église paroissiale par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina. Vu la température inclémente, on ne put donner de sermon. Après la cérémonie, un goûter fut servi à la salle paroissiale, durant lequel Mgr O'Neill adressa quelques mots d'encouragement et de félicitations aux paroissiens.

Parmi les visiteurs présents, on remarquait MM. les abbés H. Poirier, de Forget, A. Turgeon, de Wauchope, H. Delisle, de Cantal, L. Albers, de Manor, F. Marcotte, de Redvers, et M. George, de Storthoaks, MM. et Mmes W. Toupin, O. Beaudoin et P. Martin.

Çà et là

Mlle B. Delaite est retournée en Belgique, le mardi 28 octobre, après avoir passé quelques semaines dans la paroisse où elle visita des compatriotes. Elle en profita pour aller voir une cousine de Grande-Clairière, Man.

MM. et Mmes Lionel Fréchette et Cliff Lytch ont passé quelques jours chez Mme Francis Sylvestre.

MM. et Mmes Albert Sylvestre et Gérard Bourgeois, de St-Boniface, sont venus assister au mariage George-Monin, la semaine dernière. Mme Bourgeois, qui était accompagnée de ses deux fillettes, demeura quelques jours chez ses parents, M. et Mme F. Sylvestre.

M. et Mme Albert George et leur fille se sont rendus à Swift Current, dernièrement.

Un shower organisé par des amies de Bellegarde et de Redvers eut lieu à la salle paroissiale, le dimanche 26 octobre, en l'honneur de Mlle Jacqueline George, de Redvers. De jolis cadeaux lui furent présentés et une adresse fut lue par Mlle Rose-Marie Monin. Le tout fut suivi d'un délicieux goûter.

Malades

Mme Arsène Revet est gravement malade à l'hôpital de Redvers.

Mme Laurent George et M. Albert Cop ont été hospitalisés dernièrement.

M. Eugène Cop est patient à l'hôpital de Regina depuis quelques jours.

Prince-Albert

Nouvelle église

La première messe dans la nouvelle église de la Présentation de Marie de Prince-Albert fut célébrée le dimanche 26 octobre par M. l'abbé J. Coursol.

L'hiver dernier, l'ancienne église grecque catholique, située sur la 2e avenue ouest, fut transportée sur la glace, au nord de la rivière Saskatchewan, et déposée sur une fondation construite par les résidants catholiques qui, durant les deux dernières années, assistaient à la messe dans la salle du Club Kiwanis.

L'intérieur de l'église fut rénové par les paroissiens. Cette église sera classée comme une mission de la paroisse de la cathédrale du Sacré-Coeur. Elle est présentement desservie par M. l'abbé J. Plante qui officiera à la messe du dimanche.

D'autres cérémonies sont au programme pour une date ultérieure.

Service familial

Les membres de la Ligue Féminine Catholique de Prince-Albert et du diocèse ont organisé un service familial dans le but de venir en aide aux familles nécessiteuses. Elles réclament l'assistance de toutes les personnes de la ville et du district de Prince-Albert.

Plusieurs familles ont besoin de vêtements pour l'hiver. Tous ceux qui ont du linge ou autres choses à donner devront apporter leur contribution au dépôt du Centre Catholique, situé aux angles de la 15e rue et de la 4e avenue ouest.

Les responsables se chargeront de recevoir, nettoyer, presser et raccommoder les vêtements et de les placer sur des étagères. Ils seront ensuite distribués aux personnes qui en ont vraiment besoin. Les personnes nécessiteuses devront s'adresser à leur curé ou se rendre au Centre Catholique. Le numéro de téléphone est RO-3-5661. Toutes contributions seront grandement appréciées.

Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert déclarait dernièrement que les projets pour l'organisation des Cercles d'études sont bien "en marche". Ces cercles seront organisés afin de permettre aux catholiques à mieux comprendre leur religion et donneront à ceux qui ne sont pas de notre foi une chance de s'instruire.

Les Cercles organisés dans les paroisses seront sous la direction des curés, tandis que ceux de Prince-Albert seront tenus au Centre Catholique. Les groupements auront lieu deux ou trois fois par mois. Il y aura six questionnaires ou 600 questions. Les réponses pourront être trouvées dans le livre intitulé "Father Smith Instructs Jackson".

Si un groupe trouve que les questions sont trop difficiles, un prêtre visitera ce groupe afin de l'éclairer sur ces problèmes.

La dernière demi-heure de la réunion sera employée à l'étude d'un bulletin du Centre Catholique, concernant les adolescents. Le même sujet sera offert aux élèves des 24 écoles supérieures et collèges du diocèse. L'an dernier, 700 adultes et 300 élèves prirent part à ces cercles d'études, et on espère que le nombre sera doublé cette année.

Décès de Me Lindsay

Un des plus éminents citoyens, Me J. H. Lindsay, C.R., résidant à Prince-Albert depuis 52 ans, est décédé le 1er novembre à l'âge de 80 ans. Il naquit à Pollokshields, Glasgow, en Ecosse.

Il laisse dans le deuil un frère, Fred, de Toronto, Ont. Son épouse le précéda dans la tombe en 1942.

Me Lindsay arriva à Prince-Albert en 1906 et pratiqua le droit avec MM. Turgeon et Lamont. Durant la première guerre, il servit dans le 52e Régiment avec les volontaires de Prince-Albert et ensuite permuta dans le Régiment de la Princesse Patricia. Il fut blessé à Ypres, Belgique. En 1922, il fut décoré de l'Ordre de l'Empire britannique et fut colonel honoraire du 2e Bataillon du Régiment du Nord de la Saskatchewan. Dans la vie civile, il servit pendant 20 ans comme président de la Société de Droit de Prince-Albert.

Me Lindsay fut membre du Bureau de direction de l'école supérieure et de celui de la bibliothèque durant 18 ans. Il fut aussi président du Club Rotary et de la Légion Canadienne. Il était ardent joueur de golf et chasseur. Ce qui l'intéressait le plus, c'était l'éducation.

Coderre

Va-et-vient

M. et Mme Lester Kinch se rendirent à Regina, en fin de semaine, pour visiter Mme F. Maloney, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises.

Mme Maria Ferrarra a rendu visite à ses enfants, la semaine dernière.

Mlle Elsie Gibbins, de Kuler, Sask., visita des amis.

M. et Mme Richard Marceau passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme W. Marceau et Mme B. Kelly.

M. et Mme G. Leduc, de Montréal, qui étaient en voyage de noces, rendirent une courte visite à leurs parents, M. et Mme Siméon Ducharme et M. l'abbé F. Ducharme. M. Ducharme les conduisit à St-Victor après leur court séjour.

M. et Mme Roland Gaucher, d'Eston, étaient en promenade chez leurs parents et amis de Roland.

Le dimanche 2 novembre, MM. et Mmes Henri Hounjet et Pierre Carrobourg et leur famille ont rendu visite à MM. et Mmes Paul et Jean Carrobourg.

Malades

Mme A. Dick est hospitalisée à Regina. Elle a subi une grave opération, mais son état est maintenant satisfaisant.

Mlle Suzanne Laverdière et Mme Raymond Lebrun ont passé quelques jours à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

Mme Bertha Gaucher est patiente à Gravelbourg.

Mlle Gale Peltier est de retour chez elle après avoir été hospitalisée pour quelques jours.

Programme d'amélioration des chauffeurs

Le gouvernement provincial considère la question de faire entrer le Manitoba rural dans le programme d'amélioration des chauffeurs afin de marcher de pair avec le nombre croissant d'automobiles et camions roulant sur les rues et les grandes routes de la province. C'est ce qu'annonçait récemment l'hon. J. B. Carroll, ministre des services publics.

Le cabinet étudie présentement d'autres données pertinentes et on s'attend à ce qu'une décision concernant cette politique soit prise avant longtemps, a-t-il dit.

Depuis 1950, le nombre d'enregistrement des véhicules a augmenté par plus de 50 pour cent (168,000 à 272,000), a ajouté le ministre. Le programme d'entrainement et d'amélioration des chauffeurs, en premier lieu destiné à Winnipeg proprement dit, fut établi en 1950, s'étendit au Grand-Winnipeg en 1951 et à Brandon en 1957.

M. R. Desautels, âgé de 83 ans, inhumé à Ferland le 31 octobre

FERLAND — Le service funèbre de M. Ralph Desautels, décédé à l'hospice de Moose Jaw le 29 octobre, eut lieu en l'église de Ferland et l'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. M. l'abbé Gérard Couture, chancelier de l'archevêché de Gravelbourg, chanta le service. M. le curé assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. Omer Barsalou, Louis Fournier, Adrien Brisebois, Alex. Laberge, Joseph et Avila Chabot.

Le défunt fut longtemps paroissien de Ferland. Il était âgé de 83 ans et célibataire. Il laisse dans le deuil un frère, Valmore, de Dollard, et trois soeurs dans la province de Québec.

• • •

Le 1er novembre avaient lieu les funérailles du bébé de M. et Mme Adrien Larose. La messe des anges fut célébrée par M. l'abbé J. Bernier, curé. L'enterrement se fit dans le cimetière paroissial.

Aux familles éprouvées, sincères condoléances.

Ça et là

MM. les abbés G. Couture, de Gravelbourg, A. Chabot, de Vanguard, et L. Folk, de Rockglen, étaient en visite au presbytère, dernièrement.

M. l'abbé J. Bernier a fait sa visite paroissiale, la semaine dernière. Il était accompagné de MM. les marguilliers.

Mme Pierre Larose, de Ponteix, était en visite chez ses enfants, ces jours derniers.

Mlle Marie-Paule Laberge est revenue enchantée d'un séjour chez ses soeur et beau-frère, de Seattle, Wash.

Mme Louis Fournier est allée à Regina visiter ses enfants, la semaine dernière.

M. et Mme Aristide Fournier sont revenus d'un séjour à Winnipeg où ils ont visité leur fille, Rita, et des amis.

M. et Mme Avila Chabot ont visité leurs enfants de Regina et de Wolseley. Ils ont aussi assisté à l'assemblée et au banquet de la clinique de cancer de Moose Jaw.

Les Dames de Ste-Anne eurent leur assemblée annuelle pour l'élection du nouveau conseil. Les membres élus sont: présidente, Mme Lucien Beaudoin; vice-présidente, Mme Gérard Desharnais; secrétaire, Mme R. Chabot; conseillères, Mmes René Fauchon et René Couture; infirmières, Mmes Gaston Fournier et Trefflé Brisebois.

M. Viateur Chabot est parti pour Laflèche où il passera quelque temps chez son frère.

M. et Mme V. Desautels, de Dollard, sont venus aux funérailles de leur frère et beau-frère, M. R. Desautels. Plusieurs amis sont aussi venus.

M. Henri Brisebois, d'Assiniboia, a visité M. Adrien Brisebois.

MM. et Mmes Ephrem Bouffard, P.-E. Lacasse et Léonard Bouffard sont allés visiter M. et Mme J.-E. Chabot, de Laflèche.

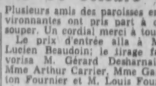
M. et Mme Alphée Lacasse, de Cadillac, ont rendu visite à Mme Léontine Lacasse.

Mme Willie Hamel et ses enfants, de Frenchville, visitèrent M. et Mme Lucien Beaudoin.

Mme Adrien Brisebois et sa fille, Emma, sont allées à Regina pour affaires, la semaine dernière.

Souper aux fèves

Le souper aux fèves de dimanche soir dernier fut un succès. M. le curé était présent et la paroisse était au complet. Plusieurs amis des paroisses environnantes ont pris part à ce souper. Un cordial merci à tous.



Le prix d'entrée alla à M. Lucien Beaudoin; le tirage favorisa M. Gérard Desharnais, Mme Arthur Carrier, Mme Gaston Fournier et M. Louis Fournier.

Lisieux

Va-et-vient

Mme Grégoire Faucher et ses enfants, David et Joseline, Mme Earl Chilson et sa fille, Deborah, sont allés visiter leurs parents, M. et Mme Emile Lamontagne, de Creston, C.-B.

Les familles Georges et Arthur Sabourin ont visité M. et Mme Adrien Lamontagne, de Moose Jaw. L'état de santé de M. Lamontagne s'améliore.

MM. E. Chilson et G. Faucher et M. et Mme L. W. Chilson ont fait un voyage en Colombie-Britannique où ils visitèrent des amis.

M. Joseph Chrétien est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital de Regina.

La famille Louis Beauregard est allée à Regina pour la fin de semaine du 26 octobre.

M. et Mme Arthur Sabourin et leur fille, Paulette, ont fait une promenade chez les familles Walter Gibbs, de St. Boswells, et François Juneau, de Gravelbourg.

M. Joseph Rondeau, de Winnipeg, accompagné de sa fiancée, Mlle Florence Pylatyk, de Selkirk, Man., ont visité des parents et amis, la semaine dernière.

Foyer-Ecole

L'Association du Foyer-Ecole a recommencé ses réunions cet automne. Le R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg, présida la première assemblée. Tous les parents sont priés d'assister à ces soirées afin qu'elles soient plus intéressantes et instructives.

Baptêmes

Marie-Sylvie-Louise, fille de M. et Mme Lionel Lamontagne, née le 4 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Delorme, grands-parents de l'enfant.

Marie-Charmaine, fille de M. et Mme Adrien Lamontagne, née le 13 octobre.

Storthoaks

Va-et-vient

MM. et Mmes Gédéon Langlais et Stanley Zaba, de Wolseley, rendirent visite à M. et Mme Roméo Tourigny.

M. et Mme John Winters et leurs trois fils, d'Indian Head, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Roméo Tourigny. Ils revenaient de Bismarck, D.-N., où ils avaient été visiter leur mère, Mme Winters.

M. et Mme Roméo Paillette, de St-Boniface, ont rendu visite à M. et Mme R. Tourigny.

M. et Mme Emile Chicoine et leurs enfants sont partis en visite à Ponteix.

M. et Mme Emile Fourny, de Cadillac, et leur fille, Mme Yvonne Hamel et ses enfants, ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Léon Gofflot.

M. et Mme Légaré, de Prince-Albert, sont en promenade chez leurs fille et gendre, M. et Mme Octave Carrière.

Emile Paradis, Laurent Tourigny et Edouard Demas, du collège de Gravelbourg, étaient en congé chez leurs parents en fin de semaine.

Mme Jean Dumaine a subi une opération à l'hôpital de Regina. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Condoléances

Nos sincères condoléances à Mmes Félicien Henrion et Arthur Handfield à l'occasion du décès de leur mère, Mme Soubry.

Soirées

Le dimanche 26 octobre, il y eut réunion à la salle paroissiale. Le thème de la soirée était les vocations. M. l'abbé Herménégilde Poirier, de Forget, sut intéresser l'auditoire sur ce grand sujet. Il y eut ensuite quelques chansonnettes par les élèves des écoles. M. l'abbé Poirier avait apporté des films qui auraient sans doute été très instructifs et intéressants, mais à cause d'un manque de pouvoir électrique, il lui fut impossible de les présenter.

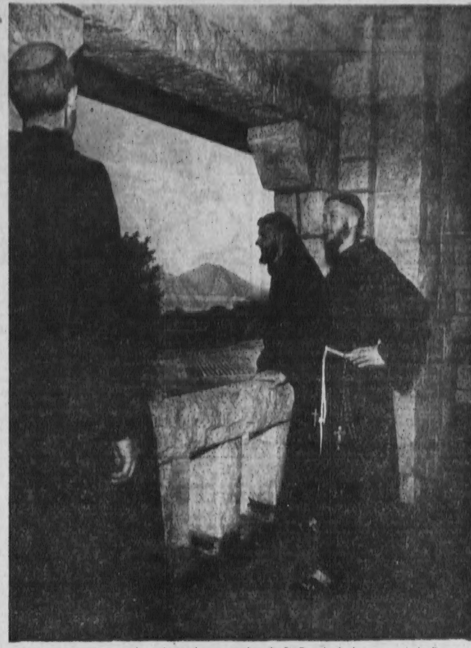
Le dimanche 2 novembre, il y eut une très intéressante soirée, présentée par les élèves des écoles St-Thomas et St-Edmond. Le programme comprenait des saynettes, pièce, récitation et chant. Le tout fut très réussi. Le programme était dirigé par Mmes Aimé Gauthier, Jean et Octave Carrière.

Mariage

Le jeudi 30 octobre eut lieu, dans l'église paroissiale, le mariage de Mlle Helen Matheson avec M. Lucien Garnier, tous deux de Redvers.

Baptême

Le 1er novembre: Ronald-Kenneth, fils de M et Mme Maynard Conly. Parrain et marraine, M. Philbert Klotz et Mme Eléonore Robinson, de North Battleford, oncle et tante de l'enfant.



Moines capucins sur la galerie du monastère de St-Benoît-du-Lac, comté de Brome.
L'Office Provincial de Publicité, Québec — Photo Driscoll

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Mariage de notre professeur de piano

Samedi dernier la chorale du collège se rendait à la Cathédrale pour assister à un mariage: comme ce n'est pas la coutume d'envoyer les élèves à tous les mariages qui se célèbrent à la paroisse, il serait bon de souligner que cette fois il s'agissait du mariage de notre professeur de piano, Mlle Aline Boucher. Puisque quelques-uns des membres de la chorale avaient suivi des cours de Mlle Boucher, il convenait de manifester notre reconnaissance envers elle, en assurant les frais du chant.

La cérémonie débuta vers 10 h. 30. La chorale exécuta la messe à trois voix de Refice, "Missa Choralis". Le R. P. Paul Plamondon dirigeait la chorale et M. Robert Boulanger, élève de Mlle Boucher, accompagnait à l'orgue. La cérémonie se termina par l'exécution du Magnificat à 3 voix.

Suivit la réception à la salle paroissiale: quelques Pères se trouvaient au diner et deux collégiens, élèves en piano, vinrent égayer ces agapes qui réunissaient la famille d'Aline Boucher et celle de M. Don Forer, l'heureux époux. MM. Orville Amyotte et Robert Boulanger exécutèrent des pièces de circonstance et jouèrent aussi un duo. Ils continuèrent durant tout l'après-midi pour mettre un air de fête dans le groupe.

Le personnel du collège ainsi que les élèves désirent offrir à Mme Forer (Aline Boucher) toutes leurs félicitations et lui souhaitent joie et bonheur dans son nouvel état de vie.

La REDACTION.

• • •

Le Sou de l'Ecolier

"Le Sou de l'Ecolier vous demandera bientôt votre contribution généreuse. Supportez un mouvement si bienfaisant!" Tels sont quelques-uns des termes transcrits en grosses lettres moulées sur une énorme pancarte placée au gymnase. Les curieux sont attirés tout d'abord et se rapprochent craintivement pour lire l'affiche. Puis les moins curieux ou même les indifférents sont enfin entrainés par la foule qui se bouscule pour voir de plus près ce qu'on a écrit. Certes, les anciens savent ce que signifie ce terme "Le Sou de l'Ecolier", et déjà ils promettent d'économiser leurs sous pour y contribuer. Mais pour les autres, rien ne pourrait être plus énigmatique. Les uns croient sans doute que cette dernière épreuve occasionnera la mort à leur portefeuille déjà en état de délire. Les autres se promettent bien de ne pas laisser échapper une seule "coppe" noire sans savoir où va leur argent.

Qu'est-ce donc que "Le Sou de l'Ecolier"? Organisation dirigée par le R. P. B. Paris, O.M.I., le Sou de l'Ecolier fut fondé en vue de susciter l'intérêt pour la langue française et l'organisation de l'A.C.F.C. L'argent perçu est divisé en deux: 40% est confié à l'A.C.F.C. qui octroiera des bourses d'étude, et 60% demeure à l'école ou au collège qui participe à l'organisation. Ce montant sert à l'achat de livres français, soit romans ou livres de consultation. Bref, le Sou de l'Ecolier est un moyen d'initier la jeune génération aux mouvements canadiens-français.

A la fin de l'hiver, nous attendrons impatiemment le résultat des finales dans la N.H.L. et la présentation officielle de la coupe "Stanley" aux heureux gagnants. Certes, nous pouvons, nous aussi, être les heureux gagnants d'un trophée, celui offert annuellement par le "Sou de l'Ecolier". Et cette fierté que nous ressentirons sera doublement augmentée par le fait qu'en plus d'avoir contribué matériellement à une bonne cause, nous aurons surtout acquis cet esprit d'initiative et de collaboration pour le maintien de notre langue et de notre nationalité.

C. BUSSIERE,
Arts III.

• • •

Chronique sportive

Le Rugby bat son plein

Arrêtez-vous au collège de Gravelbourg en n'importe quel temps au moment des récréations et vous y verrez des parties de Rugby chaudement disputées. Nous pouvons dire que cette année l'enthousiasme fut à son comble, grâce à l'esprit sportif combiné des responsables et des joueurs.

L'équipe qui remporta la palme cette année fut celle de Georges Martine qui par de "beaux jeux scientifiques" déjoua les ruses du "vieux pilier" Guy Lavallée dans les finales. Nous devons donc toutes nos félicitations aux gagnants.

Chez les Petits, les parties de finale ne sont pas terminées et nous aurons d'autres nouvelles sous peu.

On parle déjà de Hockey!

Pendant que les Canadiens de la ligue nationale gagnent de brillantes victoires dans l'Est, d'autres jeunes se préparent à la saison froide dans le sud de la Saskatchewan. Déjà des représentants de plusieurs villages d'alentour se rencontrent pour des réunions en vue d'organiser des ligues de hockey.

Le collège aurait, dit-on, fait de belles acquisitions venant du Québec et du Manitoba et croit pouvoir posséder une équipe bien balancée: a beau mentir, qui vient de loin. Malheureusement pour certains et fort heureusement pour d'autres les parties de hockey se jouent sur la glace et non devant un groupe de jeunes qui se laissent leurrer par un plus vieux qui se prétend bon joueur.

En attendant qu'arrive la glace, chacun peut y aller de ses capacités: effectivement la saison froide confirmera le talent d'un chacun. Farce à part, la saison s'annonce fructueuse et espérons que nos porte-couleurs feront honneur au collège une fois de plus.

Serge POULIN,
Arts I.

Jackfish

Çà et là

MM. et Mmes Brassard et Laure et leurs enfants, de Butte St-Pierre, étaient en visite chez le R. P. G. Roussel, O.M.I., le 26 octobre.

M. et Mme Bill Chewy, de Red Deer, Alta, visitaient M. Henri Lavigne, dernièrement.

M. Rookes, de Mervin, fait des réparations au soubassement de l'église actuellement.

Mmes M.-A. Blanchette et C. Bru, de Prince-Albert, sont en visite à Jackfish pour quelques jours.

Félicitations à M. Armand Blanchette qui a fait l'acquisition d'une automobile neuve "Ford 1959".

Prompt rétablissement à Mme Girard qui fut transportée à l'hôpital le 30 octobre.

Val Marie

Baptême

Le 13 octobre: Lynette-Rolande-Marie, fille de M. et Mme Armand Dumonceaux, née le 12 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Paradis.

Çà et là

Les 14 et 15 octobre avait lieu le carnaval annuel de la paroisse, organisé par les Chevaliers de Colomb. Les deux soirées remportèrent un bon succès.

M. et Mme Jos. Bouchard conduisirent cinq Dames de Ste-Anne à une réunion dans la salle paroissiale de Gravelbourg le 19 octobre. Grand merci pour le bon accueil et le bon goûter.

Un souper au poulet, organisé par les Dames de Ste-Anne et de la Ligue Féminine Catholique au profit de l'église, eut lieu dans la salle paroissiale le 26 octobre et remporta un grand succès. Merci à tous ceux qui prirent part à ce souper.

Une messe de Requiem fut chantée pour le repos de l'âme de M. Adélard Descoteaux, décédé le 4 septembre à sa résidence de Rossland, C.-B.

M. et Mme Arthur Wanlin, de Calgary, visitèrent leurs parents, M. et Mme C. Wanlin, leurs frère et soeur et la famille Prosper Pinel, le 11 octobre.

Radville

Nominations

Cette année, les nominations ont été très nombreuses à la mairie: MM. L. Binns et W. Robertsons se présentent contre M. Smigarouski pour le poste de maire et six conseillers, pour les quatre places vacantes.

MM. Joseph Carles et O. Fossonier ont été réélus par acclamation.

Dans la municipalité de Laurier, division 1, M. A. Lindskog se présente contre M. J. Doud; M. le maire W. Bouchard et MM. Hector Gilmore et Gérald Bouchard ont été réélus par acclamation.

Dans la municipalité de Ceylon, M. le maire Albert Verbeught et les conseillers Paul Rivière, Bert McGrath et Bazil McCarty ont été réélus par acclamation.

Çà et là

Le contrat donné à M. Smigarouski, par le Conseil de ville, pour étendre du gravier dans toutes les rues est maintenant terminé. Les rues seront désormais plus propres et plus passables aux jours de pluie.

Les dames de la paroisse organisent un bazar au sous-sol de l'église, qui aura lieu le samedi 22 novembre. Bienvenue à tous.

M. Joannes Cherpin est installé dans sa nouvelle maison, achetée dans le village de Neptune et transportée à Radville, près de la 5e avenue.

M. Raymond Rabin, ainsi que M. et Mme A. Labossière, de Calgary, sont venus faire un séjour à Radville.

L'édifice des postes, construit par le gouvernement fédéral, a été terminé le 28 octobre. L'édifice a été ouvert officiellement le 3 novembre.

La réunion annuelle des contribuables de Radville a été tenue dans la salle de récréation du couvent, le 30 octobre, sous la présidence de M. A. Bourassa. Après la lecture des rapports qui furent approuvés, une résolution sur l'heure de l'enseignement du français fut approuvée par la majorité des contribuables présents.

Oubli

Lors du bazar de Ste-Colette, le coussin, donné par Mme Emma Gilmore, de Letellier, Man., a été gagné par Mme E. Bourassa et le second coussin, donné par Mme Victor Bourassa, de l'hospice Marian, par M. Armand Fredette.

Saint-Hubert

Mariage Swanson-Jordens

Le 25 octobre, à 2 h. p.m., dans l'église de St-Hubert, eut lieu le mariage de M. Gérald Swanson, fils de M. et Mme W. Swanson, de Percival, avec Mlle Innis Jordens, fille de M. et Mme Paul Jordens. Le R. P. J. Bordet, P.S.M., curé, officia à la cérémonie.

La mariée, vêtue d'une robe ballerine blanche en dentelle et nylon sur satin avec un voile retenu par une couronne. Elle portait un bouquet de roses rouges et fut conduite à l'autel par son père.

La fille d'honneur, Mlle Patricia Jordens, soeur de la mariée, portait une robe bleu pâle en dentelle sur taffetas. Son bouquet se composait de roses blanches et roses.

Le garçon d'honneur était M. Harvey Hansen, de Broadview. MM. W. Jordens et A. Smeets agissaient comme huissiers.

Les dames et demoiselles chantèrent un cantique et pendant qu'on signait le registre, elles interprétèrent "O Sanctissima". Mme F. Couronné touchait l'orgue.

La réception eut lieu chez les parents de la mariée. M. Arsène Smeets, oncle de la mariée, porta le toast aux nouveaux époux. Le marié remercia en son nom et en celui de son épouse. Une soirée dansante réunit de nombreux parents et amis à Percival.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage de noces à Calgary où ils habiteront.

Showers

Un shower organisé par Mmes W. Jordens et A. Smeets avait lieu le 21 octobre à l'école en l'honneur de M. Swanson et de Mlle Jordens, en prévision de leur mariage. La présentation de jolis cadeaux par de nombreux parents et amis fut suivie de jeux, de musique et d'un succulent goûter. Les héros de la soirée remercièrent les personnes présentes dans des mots bien choisis.

Le 2 novembre avait lieu, dans l'école de St-Hubert, un shower organisé par Mlles Anne Durand, Patsy Jordens et Thérèse Paquin en l'honneur de Mlle Imelda Istace et de M. Doug Dansock. Mme L. Beaujot était en charge des amusements. De jolis cadeaux leur furent présentés. Le futur marié ayant dû s'absenter au cours de la soirée, Imelda sut très bien remercier. Un goûter termina cette joyeuse soirée.

Partie de cartes

Le 27 octobre eut lieu une assemblée du comité des Dames de l'Autel, des marguilliers et des Chevaliers de Colomb au presbytère. Il fut décidé de commencer une série de cinq parties de cartes.

La première partie sera organisée par les Dames de l'Autel et aura lieu le 14 novembre chez MM. et Mmes A. Dumonceaux, Georges Brûlé, R. Istace et E. Gatin.

Bingo

Les gagnants du bingo qui eut lieu le 16 octobre furent Mmes R. Paquin, F. Topinka, de Whitewood, A. Boutin (2), A. Pelletier, W. Jordens, M. Boutin et O. Gray, de Langbank, MM. Emile Gatin, Jean Raiwet (2), René Paquin, A. Gatin, Georges Raiwet, Paul Payot, F. Beaujot, J. Topinka et F. Couronne et Mlle T. Jeannot (2). Les prix d'entrée allèrent à Mlle Anne Durand et à Mme F. Topinka.

Les Dames de l'Autel remercient tous ceux qui, par leur coopération, ont fait de cette soirée un vrai succès.

Va-et-vient

MM. et Mmes F. Flick et A. Poncelet et MM. Laurent et Henri Flick sont allés rendre visite à M. et Mme R. Praud et assister au mariage de M. Lloyd Praud à Calgary.

Mme Emile Gatin a passé deux semaines chez ses enfants, M. et Mme G. Waddell, de Calgary.

M. et Mme A. Dumonceaux ont rendu visite à M. et Mme Carles, de Radville.

M. et Mme L. Fafard et leur famille, de Ste-Marthe, M. et Mme Louis Dureault et leurs filles étaient en visite chez leurs parents respectifs, dernièrement.

M. et Mme A. Pelletier et M. A. Beaujot sont allés à Forget, dimanche dernier.

M. et Mme A. Gatin et M. J. Boutin, de Regina, étaient en promenade à St-Hubert, dernièrement.

Wolseley

Les dames de Ste-Anne organisèrent une vente de pâtisseries, le samedi 1er novembre, et elles eurent un réel succès.

Mme François Savoie passa une couple de semaines en vacances, à Winnipeg.

M. et Mme Avila Chabot, de Ferland, vinrent pour quelques jours chez leurs gendre et fille, M. et Mme Emile Tourigny.

M. et Mme Denis Sabourin et leur mère, Mme Sabourin, de St - Jean - Baptiste, Man., visitaient M. et Mme Albey Dureault la semaine dernière.

M. et Mme Laurent Noëls assistaient aux fêtes jubilaires de M. et Mme Roger Lermineaux, de Lac Marguerite, le dimanche 26 octobre.

M. et Mme Aristide Fournier, de Ferland, s'arrêtèrent saluer M. et Mme Emile Tourigny, à leur retour de Winnipeg.

M. Paul Laverdière, de Dryden, Ont., visitaient des parents et des amis d'autrefois, alors qu'il était en route pour visiter sa famille à Gravelbourg.

M. Arnold Dureault eut à subir une opération à l'hôpital local.

Mmes Eugène Laverdière et Larchet et M. Adrien Bonneville furent hospitalisés dernièrement.

M. et Mme Laurent Langlois (F. Mohr) sont les heureux parents d'une fille.

M. et Mme B. Blender et Diane, d'Esterhazy, visitaient M. et Mme Adrien Bonneville, avant de déménager à Red Deer, Alta.

M. et Mme Louis Dureault et leurs fillettes passèrent la fin de semaine chez leur mère, Mme Boutin, à St-Hubert.

Mme M. Adams a acheté la résidence de Mme Chesney.

M. et Mme Raymond Legrand, de Qu'Appelle, étaient les hôtes de M. et Mme Emile Tourigny, dimanche.

MM. et Mmes Antonio et Georges Béliveau visitaient des parents et amis à Montmartre et Regina, en fin de semaine.

Montmartre

40e anniversaire de mariage

Le 26 octobre, les familles Thériault et Lacoursière organisèrent une fête-surprise en l'honneur du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Bruno Lacoursière, de Mutrie. Une adresse fut lue par Mme Claude Dureault, de Wolseley.

M. l'abbé J. Charette, curé, fit renouveler aux jubilaires leurs promesses de mariage et leur donna une bénédiction.

Des cadeaux furent présentés par les jeunes Daniel et Roger Thériault, petits-neveux des jubilaires.

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Labrèche et Mme M. Beaudin se sont rendus à Cantal pour y visiter des amis.

M. et Mme Armand Labrèche visitèrent des amis de Moose Jaw.

La Rév. Sr Marie-Mélanie était de passage chez ses parents, M. et Mme Octave Thériault.

Durant la longue fin de semaine d'octobre, M. et Mme Joseph Joubert et leur famille se rendirent à St-Pierre, Man., pour assister au mariage de leur cousine, Mlle Claire Joubert. M. Joubert eut le plaisir de rencontrer tous les membres de sa famille, chose qui n'était pas arrivée depuis quelque dix ans. Son frère, Denis, qui revenait d'un voyage d'affaires à Fairview, Alta, dans le district de Rivière-la-Paix, était de passage à Montmartre, dernièrement.

M. et Mme Martial Beaudin, accompagnés de M. et Mme Edouard Thévenot, de Regina, se sont rendus au Manitoba où il y eut une soirée-surprise en l'honneur des nouveaux mariés, M. et Mme Thévenot. Cette soirée eut lieu chez M. et Mme Adrien Girouard, oncle et tante des héros de la fête. Ils en profitèrent pour fêter le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Thévenot, parents du marié.

Etaient de passage à Montmartre, dernièrement: M. et Mme Barrett, d'Indian Head, et M. Robert Forêt, de Moose Jaw, chez Mme Bastien et M. et Mme M. Beaudin; M. et Mme Jim Cox et leur famille, de Regina, chez les familles Sauvé; Mme Buckingham, chez les familles Lavoie et Sauvé; M. et Mme René Lavoie, de Prince-Albert, chez M. et Mme Walter Lavoy et M. Wilfrid Coupal; M. et Mme Béliveau, de Wolseley, chez M. et Mme Emilien Labrèche.

Le baseball a été le premier sport pratiqué sur une base professionnelle au Canada; la première partie fut jouée en 1861.



"Le coin des jeunes"



Rien ne sert de courir, il faut partir à point

(La Fontaine)

Vous connaissez tous l'aventure du lièvre et de la tortue dans la fable du bonhomme La Fontaine. La fine tortue connaissait le secret pour gagner la course... partir à temps. Le lièvre, lui, trop orgueilleux, se fia à sa rapidité, s'amusa en chemin, but à la source, brouta l'herbe fraiche, fit un petit somme et... perdit la course.

Ainsi dans la vie, pour les petites et les grandes choses. Pour les examens, les concours, les leçons, les rôles et, pour une oeuvre plus grande encore, la vie elle-même.

Pour toutes ces choses, il faut une préparation. Non pas une préparation hâtive, à la dernière minute, mais un travail assidu, régulier où l'on met toute sa bonne volonté, son courage et son ardeur.

Prenons le cas des examens. Vous savez ce qui arrive quand approche l'heure fatale, si vous n'êtes pas prêts. Vous êtes nerveux et distraits, vous tentez vainement de vous rappeler tous les détails que vous avez assimilés "à la course".

Cousine Josette se souvient d'un incident amusant survenu en classe lorsqu'elle allait à l'école. Un élève interrogé restait muet. La religieuse lui demanda: — Ma question vous embarrasse? Et l'élève de répondre: — Oh non, ma Soeur, c'est pas la question, c'est la réponse.

Si vous ne voulez pas être mal pris comme cet élève, le mieux à faire c'est de vous mettre en route sans perdre de temps. Chaque soir, une heure ou deux d'étude. Et pas devant le téléviseur. Ça, c'est l'ennemi numéro un des réussites scolaires, si vous succombez à ses programmes attirants.

Vous m'assureriez que ça vous est absolument égal de passer ou faillir aux examens de Noël, que je ne vous croirais pas du tout. Tous les écoliers, même les plus paresseux, sont désappointés d'une faillite. Alors, pourquoi faites-vous comme le lièvre de la fable? Vous vous préparez un désappointement sûr et certain et vos vacances seront moins joyeuses.

Du courage! C'est tout de suite qu'il faut vous y mettre. Il vous arrivera de manquer de volonté, mais il ne faut surtout pas avoir peur de vous reprendre. Vous avez tous, j'en suis sûre, l'ambition de devenir quelqu'un plus tard. Pour réussir, c'est dès maintenant qu'il faut vous former, à coups de volonté.

Si ça peut vous aider, marquez dans un petit carnet vos victoires et vos défaites. Vous pouvez aussi accrocher une feuille blanche au mur de votre chambre et y coller une étoile dorée pour chaque victoire et une étoile rouge pour chaque défaite. Et à Noël, vous aurez, je l'espère, une belle feuille recouverte d'étoiles dorées et de très peu de rouges. C'est une suggestion. Peut-être avez-vous d'autres idées, comme coller des sapins sur un grand carton et travailler pour le recouvrir d'ici Noël.

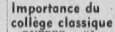
N'oubliez pas que ce qui importe, c'est de travailler pour le bon Dieu. C'est de partir qui est le plus difficile. Après quelques victoires, on se sent déjà encouragé et... heureux.

Soyez persévérants et réguliers comme la tortue et vous gagnerez la course.

Cousine JOSETTE.

P.S. Quel est votre animal favori? J'aimerais bien que vous m'en disiez un mot. Ecrivez-moi. J'attends vos lettres avec impatience.

UN POISSON



Voici, en cinq mouvements, comment dessiner un poisson! A vous d'essayer!

Faites ces jeux d'esprit

1) Mon premier est un oiseau.
Mon second est une saison.
Mon tout est un don du Saint-Esprit.

Réponse: piété (pie-été).

• • •

2) Mon premier est un pronom possessif (fém.).
Mon second est une négation.
Mon troisième est un mot anglais.
Mon quatrième est ce qui n'est pas haut.
Mon tout est une province du Canada.

Réponse: Manitoba (Ma-ni-to-ba).

En grammaire

Jeanne fait un devoir de grammaire:

"Jean, demande-t-elle à son frère, faut-il écrire des remerciements cordials avec un s ou cordiaux?"

Jean qui n'en sait pas plus long qu'elle: "Ni l'un ni l'autre". On écrit: des remerciements "sincères".

Au cours de chimie

Le maitre. — Je plonge cette pièce de 5 francs dans le bain: est-ce qu'elle va se dissoudre?

Suzette. — Non, Monsieur le professeur.

Le maitre. — Pourquoi?

Suzette. — Parce que, sans ça, vous ne l'auriez pas mise dedans.

AU POSTE CBWT

Le samedi 8 novembre

Emission pour enfants

L'émission pour enfants sera à l'affiche de 11 h. 30 a.m. à 1 h. p.m. On présentera "Pépé le Cowboy", "Rivière Perdue" et "Pépinot".

Music Hall

De 1 h. à 2 h. p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette Gérard Philippe, Jon Vickers, Clairette, Jean Rafa, Colette Dokv, Rose Rey-Duzil, Solange Robert, Jacques Desrosiers, Teddy Burns-Boulet et Edouard Wooley. L'orchestre sera dirigé par Henry Mathews.

Le dimanche 9 novembre

Au p'tit café

A l'émission "Au p'tit café", de 1 h. 30 à 2 h. p.m., seront en vedette: l'invité d'honneur Pierre Roche et les animateurs Dominique Michel, Pierre Thériault et Normand Hudon.

En première

La série "En première" présentera, de 2 h. à 3 h. p.m., une oeuvre de Gaston LeHir, intitulée "Le Père Jules".

Gaston LeHir fait vivre des personnages nettement dessinés et remarquables d'humanité, y compris cet officier allemand qui n'a, heureusement, aucun lien avec les monstres des films de propagande anti-nazie. Quant au héros de l'oeuvre, le père Jules, c'est un bonhomme qui ne manque pas d'humour, un humour parfois féroce qui cadre admirablement avec le ton de la pièce comme on pourra s'en rendre compte dimanche prochain.

Henri Norbert incarnera le rôle-titre. Il sera entouré de Julien Bessette, Aimé Major, Hélène Loiselle, Henri Deyglun, Hubert Loiselle, Bertrand Gagnon et Sacha Tarride. Décors: Jac Pell; costumes: Paule Tessier. Réalisation de René Verne.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Importance du collège classique

QUEBEC — "Je crois qu'il est important de maintenir la tradition classique dans notre système d'enseignement" a affirmé le t. h. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, quelques minutes après avoir reçu un doctorat honorifique de l'université Laval au cours d'une séance académique tenue dans la salle des Promotions de l'institution en présence d'un grand nombre de dignitaires religieux et civils du Canada, de la province et de la ville de Québec.

Le chauffeur de Pie XII au service du nouveau pape

CITE DU VATICAN — S. S. le pape Jean XXIII a décidé de garder à son service le chauffeur qui conduisait la voiture de feu le pape Pie XII.

M. Angelos Stoppa, chauffeur de Pie XII, a présenté sa démission au nouveau pontife.

"Pourquoi donc?", a dit le pape Jean XXIII.

"Je croyais que vous aviez déjà votre chauffeur et de plus je me fais vieux", a expliqué M. Stoppa, qui est âgé de 65 ans.

"Vous n'êtes pas trop âgé pour conduire dans la Cité du Vatican et je vous demande de demeurer à votre poste", a dit le nouveau pontife.

Puis le Saint-Père, conduit par M. Stoppa, fit une promenade dans les jardins du Vatican.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 55

Images de MARIE PIGNAI



1. Au tombeau vide, les visiteurs continuent d'arriver. Voici Marie Madeleine, celle que Jésus a convertie. Fidèle à son repentir, elle se trouvait déjà au pied de la Croix. Elle arrive au tombeau, sanglotante, se tient à l'entrée.



2. Elle entre dans la chambre sépulcrale située en contrebas. Deux anges sont là, qui lui parlent. Mais sa douleur l'égare, elle n'écoute pas; se relevant, elle s'en va, toujours pleurant, errer dans le jardin qui entoure la grotte.



3. Soudain, quelqu'un est devant elle. C'est Jésus. Mais à travers ses larmes, elle voit les choses et les êtres comme dans un brouillard, elle ne Le reconnait pas... Pensant que c'est le jardinier qui s'occupe des terrains autour du tombeau, elle se demande si cet homme sait ce qui est arrivé et pourquoi le corps n'est plus dans le sépulcre. Aussi, se précipite-t-elle pour le questionner.



4. Il répond par ce simple mot: "Marie!" Cette voix! Marie, la reconnait: c'est celle de Jésus! Comment ne l'a-t-elle pas reconnu lui-même plus tôt?

Elle se précipite, dans un élan de joie, mais Jésus arrête son geste: "Ne me retiens pas, dit-il, et va trouver mes frères... Dis-leur qu'ils aillent en Galilée, et là ils me verront." Et Madeleine vint annoncer aux disciples: "J'ai vu le Seigneur!"

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

Qui aura la terre familiale?

En une toute simple brochure, M. Rodolphe Laplante, régisseur et secrétaire général du crédit agricole du Québec, vient d'examiner dans toutes ses dimensions un problème qui de loin ou de près touche (ou pourra toucher un jour) un très grand nombre de "possédants" de notre province.

Le titre explique tout. On voudra lire avec attention le texte qui suit. Nous pensons, en le reproduisant, rendre un service éminent à une classe de gens — nos fermiers — qui devant une décision capitale à prendre ont pu se plaindre de n'avoir pas de directives précises. Comme on le constatera: ceci répond à cela.

• • •

On sait que l'industrialisation bat son plein, que l'expansion des villes toujours en appétit gruge des fermes entières, et il semble que pour leur bonne digestion, ce soient les meilleures terres arables qui puissent seules apaiser leur faim.

Depuis quinze ans, dix ans, autour des grandes villes surtout, la spéculation bat son plein. Des propriétaires ont vendu ou veulent vendre à prix élevés. Les pères fidèles à la terre doutent, hésitent. Que dire des fils? En supposant qu'ils aient une vocation agricole bien chevillée, pourront-ils résister au courant ambiant? Qui voudra garder la terre paternelle?

Cette situation n'est pas la même partout au Canada ou dans la province de Québec. Une légère récession de la prospérité, un arrêt partiel de la production industrielle, un chômage saisonnier, une correction technique affirment les économistes, et on se rend compte qu'il faut revenir de bon gré à une appréciation plus rationnelle des choses. Et la terre reprendra pour elle-même la considération à laquelle elle a droit. On demandera davantage à la ferme de faire vivre ses adeptes. On songera à la donner ou à la vendre à un fils.

Voilà une question de tous les temps: Quand le propriétaire de la ferme partira-t-il pour le grand voyage? Quand ne pourra-t-il plus cultiver et diriger lui-même la ferme paternelle? Qui assumera la direction de la ferme? A-t-il un ou plusieurs fils? L'un ou plusieurs d'entre eux voudront-ils cultiver? Celui ou ceux qui sont aptes à prendre possession de la ferme sont-ils mariés ou le seront-ils le moment venu?

Fera-t-il donation inconditionnelle? Exigera-t-il une rente annuelle sa vie durant pour lui et sa femme, l'une ou l'autre des filles à sa charge? Y a-t-il un enfant infirme dont la ferme devra assumer partiellement l'entretien? Continuera-t-il d'habiter la même maison que son fils ou sa fille ou est-ce un gendre qui assumera la gestion de la ferme?

Un périodique agricole américain, il y a quelques années, pointait ces questions et maintes autres. Nous amplifions et adaptons à notre milieu.

Pas à la dernière minute

Les parents n'ont généralement qu'une ferme, mais comptent souvent plusieurs enfants. Ils sont égaux dans le coeur des parents. Les uns cependant ont quitté la ferme plus jeunes et ont coûté plus cher pour leur instruction. D'autres, sans instruction, ont cependant quitté la ferme pour le chantier, l'industrie, pour ne revenir à la maison qu'en invités. Parmi les filles, les unes ont coûté cher pour leur instruction, les autres, pas ou peu. Certaines jeunes filles ont aidé la maman, sans avoir reçu une forte instruction ou l'ayant reçue n'ont cessé depuis de besogner au ménage, au jardin.

Le père donnera-t-il, en vertu de vieilles traditions désuètes, trop à un certain garçon peu ou non méritant en regard de la ferme, et ce, au détriment d'une ou plusieurs filles qui ont été sa joie, son réconfort, son aide à lui et à son épouse?

La terre peut-elle être divisée? Y a-t-il deux unités qui peuvent constituer deux fermes viables? Est-il possible de procéder à une donation complète à un fils ou à deux ou trois? Ou devra-t-il vendre la terre familiale à un ou plusieurs enfants ou à des étrangers, parfois avec dotation partielle?

Voilà des questions peut-être peu agréables, mais pertinentes et d'actualité. Souvent il n'y a qu'un fils qui assumera la direction de la ferme. Parfois, et c'est le cas chez les authentiques ruraux, il y aura deux ou trois fils qui cultiveront ou voudront cultiver. Il faudra alors établir ces fils, assujettis à certaines redevances envers le père, son épouse ou ceux et celles qui ont des droits mais qui ne s'établiront pas sur la ferme pour toutes sortes de raisons.

Attendra-t-il son invalidité pour désigner le ou les successeurs? Ne rien prévoir, ne rien stipuler, constituent des solutions comportant des inconvénients parfois graves.

(A suivre)



par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les Argos de Toronto, le club surprise de 1958?

Les Argos de Toronto, longtemps une grande puissance au football, sont-ils sur le point de devenir le club surprise de la saison 1958? On le croirait à lire la prose des experts qui avaient choisi ce club pour terminer en dernière place dans le classement du Big Four, mais qui doivent maintenant changer leur fusil d'épaule. Les Argos ont remporté trois impressionnantes victoires de suite et pour peu qu'ils continuent à pulvériser leurs adversaires, on pourrait bien les voir à Vancouver, à la fin de novembre. Un changement aussi imprévu est attribuable à deux personnes, affirme-t-on. Le premier changement serait dû à Steve Owen, anciennement des Giants de New-York, qui aurait maîtrisé les règles du jeu canadien et qui serait maintenant capable de bien enseigner le jeu défensif à ses joueurs de ligne. Nous voulons bien croire que c'est vrai, mais nous préférons juger les Argos par ce que nous avons vu et affirmer que Ronnie Knox fait la différence entre une équipe perdante et un club gagnant.

Knox nous a tout simplement émerveillé avec ses passes précises et son très grand calme. Il nous faut remonter aux beaux jours de Frank Filchock pour revivre des émotions semblables à celles que Knox nous a causées. Le jeu de Knox nous a d'autant plus intéressé que nous n'aimions pas tellement ce jeune homme plus avide, semblait-il, de publicité que de football. Mais Knox nous a prouvé qu'il savait faire les deux choses en même temps. Il surveille admirablement bien sa publicité, en jouant au football avec autant d'adresse qu'il le fait. Si les Argos font le voyage à Vancouver, ils pourront louer un wagon spécial pour leur jeune vedette, car Knox se conduit véritablement en grand champion, du moins quand il est sur le terrain de football.

Mauvais souvenirs!

Les Bruins de Boston semblent encore se souvenir de la fameuse série de 1958, pour la coupe Stanley, car chaque fois qu'ils font face aux Canadiens de Montréal, ils jouent une de leurs meilleures parties. Les Bostonnais ont compris que pour vaincre une équipe comme celle des Canadiens, il fallait patiner sans relâche et surveiller continuellement leurs hommes. Les résultats ont été surprenants et on se demande même si l'équipe de la ville des fèves au lard ne fera pas la vie dure aux champions de la ligue et aux détenteurs de la coupe Stanley.

Deux défaites ne font pas une saison, et il y aura certainement des soirs qui ne seront pas gais pour les joueurs de l'instructeur Milt Schmidt. Mais, en attendant, les Bruins empêchent les Canadiens de se sauver du peloton dès les premières joutes et ils rendent ainsi un fier service à la ligue Nationale. On remarquera que l'on fait des salles à peu près combles avec chacune des visites des Canadiens à l'étranger, et si les clubs visiteurs prennent l'habitude de jouer de bonnes parties sur la glace du Forum, il y aura foule record pour le match revanche dans l'autre ville.

Soulignons immédiatement que le vétéran Maurice Richard n'a rien perdu de son bon oeil. S'il peut éviter les blessures jusqu'à la fin de la saison, il faudra le surveiller avec énergie, car il comptera peut-être plus que les 30 buts que les experts disent qu'il ne saurait atteindre à son âge. Richard demeure une grande vedette du hockey, et même s'il a un peu ralenti son allure, il conserve continuellement son agressivité et son habileté pour marquer des buts se manifeste dès qu'il attrape la rondelle à l'intérieur de la zone de l'adversaire. Pour peu que les autres joueurs de l'équipe apportent au jeu la même ardeur que Richard, les Canadiens triompheront bien de toutes les embûches.

Les recrues

Les Rangers de New-York n'ont pas encore commencé à tout écraser sur leur passage, mais plusieurs personnes croient que Phil Watson a peut-être d'excellentes chances de causer des surprises avec ses jeunes joueurs. Parmi ces jeunes joueurs, il y en a un qui est moins jeune, mais qui est des plus efficaces et qu'on retrouve avec plaisir dans l'uniforme des Rangers. Il s'agit de Wally Hergesheimer, presque acculé à la retraite par les blessures et redevenu, pour un temps du moins, un des joueurs favoris de Watson. Il est certain que sans les changements radicaux apportés par Watson à l'alignement de son équipe que Wally serait demeuré dans les mineures. Mais il y a eu les changements et Watson a ressenti les besoins d'avoir recours à un joueur d'expérience. Il ne pouvait mieux faire que d'engager le blond patineur.

Hergesheimer est un joueur rapide, intelligent et bon sportif, fort agréable à voir à l'oeuvre. S'il a retrouvé son coup de patin, il sera certainement parmi les joueurs les plus rapides de la ligue. Il excelle à bien placer la rondelle sur le hockey et son expérience lui permettra d'enseigner aux jeunes joueurs des trucs assez remarquables. L'exemple d'Hergesheimer nous prouve qu'un athlète qui sait se garder en bonne condition est toujours prêt à faire un retour en arrière, s'il n'a pas perdu tout espoir. C'est un peu comme dans la vie: celui qui sait se tenir et qui sait garder l'espoir n'est jamais perdu et, très souvent, quand l'occasion se présente, il sait se hisser à des hauteurs qui donnent le vertige, même à ses meilleurs amis. Souhaitons que l'élégant joueur de Winnipeg conserve son poste à New-York et qu'il vienne un jour terminer sa carrière de joueur actif avec les Warriors, qui pourraient certainement utiliser avec avantage un joueur de ce calibre.

Notes agricoles

L'orge et l'alimentation des moutons

QUEBEC — A cette période-ci de l'année, les arrivages de moutons et d'agneaux sur le marché se font assez nombreux. Cependant, les agneaux manquent de poids et de fini. On s'occupe peu de leur donner, avant la mise en marché, une alimentation convenable. Les pâturages sont parfois pauvres et ne suffisent pas à nourrir les brebis et agneaux qui y sont confinés.

Lorsque les agneaux ne peuvent avoir un bon regain de prairie, il faut, selon M. Félix Arsenault, agronome en élevage du Ministère de l'Agriculture de Québec, leur servir la ration suivante au moins un mois avant l'expédition: une partie d'orge, une partie d'avoine et une partie de son, à raison de trois quarts à une livre par jour. L'orge et l'avoine devront être concassées. A cette ration, on ajoutera du foin de luzerne ou du foin de trèfle.

Cette pratique est économique et permet de finir rapidement les agneaux; ils pourront ainsi faire un gain de ¼ à ⅓ de livre par jour. Les jeunes profiteront également d'un mélange d'une partie d'orge, d'une partie d'avoine et de quatre parties de son.

L'orge a donc sa place dans l'alimentation des moutons. Les brebis, avant la monte et pendant la gestation, seront en meilleur état de chair si on leur sert également de l'orge, de l'avoine et du son.

L'orge devrait occuper une place plus importante sur la plupart de nos fermes. D'abord parce qu'elle a une haute valeur alimentaire et peut, dans bien des cas, remplacer le blé et le maïs; de plus, elle donne une plus grande quantité de nourriture à l'arpent que n'importe quelle autre céréale.

De toutes les céréales, elle est certainement l'une des plus exigeantes sous le rapport du sol, qui doit être bien fertile, bien pourvu de chaux et mieux préparé que pour la culture de l'avoine.

Les meilleurs rendements sont obtenus en terre grise, profonde et perméable.

L'orge peut donc être cultivée avantageusement sur nos fermes et être servie dans les rations de la plupart des espèces animales.

Pour ce qui est du mouton, on en servira donc en mélange avant la mise sur le marché afin que les agneaux soient en meilleure condition et commandent des prix plus intéressants aux producteurs.

La protection des rosiers pour l'hiver

La plupart des rosiers en culture requièrent une protection pour l'hiver, tels que les rosiers hybrides de thé, les hybrides perpétuels, les floribunda et polyantha et les rosiers grimpants.

La période la plus propice pour protéger les rosiers s'écoule de la fin d'octobre jusqu'à la mi-novembre, après quelques bonnes gelées et avant que la terre ne soit trop dure à travailler.

Il faut prendre soin de ne pas exposer les racines et de voir si les pluies n'ont pas déterré les tiges.

Une pratique recommandable dans les régions plus froides apporte de très bons résultats. Il s'agit d'arracher les plants et de les placer dans une tranchée de 18 pouces de profondeur et bien drainée. Ces plants sont couchés l'un près de l'autre et inclinés, les racines en bas. Ils sont recouverts de 12 à 18 pouces de terre, ensuite de feuilles sèches ou d'autres produits empêchant le plus possible la pénétration de l'eau.

Quant aux rosiers grimpants, il suffit de lier les tiges, d'enlever un peu de terre d'un côté du plant, de le coucher sur le sol et de le recouvrir de terre ou de feuilles sèches et de toile imperméable, ou encore d'une boîte vide ou remplie de feuilles sèches pourvu que cette boîte soit étanche à l'eau.

Les matériaux utilisés doivent être de telle nature qu'ils puissent protéger les plantes sans retenir l'humidité, car les tiges de rosiers qui resteraient longtemps humides seraient exposées à moisir.

Si l'on emploie des pesticides, il faut que ces appâts empoisonnés soient hors de la portée des animaux domestiques.

Dès que la température se réchauffe au printemps et que les dangers de fortes gelées sont passés, il faut découvrir les plants graduellement et les protéger des rayons ardents du soleil surtout si les nouveaux bourgeons ont déjà commencé à se former.



Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

CHAPITRE I

— Père!

— Ma fille! Mon enfant chérie!

A sa descente du train, Gaëlle de Rosvellec s'était jetée dans les bras de son père, le marquis de Rosvellec, qu'elle n'avait pas revu depuis six ans.

Le marquis regardait avec fierté et une joie émue cette belle jeune fille, fleur de grâce et de fraîcheur, ressemblance vivante de la femme, incarnation de la beauté et de toutes les vertus, qu'il avait adorée et perdue après quelques années d'un bonheur sans trouble.

L'arrivante, elle, était péniblement surprise de se trouver en face d'un homme vieilli, aux cheveux blancs, au visage crispé, très différent de l'image qu'elle en gardait et avait continué de chérir. Quel mal secret avait pu causer de tels ravages?

Jusqu'à ses douze ans, elle avait mené au château solitaire une vie de jeune sauvage, chacun autour d'elle ne songeant qu'à la laisser vivre selon son humeur. Elle montait à cheval, canotait sur le grand étang, et a certaines heures, jamais fixes, sous la direction paternelle, classait dans son esprit très ouvert les rudiments d'une formation intellectuelle.

La soeur du marquis, Mme de Treulan, ayant suivi son mari en garnison en Algérie et, s'y étant fixée après sa mort, était venue un jour troubler ce ciel bleu. La descendante des Rosvellec devait être élevée pour la position qu'elle aurait à tenir dans le monde. Plutôt que d'encager cette jeune oiselle, éprise de liberté, ne serait-il pas bien meilleur qu'elle l'emmenât à Alger, ce second Paris, où elle trouverait toutes les ressources nécessaires pour son éducation. Gaëlle ne serait pas perdue pour son père, la facilité du voyage lui permettrait de le revoir tous les ans.

M. de Rosvellec avait admis la valeur de ces raisons et consenti au sacrifice. Gaëlle en larmes avait suivi sa tante. Mme de Treulan avait laissé l'enfant se livrer à son chagrin violent, sachant qu'il s'épuiserait plus vite, et, habile, avait su ne pas heurter ce caractère indépendant. Ce ne fut que peu à peu qu'elle amena sa petite "sauvageonne" à des habitudes moins fantasques. Une affection sincère unit très vite la tante et la nièce, et les rapports entre elles devinrent ceux d'une mère très tendre et d'une fille aimante.

Chaque année, Mme de Treulan renouvelait à son frère l'invitation de venir reprendre le contact avec son enfant; chaque fois, M. de Rosvellec remettait à l'année suivante. Des affaires pressantes le retenaient. Quelles sortes d'affaires? Sa soeur se le demandait parfois avec quelque anxiété, et de moins en moins souhaita la visite sollicitée. Le père aurait sans doute tenté de reprendre son enfant, et la mère adoptive sentait qu'il lui serait désormais impossible de se séparer de l'adolescente si attrayante et si chèrement aimée. Nous ne sommes pas maîtres de nos destinées. Gaëlle avait dix-huit ans, et sa tante songeait déjà à son établissement quand elle se sentit atteinte d'un mal que la science n'enraye pas.

Devait-elle donner à l'enfant le spectacle d'une lente agonie? Pleine d'énergie, elle accepta le sacrifice. La jeunesse radieuse ne serait pas assombrie et l'homme qui avait su autrefois faire pour lui-même le meilleur choix, saurait encore choisir l'époux de sa fille.

Des amis sûrs rentraient en France. Mme de Treulan leur confia sa nièce. Il était temps. En arrivant à Marseille, la jeune fille apprit que la miséricorde d'une mort très prompte avait épargné à la patiente une longue torture. Le chagrin de Gaëlle fut profond. Et cette fois encore, ce fut avec des yeux obscurcis de larmes qu'elle traversa la France. Seule, la pensée qu'elle allait retrouver un père très chéri put tempérer l'excès de son chagrin.

Sa joie ce soir était grande, moins complète pourtant qu'elle ne l'avait attendue. Dans sa pensée, elle revoyait l'homme jeune, robuste de son enfance. Le changement si marqué l'impressionnait.

Dans la cour de la gare, la vieille calèche la fit sourire. Ignorait-on toujours à Rosvellec les voitures modernes? Et aussi, c'était encore ce vieux Pierre-Marie qui tenait les chevaux paisibles, endormis dans les brancards.

Les mêmes chênes séculaires bordaient la longue avenue. O joie, rien n'avait changé. Sur le perron du château, cette bonne Perrine, la femme de confiance qui l'avait gâtée, lui avait ouvert les bras, l'avait embrassée avec ferveur, comme elle l'avait embrassée au départ. Rosvellec! Rosvellec! Le Rosvellec de son enfance. Elle y serait heureuse, malgré son chagrin...

C'était la même vaste salle à manger, ses bahuts anciens bien frottés, le même potage, le menu soigné, agrémenté en l'honneur de l'arrivante.

— Tu es devenue une musicienne accomplie, il paraît, Gaëlle, dit le marquis quand, après le dîner, il eut presque cérémonieusement conduit la jeune fille au salon.

— Oui, père chéri, j'adore la musique.

— Et tu chantes?

— Ne vous rappelez-vous pas que nous chantions ensemble?

— Je ne chante plus.

Gaëlle chercha dans le casier à musique les morceaux connus. Sa voix était juste et d'un beau timbre. Son père sut le lui dire, mais pourquoi ce triste soupir en la félicitant?

Quand Gaëlle se retrouva dans sa chambre — la chambre qu'elle avait habitée — un sentiment confus de malaise, d'anxiété, se mêlait à sa joie.

Quelle était la cause de cette tristesse qu'elle devinait consumant son père, obscurcissant sa vie? Il lui faudrait la découvrir.

Elle n'avait pas vu le marquis, après qu'elle s'était retirée, se rendre dans la bibliothèque, s'asseoir pesamment devant une table chargée de papiers parmi lesquels il fourragea un instant, puis se prendre la tête dans les mains en murmurant: "Pauvre, pauvre petite!"

CHAPITRE II

Gaëlle dormit profondément. Elle fut réveillée par un coup léger frappé à sa porte par Perrine.

La servante crut devoir remplacer le "tu" d'autrefois par un "vous" plus cérémonieux, et l'appellation de "mademoiselle", contre laquelle Gaëlle protesta en vain.

— Je vous apporte votre déjeuner, Mademoiselle, car je pense que vous voudrez vous reposer plus longtemps ce matin.

— Quelle heure est-il?

— Huit heures et demie.

— Huit heures et demie! J'ai l'habitude de me lever à sept heures. Je m'habillerai tout de suite. Mon père m'attend-il pour déjeuner?

— Monsieur le marquis ne quitte pas sa chambre avant onze heures. Il dort mal la nuit et a besoin de son repos de la matinée.

— Ah! je veux être là quand il descendra; en attendant, je ferai un tour de jardin.

Dès qu'elle fut prête, Gaëlle sortit sur la terrasse. La matinée était radieuse. Le soleil éclairait le paysage magnifique.

— Que c'est beau, murmura la revenante, mes souvenirs ne me trompaient pas. Je vais me plaire ici.

Elle descendit dans le parc. Un jardinier s'y activait. Gaëlle, désireuse de reprendre contact avec tous, alla à lui. L'homme la salua.

— C'est vous, Jérôme! Toujours chef-jardinier?

— Toujours le jardinier, Mademoiselle.

Il avait appuyé un peu sur l'article. Autrefois, il avait des aides, maintenant il était seul.

— Vous refaites connaissance avec le parc, Mademoiselle Gaëlle?

— Je l'ai déjà traversé hier. Il est très bien soigné.

— Pas autant que je voudrais; ça manque de bras. Je pourrai pourtant vous fournir des fleurs tous les jours.

— Je vais pousser plus loin. Le coin là-bas est si joli.

Jérôme secoua la tête.

— Oui, mais ce n'est plus chez nous.

— Comment ce n'est plus chez nous?

— C'est à M. de Pomereuc. Au détour de l'allée, vous verrez son château.

Un château neuf s'élevait, splendide; le contraste avec Rosvellec était frappant, le présent et le passé, la richesse et la pauvreté.

— C'est beau, dit Gaëlle.

Jérôme, qui l'avait suivie, la renseigna.

— M. de Pomereuc est très riche; on dit qu'il a deux ou trois autres châteaux, mais c'est ici qu'il habite le plus souvent. La richesse ne fait pas le bonheur. Il est à plaindre, le pauvre monsieur.

— M. de Pomereuc est malheureux?

— Il vit comme un ours.

— Comme un ermite, rectifia l'auditrice.

— Oui, un ermite. C'est un ancien officier. Il est revenu de la guerre malade et les médecins disent qu'il n'y a pas de remèdes pour sa maladie. Heureusement qu'il a de l'espace pour se promener. Il a acheté à M. le marquis une bonne partie de ses terres.

Gaëlle laissa Jérôme à son travail. Ce qu'il lui avait dit de son voisin l'avait peinée. Elle se représentait un homme mûr, errant triste et souffrant dans ce beau domaine, dont bientôt il ne resterait qu'une pierre tombale sur quelques mètres carrés de terre.

Un fil de fer rompu en plusieurs endroits séparait les jardins d'un bois où les chênes et les hêtres se disputaient l'espace et le soleil. Gaëlle franchit le fragile obstacle et, après quelques pas, s'assit sur un tronc d'arbre à terre.

Presque tout de suite, elle entendit un pas. Quelqu'un venait; elle leva la tête. Un homme jeune s'approchait lentement. Il était grand, svelte, bien habillé — la plupart des femmes sont promptes à noter ce détail. — Son visage était beau, mais pâle. L'ensemble était attrayant et distingué. Le promeneur tenait à la main un objet brillant, un revolver. A vingt pas à peine de Gaëlle, il souleva son arme et tira.

Gaëlle poussa un léger cri et se leva d'un bond. Le jeune homme abaissa son arme et regarda autour de lui, étonné.

Gaëlle était debout, les yeux élargis. Il vint à elle, le revolver encore fumant.

— Je vous demande pardon, Mademoiselle.

Elle avait pâli et chancela; il crut qu'elle allait tomber. Il avança le bras pour la soutenir, lui encercla la taille.

— Pardon. Oh! que je suis chagrin! Etes-vous blessée? Non, Dieu merci. Je ne savais pas qu'il y eût quelqu'un. Comment vous dire mes regrets? Je vous ai effrayée. Si je vous avais vue, je n'aurais pas tiré. Avez-vous peur de moi?

L'absurdité de la question amena un sourire sur les lèvres blanchies.

— J'ai cru que c'était sur moi que vous tiriez et je ne comprenais pas pourquoi vous le faisiez.

— Vous avez dû me prendre pour un lunatique échappé d'un asile.

— Je l'ai pensé. Que visiez-vous?

— Une marque sur un arbre. Je vais vous la montrer.

A quelques pas, un carton fixé sur le tronc d'un arbre était percé exactement au centre.

C'est ma récréation, dit-il. Je vois que le jeu est dangereux.

— C'est moi qui ai été très sotte, concéda Gaëlle, et je dois m'excuser d'avoir, sans m'en douter, pénétré dans une propriété privée.

— Ne parlez pas d'offense. Vous veniez cueillir des jonquilles?

— Non, mais je le ferais volontiers.

Elle pensait qu'un bouquet de ces fleurs ferait une jolie décoration sur la table du déjeuner.

— Si vous voulez vous asseoir un instant, je vais vous en cueillir, dit l'inconnu.

Pendant qu'il coupait les hautes tiges, Gaëlle le regardait, pensive.

Il était très beau, mais c'était moins la régularité de ses traits qui la frappait que l'expression du visage, la tristesse infinie que reflétaient les yeux. Le timbre de sa voix aussi était impressionnant.

Qui était-il? Sans doute un parent ou un ami de M. de Pomereuc.

(A suivre)

L'homme aime la coquetterie féminine

En un bel après-midi de juillet, alors que je roulais vers les Montagnes rocheuses pour un repos bien mérité, je m'arrêtais à un garage, situé au bord de la grande route, pour un plein d'essence et un "check up" avant de m'aventurer dans les montagnes. A ma grande déception (il n'y avait ni motel ni restaurant dans les alentours), le garagiste me déclara que le moteur de ma voiture avait je ne sais quoi de défectueux et qu'elle ne serait prête que tard dans la soirée. Je dus donc me résigner à mon sort et pris la décision de rester de bonne humeur.

Il était environ 5 h. p.m., lorsque je frappai à la porte d'une jolie maison, environnée de pelouses incrustées de fleurs de toutes couleurs, pour demander l'hospitalité. Une jeune dame bien mise (que je nommerai Mme Jolicoeur) m'accueillit avec un sourire réconfortant et, après quelques mots d'explication, m'introduisit au salon pour attendre l'heure du dîner.

Tout en feuilletant un magazine trouvé sur une table, j'observais d'un oeil la maison inconnue qui m'abritait. Pas un grain de poussière sur les meubles soigneusement entretenus, le plancher brillait, les cuivres étincelaient, une atmosphère d'ordre et de propreté se dégageait de chaque pièce malgré le travail exténuant que devaient occasionner les cinq enfants qui s'en donnaient à coeur joie.

Mme Jolicoeur, qui vaquait aux préparations du repas, devait souvent interrompre sa besogne pour donner un verre d'eau, changer une blouse, souffler un ballon, décrocher un jouet suspendu trop haut, sans oublier de voir si tous ces petits étaient peignés et lavés pour l'arrivée du papa. Ce qui me frappa le plus, c'est que la maman avait pour chacun un sourire, une gentille caresse ou un doux baiser.

Soudain le bruit d'un moteur annonça l'arrivée du papa, les enfants qui étaient aux aguets se précipitèrent à sa rencontre et quelques instants plus tard, M. Jolicoeur, tout en écoutant cette marmaille, faisait son entrée dans la maison avec un air tout satisfait.

J'eus le plaisir de prendre le dîner entourée de cette famille exemplaire et de déguster des mets préparés avec goût et disposés avec art par la main magique de Mme Jolicoeur.

De bonne heure le lendemain, je quittais à regret ce foyer qui possédait une ambiance de gaieté, de joie, d'amour et de bonheur.

Cette dame que je ne reverrai probablement plus, saura-t-elle jamais combien j'ai réfléchi à cause d'elle?

J'ai réalisé encore une fois l'importance de la coquetterie féminine dans un foyer, cette qualité souvent essentielle pour garder l'amour du mari, des enfants et être heureuse en ménage. Il y a sans aucun doute bien d'autres conditions très importantes, mais celle-ci en est une de base.

J'en entends déjà protester: A quoi sert de vouloir garder une maison, des vêtements et des enfants propres, c'est toujours à recommencer. Quand on prévoit une sortie ou une réception particulière passe, mais à part ça tout aussi bien négliger. D'autres diront: Comment viser à devenir une épouse et mère charmeuse, à posséder un foyer accueillant et à présenter des enfants bien mis quand on ne peut se procurer, à cause du budget trop restreint, ni ameublement ni vêtements nouveaux.

Je répondrai aux unes que l'homme qu'elles ont tout fait pour conquérir a le droit de trouver, à son arrivée à la maison après une journée d'un travail pénible, une femme sans bigoudis, sans tablier sale sur une robe fanée, des enfants qu'il peut baiser avec amour sans avoir à commencer par les débarbouiller ou les moucher, et enfin une maison qui fasse son orgueil et sa fierté, où il fait bon se reposer tout en oubliant les tracas du jour. Aux autres, je dirai que, si au lieu de désirer des vêtements exclusifs, un logis meublé de façon luxueuse, elles tâchaient plutôt de réparer, refaire, enjoliver, rafraîchir et transformer ainsi leur demeure, elles en seraient d'autant plus satisfaites qu'elles y auraient mis de leur coeur.

Il ne faudrait pas négliger de dire aussi qu'il y a des coquetteries qui deviennent des exagérations; faire le grand ménage, deux et même trois fois par année pour posséder une maison plus propre que celle de la voisine, laver les perrons deux fois par jour pour s'attirer les louanges des passants ou encore obliger les enfants à rester dehors, beau temps, mauvais temps, afin que le plancher soit d'une propreté impeccable, voilà qui manque vraiment de bons sens et qui rend souvent la maman insupportable à cause de son épuisement.

Il est donc nécessaire, tout en gardant un juste milieu, de s'éduquer à la propreté et à agencer sa maison pour qu'elle demeure toujours pour les siens le nid de refuge, l'abri, le coin d'amour et le lieu par excellence.

Epouses d'aujourd'hui, tâchez de faire votre possible pour imiter la bonne maman dont je vous parlais plus haut et, par votre coquetterie féminine, présenter à votre mari la compagne, les enfants et le foyer de ses rêves. Vous aurez ainsi réussi à rendre votre famille heureuse. Ce qui est en réalité votre grand désir.

CLAIRE.



Du poulet en salade pour de nombreux convives

Du poulet en salade préparé avec des poulets à ragoût, bien dodus, remportera un grand succès au souper du cercle paroissial. Avec ce mets au poulet, même les plus difficiles se délecteront.

Si l'on doit se servir de poêles de format familial, il est préférable de préparer le repas par fractions de 12 portions que de préparer une grande quantité en une seule fois. Mais, si la cuisine de la salle paroissiale est équipée en conséquence, il est plus pratique de se servir de la recette en grandes quantités. Il faut aussi veiller à avoir suffisamment d'espace dans le réfrigérateur pour faire refroidir le poulet cuit, afin qu'aucun aliment ne reste à la température de la pièce plus longtemps que cela n'est nécessaire.

POULET EN SALADE SPECIAL

Ingrédients	12 Portions	50 Portions
Poulet à Ragoût	4 livres de poulet non cuit (4 tasses de viande cuite, coupée en cubes)	16 livres de poulet non cuit (4 pintes de viande cuite, coupée en cubes)
Gousse d'ail, finement hachée	1	2
Céleri haché	2 tasses	2 pintes
Oeufs durs hachés	1½ tasse	6 tasses
Oignon finement haché	4 cuillerées à thé	5 cuillerées à soupe
Condiments marinés	¼ tasse	1 tasse
Moutarde préparée	1 cuillerée à soupe	¼ tasse
Jus de citron	2 cuillerées à soupe	½ tasse
Mayonnaise	⅓ tasse	1⅓ tasse

Rincer et couper le poulet en morceaux de la grosseur d'une portion. Mettre les morceaux dans une grande marmite. Recouvrir d'eau. Laisser mijoter jusqu'à ce que la viande soit tendre sous la fourchette, environ 1½ à 2 heures. Faire refroidir séparément le poulet et le bouillon. Retirer la viande des os et la couper en cubes.

Mettre tous les ingrédients dans un grand bol à mélanger. Mélanger. Couvrir et faire refroidir pendant plusieurs heures. Servir froid sur de la laitue croquante.

Mangez gaiement avec Pierrot

Les enfants — si petits soient-ils — sont sensibles, plus qu'on ne le croit, aux attentions. C'est pourquoi nous ne saurions assez conseiller aux mamans de profiter de certaines situations pour prouver ce désir d'attention au lieu de chercher une solution de facilité.

Prenons, par exemple, le cas de cette maman. Son mari a téléphoné qu'il ne rentrerait pas luncher. Son premier réflexe devant ce changement de programme est celui que beaucoup d'entre nous auraient peut-être: "Après tout, cela tombe bien, nous mangerons sur le pouce et le temps que j'aurais passé à faire la cuisine, je le consacrerai à liquider ce repassage et ce raccommodage qui attendent depuis plusieurs jours..."

Et le petit bonhomme de trois ans? Que devient-il dans tout cela?

— Bah! dit-elle, je lui préparerai en vitesse quelque chose...

Evidemment, ce plan est bien tentant; mais ne pensez-vous pas que les choses pourraient être considérées tout différemment et que le bonheur d'un petit enfant vaut infiniment mieux que la satisfaction d'avoir terminé complètement un repassage ou d'avoir ravaudé les chaussettes en souffrance?

Dans ce cas, voici quelle devrait être la réaction de cette maman:

— Papa ne rentre pas? Eh bien, nous allons en profiter pour prévoir un gentil déjeuner pour nous deux, avec une surprise pour le dessert!

Elle mettra soigneusement le couvert, en y apportant quelques raffinements inhabituels, ne serait-ce que quelques fleurs dans un vase. Le menu, établi d'après ce qui convient à l'enfant, comportera des mets qu'il affectionne et qui seront préparés et présentés avec un soin particulier.

Ce repas, exceptionnel pour un enfant, le sera d'autant plus si, laissant de côté ses soucis, sa fatigue, sa maman lui parle d'une façon détendue, plus intime, plus personnelle. Qu'il sente vraiment que c'est "son" déjeuner et qu'elle est toute à lui.

Quel que soit le léger surcroît de besogne qu'un petit extra de ce genre peut occasionner à une maman, celle-ci peut-elle hésiter à l'assumer lorsqu'elle aura compris qu'un simple déjeuner en tête-à-tête représente pour elle et pour son enfant une halte lumineuse dans leur vie quotidienne?

Courrier de Louise

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire la durée des fiançailles? Je suis courtisée par un gentil garçon depuis deux ans, et nous espérons nous fiancer avant l'Avent. Nous aimerions nous épouser vers le mois de mai. Croyez-vous que ce serait trop tôt? Nous ne nous voyons qu'une fois par semaine. Je vous suis très reconnaissante.

MARGUERITE.

R. — En général, les fiançailles durent environ six mois, un peu plus, un peu moins. C'est une période qui permet de se mieux connaître et de se bien préparer pour le rôle important que les fiancés se préparent à remplir. Elle ne doit pas être trop prolongée, cependant, afin que les jeunes gens ne risquent pas de prendre des habitudes de familiarité.

* * *

Q. — Que pensez-vous des robes courtes et amples qui sont tellement en vogue pour cette saison? Ne font-elles pas un peu trop jeune pour des personnes dans la trentaine et même dans la quarantaine? Il me semble qu'elles nous donnent l'apparence de femmes qui veulent jouer à la petite fille et qu'elles nous donnent un air ridicule. J'apprécie vos conseils. — ANCIENNE JEUNESSE.

R. — Il est vrai que les robes sont portées beaucoup plus courtes cet automne, mais il y a une telle variété de modèles que même les "anciennes jeunesses" peuvent trouver des modèles très seyants, pourvu qu'elles restent dans la note du bon sens. Il n'y a pas seulement des robes aux jupes amples, on en voit de tous genres très jolies à jupe droite et à ligne courte. Nous devons savoir adapter les modes à notre silhouette et à notre goût personnel et ne jamais choisir une toilette uniquement parce qu'elle est à la mode. Toute femme chic sait exactement la longueur de jupe qui convient le mieux à sa taille et à son type et elle ne sacrifie pas son bon goût aux caprices d'un couturier étranger que ce soit Dior ou Balenciaga, qui décrète d'outre-mer, que cette année les jupes seront à... pouces de terre. Elle ajuste la "Mode" à son type, selon qu'elle est grande et mince, grande et forte, ou petite et rondelette. De cette façon, elle suit la mode sans être une "suiveuse". Il n'y a rien de plus ridicule et de triste à contempler qu'une "fleur fanée" toilettée en petite jeunesse. Ces pauvres malheureuses me font vraiment pitié. Portons donc nos robes courtes, mesdames, mais raisonnablement, et vous aussi, mesdemoiselles, car il n'y a rien de plus laid que le "dos" du genoux. Etudiez bien votre silhouette et, si vous n'êtes pas trop sûre de votre goût, allez consulter l'experte en cette matière que vous trouverez dans nos grands magasins. Si cela vous est impossible, demandez l'avis d'une personne sérieuse dont vous admirez l'élégance. Elle se fera un plaisir de vous guider.

* * *

Q. — Nous sommes mariés depuis cinq ans et nous avons été invités récemment à un mariage dans la famille. A cette occasion, nous avons offert un cadeau aux mariés. C'était un objet semblable à un cadeau que nous avions reçu nous-mêmes et que nous avons beaucoup apprécié. Nous ne sommes pas riches, mais nous étions heureux de payer un bon prix ($10), et nous espérions que nos jeunes parents seraient contents. Or, le jour du mariage, à la noce, on nous rapporta toutes sortes de propos malveillants que les parents des mariés répandaient dans la salle au sujet de notre cadeau. Nous en fûmes très peinés et je dois dire que nous sommes vivement choqués. Pour ma part, si je ne revois jamais ces gens, j'en serai très heureuse. Que pensez-vous d'une telle manière d'agir? Merci.

BLESSES.

R. — Je suppose que les personnes qui vous ont répété ces remarques désobligeantes sont sérieuses et dignes de foi. Vous avez bien raison de vous sentir blessés et je comprends difficilement l'attitude de ceux et de celles qui ont critiqué ainsi et publiquement votre cadeau. Ils ont fait preuve d'un intérêt de très mauvais goût et d'un manque complet de savoir-vivre. On dit toujours que ce n'est pas le cadeau lui-même qui a de la valeur, quel que soit son prix, mais bien l'intention généreuse et affectueuse du donateur. Si vous n'êtes pas obligés de rencontrer les parents des mariés, ne le faites pas. Comme vous ne savez pas si le jeune couple est mêlé à cette affaire, traitez-le cordialement. Ne vous abaissez pas à discuter de la chose avec les parents, si les circonstances vous mettent en leur présence. Soyez très polis, mais assez distants. Essayez d'oublier cette expérience fâcheuse. Soyez heureux ensemble, sachant que vous avez fait de votre mieux pour faire plaisir aux autres et que c'est par pure ignorance qu'ils ont agi ainsi. Soyez certains que ce sont eux qui se sont fait mal juger par ceux qui les ont entendus, car vous pouvez être certains que le vôtre ne fut pas le seul cadeau à être critiqué.

LOUISE.

JOURNÉE D'ARMISTICE, JOURNÉE MÉMORABLE

A plusieurs reprises au cours de l'année, les employés de grands magasins, d'usines, de bureaux ou de maisons d'affaires jouissent d'une journée supplémentaire de fin de semaine qui leur permet de se reposer, de visiter des amis ou d'assister à des réunions familiales. Comme nous le savons, le 11 novembre, appelé jour du souvenir sera aussi un jour de congé. Toutefois, celui-ci, contrairement aux autres, sera accordé pour donner aux employés comme à leurs patrons l'avantage de participer aux offices religieux qui se dérouleront dans toutes les églises à la mémoire des soldats morts au champ d'honneur.

Il est certain que parmi les noms qui figurent sur la liste de ces chers disparus se trouve pour plusieurs d'entre nous, celui d'un époux, d'un père, d'un frère ou d'un fiancé. A l'annonce de leur décès, la douleur que nous avons éprouvée semblait vouloir demeurer éternellement, mais les jours ont passé et l'oubli faisant place à la souffrance ces pauvres malheureux sont devenus victimes de ce proverbe, "Loin des yeux, loin du coeur". Afin de réparer un peu notre négligence, faisons-nous un devoir en ce jour du souvenir de prier avec plus d'ardeur pour ces vaillants défenseurs de la patrie. Profitons aussi de cette journée pour demander à Dieu avec une grande confiance que les peuples s'unissent pour reconnaître leur créateur et parviennent ainsi à rétablir cette paix mondiale si ardemment désirée par le Pape Pie XII au cours de son long pontificat et réclamée par son successeur, Jean XXIII, dans son premier discours.

ROSETTE.

Petits conseils au sujet des sandwichs

Les ménagères veulent sans doute présenter des sandwichs appétissants et excellents. La plupart savent préparer les sandwichs. Il est cependant des détails qu'on oublie parfois; ce sont ces détails que les économistes ménagères de la Section des consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada rappellent ici.

Comme le chef dans sa cuisine, goûter au fur et à mesure que la préparation progresse.

Goûter la garniture non pas seule mais sur le pain; on se rend ainsi mieux compte de l'exactitude de l'assaisonnement et de la saveur.

Préparer une garniture suffisamment riche pour qu'on n'ait pas l'impression de manger du pain sec. Elle ne doit pas cependant être assez humide pour détremper le pain ni assez molle pour couler presque, lorsqu'on mord dans le sandwich.

Pour enrichir la pâte à sandwichs et lui donner la consistance désirée, utiliser de la mayonnaise, de la crème, un peu de lait.

Relever le goût de la pâte à sandwichs en l'assaisonnant d'abord comme il faut de sel et de poivre. Puis la condimenter d'oignon, de quelques gouttes de jus de citron, de vinaigre, de Tabasco ou autre sauce, de moutarde préparée, de marinades, de raifort, de fines herbes au goût.

Donner une touche d'originalité en aromatisant de fines herbes ou autre condiment: moutarde ou cayenne avec fromage, basilic avec tomates, sarriette avec poulet, origan avec oeufs, marjolaine avec boeuf, menthe avec agneau, thym avec veau.

Afin d'avoir une garniture bien croquante y ajouter des légumes frais tels que laitue, concombre, radis, céleri, piment vert, carottes, chou, tranchés ou hachés.

Ne jamais graisser l'assiette à tarte. Recouvrir le rouleau à pâte d'une enveloppe appropriée. Mettre la pâte au froid durant une demi-heure avant de la faire cuire: elle gardera mieux sa forme. Pour que la tarte soit bien dorée, appliquer légèrement sur le dessus, à l'aide d'un pinceau, de la crème, du lait riche, du beurre fondu ou un blanc-d'oeuf, au choix.

Fourrures et plumes pour vos chapeaux

La fourrure et les plumes vont envahir les chapeaux cet automne, pour suivre la ligne de conduite des robes Empire.

Tous les maris sont prévenus que leurs femmes vont vouloir un chapeau de fourrure et un "boa" de même fourrure, pour porter avec des robes de laine de coupe droite et des costumes de demi-saison.

Il y aura de hauts "casques" de fourrure et de profondes cloches, des bérets de fourrure et des bonnets de toutes sortes depuis le vison en passant par le castor, du phoque jusqu'au dramatique renard. Cette dernière fourrure fait un effet dramatique avec un long "boa" de trois verges de longueur, enroulé autour des épaules et couvrant les bras.

Quand ce n'est pas de la fourrure, ce sont des plumes. Nous verrons des chapeaux entièrement recouverts de plumes de faisans. Ces dernières sont irisdescentes et comme parsemées de mille "yeux".

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45—No 31

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Linotypiste d'expérien, bilingue, salaire du syndical. Téléphonez: SPruce 4-4662, ou écrire à Boite 551, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. 31-551-32C.

VEUF A L'AISE aimant voyager désire faire connaissance de veuve d'âge moyen. S'adresser à Boite 539, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 30-539-32P.

NOUS ACHETONS LIVRES DE CLASSE usagés anglais, ainsi que les livres français en usage dans les écoles publiques. St. James Book Store, 1909, ave Portage, Winnipeg 12. Téléphone: TUrner 8-1555. 19-313-T.F

PERDU PRES ECOLE PROVENCHER en allant vers le sud Lunettes de petit garçon. Signalez: CEdar 3-1852. 30-542-31C.

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 60c. Toutes Pharmacies.

BESOIN D'ARGENT AVANT LES FETES? Belle occasion d'établir votre commerce en vendant des produits saisonniers dans votre entourage. Aucun risque — Généreuse commission — Période d'essai. Familex, Dept 66, 1600 Delorimier, Montréal.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au Centre de Correspondance, boite no 1681, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 26-462-34P.

PHYSIOTHERAPISTE
$310.00 - $347.50

Au moins trois ans d'expérience sont requises (ne comprenant pas l'internat); pour le département des Anciens combattants à l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg. On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de poste général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. 58-W776

COMMIS — AGENCES INDIENNES
$262.50 - $300.00

pour le département de la Citoyenneté et de l'Immigration à diverses agences du Manitoba; vacances présentement à Dauphin, Hodgson, Ilford et Portage-la-Prairie. On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil du Canada, 702, Bureau de poste général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. 58-W777

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie. Centrale. Près autobus. Homme de préférence. Signalez: CEdar 3-1916. 26-476-T.F

A LOUER — St-Boniface. Place Cabana. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Garage. Signalez: CEdar 3-6741. 27-495-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Facilité de cuisine. Signalez: CEdar 3-2286. 28-502-31C.

A LOUER — St-Boniface. 135, rue Masson. Chambre fournie, blanchie. Pour homme de bureau. Libre. Téléphone à l'étage. Signalez: CHapel 7-4919. 30-546-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour une ou deux jeunes filles. Signalez: CEdar 3-2144. 31-559-31C.

A LOUER — St-Boniface. 309, rue Desautels. Logis semi-privé: 2 pièces avec cuisinette. Signalez: CHapel 7-2548. 31-558-32C.

A LOUER — St-Boniface. 321, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Libre le 1er décembre. Signalez: WHitehall 3-8003. 31-557-31C.

A LOUER — St-Boniface. 210, rue Bertrand. Grande chambre meublée. 31-556-33C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital et autobus. Grande chambre fournie. Facilité de cuisine. Couple de préférence. $35 par mois. Signalez: WHitehall 3-5057. 31-548-32C.

A LOUER — St-Boniface. 234, rue Marion. Logis non-meublé: 2 pièces. Signazel: WHitehall 3-9193 après 7 h. du soir. 31-560-31C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-3513. 31-549-T.F.

A VENDRE — Bicyclette pour fille. Avec accessoires. Signalez: CEdar 3-3042. 31-547-31C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison 5 pièces. Prix: $5,000. Signalez: CEdar 3-6605. 31-550-33C.

A VENDRE au centre de St-Boniface, Maison: 6 pièces. En très bonne condition. Chauffage à l'huile. Pour autres renseignements écrire à C.P. 45, St-Boniface. 31-555-34C.

A VENDRE — 1 manteau brun en rat musqué avec petit manchon. Grandeur 18. Bonne condition. $50. Trophée de curling neuf $35. Signalez: CEdar 3-4374. 29-527-31C.

A VENDRE — St-Boniface, Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — rue Claremont. Maison: 6 pièces. Chauffage automatique à l'huile. Soubassement à la grandeur. Comptant requis. Paiements faciles. Signalez: GLobe 3-5526. 24-440-T.F.

A VENDRE — Bonne terre fertile. Sur grande route, district français de Fatima. La moitié prête à cultiver. Hydro, maison et graineries. ¾ de mille d'église et école catholiques. Prix: $20 l'acre. Comptant ou à termes. Pour tous renseignements, téléphonez entre 5 h. et 9 h. du soir à GLobe 2-2009. 28-505-31C.

A VENDRE — Jarres de grès de 1 à 4 gallons. Avec couvercles. Pots à confiture de 2 pintes avec couvercles. A bon marché. Appelez: Frère Beaudry, Collège de St-Boniface, CHapel 7-4819. 30-536-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

Norwood — Près Précieux-Sang — Comptant requis: $2,700. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cuisine 9'x24'. Salon 11'x23'. Chauffage à l'huile. Garage. Lot 50'. A termes.

St-Boniface — Près hôpital. Comptant requis: $1,000. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 50'. Garage double. A termes.

St-Boniface — Comptant requis: $800. Prix: $6,500. Maison de famille: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Grand lot. Près autobus et école.

Norwood — Près Précieux-Sang. Comptant requis: $850.00. Balance: $62.00 par mois. Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Cuisine. Salon. Chauffage à air chaud. Près des écoles et autobus.

St-Vital — Près école et église Ste-Marie. Bungalow: 4 pièces. Lot: 50'. Chauffage à l'huile. Plancher de bois dur. Prix: $9,750.

O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
31-553-31C.

SYLVESTRE REALTY
Agent d'assurance
274 Hamel, St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Maison en brique: 10 pièces. Planchers: bois dur. Chauffage: eau chaude. Prix: $15,000. Comptant requis: $5,000.

St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,500.

St-Boniface — Duplex moderne: 9 pièces. Prix: $14,800. Comptant requis: $6,000.

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Prix: $8,900. Comptant requis: $3,500.

Norwood — Maison moderne: 6 pièces. Prix: $11,200. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Semi-duplex moderne: 7 pièces. Prix: $11,200. Comptant requis: $2,000.

St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,200.

St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,500. Comptant requis: $2,000.

Téléphone: CEdar 3-5050
31-552-31C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Prix: $10,000

St-Boniface — Maison: 6 pièces. Près écoles. Chauffage à l'huile. Prix: $8,900.

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.

St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Grand lot. $8,900.

St-Boniface — Cottage moderne: 4 pièces. Chauffage à l'huile. $10,500.

St-Boniface — Près écoles. Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $11,500.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage à l'huile. $14,800.

Norwood — Près paroisse Précieux-Sang. Maison: 7 pièces. Prix: $7,900. Comptant requis: $1,000.

St-Vital — Près église et école Ste-Marie. Cottage: 4 pièces. Chauffage à l'huile. $9,800.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
31-554-31C.

Visite au Manitoba du secrétaire du Cercle Juif de langue française

Mardi dernier à l'hôtel Marlborough les membres de La Pensée Française recevaient à dîner M. Naim Kattan, de Montréal, qui leur parla de "La situation actuelle dans le Moyen-Orient".

Né à Bagdad, Irak, en 1928, M. Kattan a fait ses études à l'école de l'Alliance Israélite Universelle, à la faculté de droit à Bagdad et à la Sorbonne à Paris. C'est à titre de boursier du gouvernement français qu'il étudia la littérature française à la Sorbonne et il y obtint plusieurs diplômes.

Immédiatement après il se lançait dans le journalisme. Il a collaboré à un grand nombre de journaux et revues de langue arabe publiés en Irak, Syrie, Egypte et au Liban. Rédacteur de la page littéraire du quotidien Al Shaak de Bagdad, il devint le correspondant de ce journal à Paris pendant sept ans, tout en continuant d'apporter sa collaboration à la revue littéraire Al Fikr A. Hadith de Bagdad. Il commença aussi à collaborer à un grand nombre de journaux et de revues en France, Hollande, Belgique, Suisse, Italie et Allemagne, en plus de participer à des émissions radiophoniques dans plusieurs pays européens. Et naturellement il multiplia les voyages au Proche-Orient, en Europe Occidentale, Scandinavie et aux Etats-Unis.

Carrière au Canada

C'est en février 1954 que M. Kattan émigrait au Canada. Il reste à Montréal où il est secrétaire du Cercle Juif de Langue Française de la métropole, en charge des relations extérieures au Congrès Canadien Juif et rédacteur en chef du bulletin du Cercle Juif. Très souvent il participe à un grand nombre de programmes à la télévision et à la radio canadiennes.

Tous ces détails biographiques furent donnés aux membres de La Pensée Française par le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, qui profita aussi de l'occasion pour rappeler quelques souvenirs personnels de sa première rencontre avec M. Kattan lors du congrès mondial des journalistes de langue française à Montréal il y a 4 ans. Les auditeurs étaient donc parfaitement disposés à entendre M. Kattan leur parler du Moyen-Orient, car il allait parler d'un sujet qu'il connait à fond. Ils ne furent pas déçus.

Bouleversement profond

Le conférencier invité rappela d'abord brièvement les bouleversants événements qui mirent récemment "en actualité" les pays du Moyen-Orient, comme l'Egypte, le Liban, l'Irak, l'Iran, etc. Puis il s'attarda à chercher les causes profondes de tels événements: misère incroyable de la masse et richesse exagérée de quelques grands propriétaires terriens, sans l'existence de cette classe moyenne qui en Europe a sauvé tant de pays de grandes catastrophes; régimes militaires sans racine dans le peuple et qui doivent compenser cette faiblesse par "des victoires contre l'étranger", de façon à apaiser le nationalisme du peuple et à lui faire oublier en même temps le peu de réalisations accomplies pour corriger les faiblesses intérieures; chances de l'Occident de reprendre un jour sa vraie place au sein de ces pays, parce qu'il a implanté là-bas des éléments de culture (surtout française) qui produiront tôt ou tard de bons fruits de salut et de paix.

Hommage aux missionnaires

Les auditeurs multiplièrent ensuite les questions et reçurent de lumineuses explications sur maints points touchés de façon plus universelle au cours de la conférence. Il est remarquable surtout que M. Kattan a rendu un éloquent témoignage au rôle joué par les missions catholiques dans tous ces pays si ébranlés présentement, rôle joué surtout dans le domaine de l'instruction et de l'éducation.

Le diner était sous la présidence d'honneur de S. H. le juge Alfred Monnin. M. le comte Serge de Fleury, consul de France, était à la table d'honneur à côté de Me Laurier Régnier, député fédéral de St-Boniface, qui remercia délicatement le conférencier. Me Régnier dit spécialement que, si la culture française et la religion catholique ont su rayonner dans le Moyen-Orient en dépit de toutes les difficultés, on peut trouver là un nouvel élément de confiance pour un tel rayonnement au Manitoba.

M. Naïm Kattan a profité de son séjour à Winnipeg pour causer longuement avec le personnel de rédaction de **La Liberté et le Patriote**. Entre journalistes . . .

Le R. P. Gaston Fournier fait revivre "Lourdes"

"Je crois à Lourdes", s'écriait avec force le R. P. Gaston Fournier, S.J., à la fin de sa lumineuse conférence sur "Lourdes et ses témoins". Les 500 auditeurs qui remplissaient à capacité le gymnase du collège de St-Boniface, mardi soir dernier, applaudirent avec enthousiasme ce cri de foi qui trouvait un écho si vivant en chacun d'eux.

Depuis 90 minutes, l'éminent orateur français leur racontait l'histoire "vraie" de Lourdes. Car le Père Fournier a pu étudier son sujet de façon toute particulière, puisqu'il vécut en France dans la résidence où sont conservées les notes personnelles du Père Cros, S.J., celui-là même qui a eu le privilège d'interroger au moins 118 fois la petite Bernadette au nom des autorités ecclésiastiques. Le conférencier, puisant généreusement dans ces notes, avait pu laisser parler Bernadette elle-même et ainsi rétablir dans leur vérité toute simple mais totale ce qui s'était vraiment passé au cours de ses 20 visites à Massabielle et des 18 présences de l'Immaculée.

Description circonstanciée

Ce témoignage de Bernadette constituait la première partie de la conférence du Père Fournier. Le conférencier ne s'est toutefois pas contenté de lire son texte. A l'occasion, il sut illustrer son message de façon très vivante: debout sur l'estrade, s'y promenant même de côté et d'autre, il rétablissait avec force gestes la topographie exacte de la grotte, de la niche où apparut la Vierge, la position de Bernadette au cours des apparitions, ses faits et gestes, l'attitude de Marie, etc. Si nécessaire, il donnait des explications claires qui permettaient de mieux saisir la profondeur du mystère de Lourdes: aucun des auditeurs, par exemple, n'a mieux compris que mardi soir en quoi consistait les extases de Bernadette en présence de l'Immaculée et la manière toute maternelle empruntée par Marie pour parler au coeur de la Voyante. Le conférencier, enfin, sut faire sourire ou rire ses auditeurs par une multitude de détails qui donnait vie aux faits racontés: la curiosité des Soeurs de Lourdes voulant connaitre avec précision la couleur des cheveux de la Dame, l'insistance de Mère Provinciale à Nevers pour que Bernadette révèle les secrets à elle confiés par Marie, la peur que faisait naitre chez les Lourdais le terrible curé Peyramale, etc.

C'est à travers tout cela que le Père Fournier fit passer le message de Lourdes, tel que raconté par son premier témoin, Bernadette Soubirous. Dans la deuxième partie de sa conférence, il montra que les miracles sont aussi témoins de Lourdes, témoins de la présence de Dieu en ce lieu de guérisons humainement inexplicables et donc témoins de la véracité des apparitions de l'Immaculée et de l'efficacité de ses enseignements.

Présentation

M. Etienne Bohémier, président des Anciens du Collège, sut exprimer dès le début de la soirée au Père Fournier la fierté de l'Alma Mater en une telle occasion et il demanda à M. le comte Serge de Fleury, consul de France, de présenter lui-même son compatriote. M. de Fleury s'acquitta avec délicatesse de sa tâche, montrant tout spécialement que les qualités du conférencier-prédicateur lui avaient obtenu à maintes reprises d'être envoyé en missions, par les Relations Culturelles des Affaires Etrangères à Paris, dans presque tous les pays d'Amérique du Sud. Le Père Fournier était d'ailleurs déjà connu par ses "carêmes" à Paris, à Rome, au Caire, à Damas, à Beyrouth, etc. Ces détails ne pouvaient mieux disposer les auditeurs qui, d'ailleurs, avaient entendu le Père à CKSB au cours de la journée et même à l'Alliance Française de Winnipeg la veille au soir.

Mgr Joseph Robert, V.G., remercia le conférencier. Il profita de l'occasion pour montrer que "Lourdes" occupe une place de choix dans le diocèse de St-Boniface et surtout dans le coeur des diocésains. Il ne pouvait mieux conclure cette soirée qu'en confiant au Père Fournier le désir de tous de le revoir à St-Boniface, le désir surtout des prêtres qui aimeraient sûrement l'avoir comme prédicateur de leur prochaine retraite.

MONTREAL — Tout comme l'argent est le nerf de la guerre, la publicité est le nerf des affaires, et le journal, le quotidien, représente encore le moyen, le plus solide, le plus stable, le plus fort, le médium par excellence pour toutes les entreprises d'affaires que veulent réussir grâce à la publicité.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of NAPOLEON ST. GERMAIN, late of the Municipality of St. Vital, in Manitoba, First Great War Pensioner.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned solicitor at his office, 302 McIntyre Bldg., 416 Main St., Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 8th day of December, 1958.

JOSEPH N. LANDRY,
Solicitor for Maxime St. Germain, Executor.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of ANTOINE LABOSSIERE, late of the Parish of Saint Leon, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 303 Avenue Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 8th day of December, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 4th day of November, A.D. 1958.

L. A. REGNIER,
Solicitor for:
Fleur-Ange Labossière, Administratrix.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of EUGENE ALBERT ROBITAILLE, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, retired, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of December, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 4th day of November, A.D. 1958.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executrix.

FARM FOR SALE — CANWOOD DISTRICT, PROVINCE OF SASKATCHEWAN.

TENDER

Offers for the purchase of the South-West Quarter of Section 9, Township 52, Range 6, West of the Third Meridian, in the Canwood District, in the Province of Saskatchewan, are invited.

All offers to be received on or before the 29th day of November, A.D. 1958.

The highest or any offer not necessarily accepted.

PETER A. MAHON,
Solicitor for ANNE McDONOUGH, Administratrix of the Estate of JOHN JOSEPH McDONOUGH,
203 Canada Building,
PRINCE ALBERT, SASK.

Au Sacré-Coeur

Club du Sacré-Coeur

Les jeunes du Club du Sacré-Coeur ont maintenant leur Comité exécutif au complet. Dimanche dernier les élections eurent lieu et M. Philippe Bourbonnais devenait président. Philippe n'est pas le dernier venu et le moins connu au Club. C'est un pillier solide qui a toujours soutenu les bons projets. Il s'est particulièrement signalé comme directeur de la chorale des jeunes. Alors, de l'avant, Philippe!

Pour l'assister dans sa tâche il aura comme vice-président M. Georges-Edouard LaFlèche, ancien président du Club et l'annonceur bien connu du poste CKSB.

Au poste de trésorier, il fallait une personne consciencieuse sur qui l'on puisse se fier, généreuse, pas trop genre Séraphin, qui sache approuver les dépenses qui s'imposent pour le bien de tous, tout en préservant le trésor commun des injustes aggresseurs. Le choix tomba sur Mlle Flora Gareau. Et le choix fut excellent.

A Mlle Jeannine Maitre revint la fonction de secrétaire. Jeannine n'a jamais cassé de vitre, mais elle est décidée, ferme et tenace derrière son sourire habituel et son naturel plaisant.

Bonne chance

Pour compléter le Comité on compte: M. Albert Gamache, Mlles Laurette Lavoie et Jeanne Thorimbert, comme conseillers. On s'attendait à avoir comme conseillers des personnes posées, lentes à se prononcer, qui disent calmement et lentement des choses sensées; et nous voilà en présence de trois types qui n'ont pas l'habitude de mâcher ce qu'ils ont à dire et qui vous le débobinent sans la moindre hésitation. Mais on sait qu'il faut se méfier de ses premières impressions. C'est le cas ici. Car nos trois conseillers sont très représentatifs, ils ont de l'expérience, sont attachés au Club et toujours bien dévoués, et quand ils parlent ils savent ce qu'ils disent. A Laurette, la plus ancienne, à Jeanne, la plus petite, à Albert, le plus nouveau, nos meilleurs souhaits de bon conseil.

Un seul n'a pas été élu, on l'a reçu par acclamation: un jeune qui connait les jeunes, qui les aime et qui se donne sans compter pour eux: le R. P. Denys Ruest, O.M.I., chapelain du Club. Au Père Ruest et à son Comité, bonne et heureuse année et le succès pour couronnement.

Soirées de Jeunes

Tous les dimanches soirs dans la salle Guertin à 8 h. se tiennent des soirées de jeunes. Dimanche dernier une quarantaine de jeunes étaient présents. Tous les jeunes de la paroisse et leurs amis de langue française sont invités à ces soirées qu'ils soient membres du Club du Sacré-Coeur ou non. Bienvenue à tous ces jeunes.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Le mois des morts

Il est plus que raisonnable et juste d'élever nos prières au Très-Haut en faveur des fidèles trépassés en ce mois de novembre consacré spécialement par l'Eglise aux défunts. S'il est bien vrai que notre chair humaine commence à mourir dès le moment de la naissance, il est également vrai que beaucoup d'entre nous semblent ignorer ce fait et se comportent en cette vie d'une façon qui laisserait croire en une vie impérissable sur cette terre.

Et pourtant, l'évidence est toute autre. Les parents et les amis disparaissent à tout âge autour d'eux. C'est une douleur et une prière momentanée peut-être pour ces disparus.

Et pourtant, ces disparus, même les plus justes d'entre eux, sont dans un milieu où ils ne peuvent plus s'aider et ont besoin de nos prières. Lorsqu'un désastre tel que celui de Springhill nous vient aux oreilles, à grand renfort de la presse, de la radio et de la télévision (quelle aubaine pour toutes ces agences!), il ne semble pas être question des morts. On ne parle que des survivants et de ce que la monnaie pourra faire pour ces derniers.

Et pourtant, selon les paroles d'un rescapé de ce tombeau: "Nous ne demandons pas de charité pour nous et nos familles, seulement du travail et des prières pour nos frères enterrés". C'est l'espoir fervent des défunts de recevoir de l'aide des survivants, "au moins de vous qui fûtes, mes amis".

Hier, un des mes voisins tombait foudroyé par une attaque cardiaque lorsqu'il se préparait à partir pour le travail. Je disais à un autre voisin combien pénible était l'événement et j'ajoutais: "J'espère qu'il était prêt?". L'autre de répondre: "J'aimerais partir de la même façon, moi, et quant à ses affaires, je crois que tout est en règle". Ses affaires temporelles?", dis-je. Il me jeta un regard de pitié en disant: "What else could there be!" Il est vrai que je parlais à un frère séparé, mais qui se dit chrétien.

Jean XXIII

Saluons ici le nouveau Saint-Père, digne successeur d'un saint Pontife, et vouons-lui allégeance complète. Supportons-le par nos prières et notre façon de vivre l'action catholique.

Assemblées

Nos assemblées régulières de novembre auront lieu les 13 et 27 prochains. La lettre mensuelle du Grand Chevalier vous donnera plus de détails à ce sujet.

Ce dernier, grand Nemrod, nous donnera-t-il des précisions sur ses exploits de chasse?

BISTOURI.

REMERCIEMENTS

La famille Camille Parent désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de bouquets spirituels, tributs floraux et nombreuses messes, à l'occasion du décès de ses époux et père.